Parlement européen
2024-2029

Commission des affaires étrangères

2024/2080(INI)

8.11.2024

AMENDEMENTS
89 - 445

Projet de rapport
David McAllister
(PE765.084v01-00)

Mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune – rapport annuel 2024
(2024/2080(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 89
António Tânger Corrêa, Hermann Tertsch et Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. note que le rapport a été présenté au Parlement européen le 20 juin 2024; rappelle que le rapport devrait être de nature prospective; ***commente ci-après plusieurs évolutions soulignées par le VP/HR dans celui-ci***;	1. note que le rapport a été présenté au Parlement européen le 20 juin 2024; rappelle que le rapport devrait être de nature prospective; ***relève qu'une nouvelle composition du Parlement européen est entrée en fonctions en juillet 2024, avec pour mandat une nouvelle vision pour la politique étrangère, de sécurité et de défense de l'Union européenne***;

Or. en

Amendement 90
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis et Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. invite les États membres et la Commission à attribuer davantage de ressources financières et humaines au SEAE, de manière à ce qu'il puisse s'acquitter de manière effective de sa mission en tant que service diplomatique de l'Union, eu égard au contexte géopolitique fortement contesté et à l'augmentation des demandes au cours de ces dernières années, alors même que ses capacités sont limitées;

Or. en

Amendement 91

Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis, Vasile Dîncu et Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 ter. reconnaît la nature changeante des menaces à la sécurité mondiale et rappelle le rôle capital que jouent la diplomatie et le développement, aux côtés de la coopération militaire en matière de défense, s'agissant d'assurer la sécurité internationale à long terme; souligne qu'une paix durable ne peut pas être atteinte par des mesures militaires, mais nécessite des stratégies complètes qui répondent aux causes profondes de l'instabilité, comme la pauvreté, l'inégalité et les changements climatiques; insiste sur le fait que l'initiative «Global Gateway» et les autres programmes de développement de l'Union devraient être alignés sur les objectifs de la PESC en favorisant la résilience de l'Union, la croissance économique inclusive et les droits de l'homme;

Or. en

Amendement 92
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis et Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 1 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 quater. souligne le rôle essentiel, dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), que joue l'autonomisation des femmes en tant que moyen de promouvoir la paix, la stabilité et le développement durable; relève que l'inclusion des femmes dans les efforts de

prévention et de résolution des conflits et de consolidation de la paix améliore l'efficacité et la résilience de ces processus; invite l'Union à donner la priorité à l'égalité des genres dans son action extérieure, à soutenir les initiatives menées par des femmes dans les régions touchées par des conflits et à veiller à la participation pleine, égale et effective des femmes dans tous les aspects de la PESC;

Or. en

Amendement 93
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis et Vasile Dîncu

Proposition de résolution
Paragraphe 1 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 quinquies. salue le rapport Niinistö et ses recommandations visant à renforcer la résilience et la préparation civile et militaire de l'Europe; est favorable à l'adoption d'une approche de la résilience qui englobe l'ensemble de la société, avec la participation active des institutions de l'Union, des États membres, de la société civile et des citoyens au renforcement du cadre de sécurité de l'Union; invite les États membres, la Commission et le SEAE à étudier attentivement les conclusions et les recommandations du rapport ainsi qu'à consacrer la volonté politique et les ressources humaines et financières nécessaires à la mise en œuvre des actions proposées qui renforceraient le rôle de l'Union en tant qu'acteur décisif en matière de sécurité sur les scènes européenne et mondiale;

Or. en

Amendement 94
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis et Vasile Dîncu

Proposition de résolution
Paragraphe 1 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 sexies. exhorte les États membres à établir un conseil des ministres de la défense;

Or. en

Amendement 95
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis et Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 1 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 septies. encourage, en attendant la pleine application du vote à la majorité qualifiée pour les décisions n'ayant pas d'implications militaires ou dans le domaine de la défense, l'exploitation optimale de toutes les possibilités existantes pour renforcer la détermination dans ce domaine, y compris le recours à l'abstention constructive conformément à l'article 31, paragraphe 1, du traité UE;

Or. en

Amendement 96
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis et Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 1 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 octies. se félicite de la proposition du Haut représentant relative à un régime de sanctions anticorruption, qui permettrait à l'Union de cibler les actes graves de corruption commis dans le monde; demande son adoption rapide par le Conseil;

Or. en

Amendement 97
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer et Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 1 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 nonies. se félicite de la détermination affichée par l'Union et la plupart des États membres dans leur recherche d'une indépendance énergétique totale vis-à-vis de la Fédération de Russie; demande une nouvelle fois l'instauration d'un embargo total et immédiat sur les importations russes de combustibles fossiles, y compris le gaz naturel liquéfié (GNL), l'uranium et les produits fabriqués à partir de matières premières importées de Russie; prie instamment la Commission et le Conseil de renforcer leur capacité de suivi des combustibles fossiles afin d'éviter toute réexportation; attire l'attention, à cet égard, sur le caractère essentiel et la dimension géopolitique que revêt l'accélération de la transition écologique;

Or. en

Amendement 98
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti,

Giorgio Gori, Tobias Cremer et Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 1 decies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 decies. renouvelle son appui à la communauté politique européenne en tant que plateforme de discussion, de dialogue et de coopération avec des partenaires européens sur la politique étrangère et les difficultés auxquelles nous sommes confrontés en matière de sécurité, dans l'objectif de renforcer la sécurité et la stabilité en Europe et de poursuivre une coopération en matière politique et de sécurité fondée sur des intérêts partagés; demande à ce que le Parlement soit étroitement associé à la clarification du champ d'application et des travaux futurs de cette communauté; souligne qu'un certain degré d'harmonisation des principes et valeurs démocratiques est nécessaire pour assurer la cohérence et le succès futur de ce format; rappelle que la communauté politique européenne ne peut, en aucun cas, servir de prétexte pour retarder l'adhésion à l'Union des pays candidats;

Or. en

Amendement 99
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis et Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 1 undecies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 undecies. est convaincu que la PESC de l'Union devrait contribuer à la mise en place et à la réalisation des objectifs de développement durable des Nations unies, qui sont des piliers essentiels du

parachèvement d'un ordre mondial stable et pacifique;

Or. en

Amendement 100
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – partie introductive

Proposition de résolution	*Amendement*
2. ***salue en particulier***:	2. ***constate***:

Or. el

Amendement 101
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Urmas Paet, Ilhan Kyuchyuk, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann et Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret -1 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– les accomplissements de la politique d'élargissement de l'Union, en particulier le 20e anniversaire de l'élargissement de grande ampleur qui a vu 10 pays rejoindre l'Union; réitère que l'élargissement revêt une importance stratégique capitale pour l'Union, car il représente un investissement géostratégique à long terme dans la paix, la démocratie, la stabilité, la sécurité, la protection du climat et la prospérité pour le continent, ce qui est d'autant plus vrai au vu de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et d'autres défis géopolitiques communs; souligne que la préparation à l'élargissement requiert des réformes au niveau de l'Union et invite les institutions de l'Union et les États membres à engager

	les réformes nécessaires afin que leur absence ne retarde pas l'accession de nouveaux États membres;

Or. en

Amendement 102
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de l'Albanie; réitère son appel à entrer dans la phase suivante des négociations sans plus tarder; souligne la nécessité d'accélérer encore les réformes pour remédier aux manquements qui persistent en ce qui concerne les «fondamentaux»;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 103
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de l'Albanie; réitère son appel à entrer dans la phase suivante des négociations sans plus tarder; souligne la nécessité d'accélérer encore les réformes pour remédier aux manquements qui persistent en ce qui concerne les «fondamentaux»;	***supprimé***

Or. en

Amendement 104
Alberico Gambino

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de l'Albanie; réitère son appel à entrer dans la phase suivante des négociations sans plus tarder; souligne la nécessité d'accélérer encore les réformes pour remédier aux manquements qui persistent en ce qui concerne les «fondamentaux»;	– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de l'Albanie ***et l'ouverture des négociations sur le premier groupe de chapitres le 15 octobre 2024***; réitère son appel à entrer dans la phase suivante des négociations sans plus tarder; souligne la nécessité d'accélérer encore les réformes pour remédier aux manquements qui persistent en ce qui concerne les «fondamentaux» ***et de favoriser le dialogue et les échanges constructifs entre la majorité et l'opposition afin de dépasser la forte polarisation politique du pays par un processus démocratique transparent et inclusif qui respecte toutes les parties***;

Or. en

Amendement 105
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de l'Albanie; réitère son appel à entrer dans la phase suivante des négociations sans plus tarder; souligne la nécessité d'accélérer encore les réformes pour remédier aux manquements qui persistent en ce qui concerne les «fondamentaux»;	– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de l'Albanie; réitère son appel à entrer dans la phase suivante des négociations sans plus tarder; souligne la nécessité d'accélérer encore les réformes pour remédier aux manquements qui persistent en ce qui concerne les «fondamentaux»; ***relève que cette nouvelle étape devrait servir d'aiguillon pour accélérer le processus d'adhésion d'autres pays des Balkans occidentaux, car ils sont les plus proches***

partenaires de l'Union et car la prospérité et la stabilité de la région sont primordiales;

Or. en

Amendement 106
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de l'Albanie; réitère son appel à entrer dans la phase suivante des négociations sans plus tarder; souligne la nécessité d'accélérer encore les réformes pour remédier aux manquements qui persistent en ce qui concerne les «fondamentaux»;	– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de l'Albanie; réitère son appel à entrer dans la phase suivante des négociations sans plus tarder; souligne la nécessité d'accélérer encore les réformes pour remédier aux manquements qui persistent en ce qui concerne les «fondamentaux»; ***salue l'alignement complet et régulier du pays sur la politique étrangère et de sécurité de l'Union ainsi que sa promotion d'un ordre international fondé sur des règles, y compris les mesures de restriction prises par l'Union à l'encontre de la Russie et de la Biélorussie;***

Or. en

Amendement 107
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de l'Albanie; ***réitère son appel à entrer dans la phase suivante*** des négociations ***sans***	– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de l'Albanie; ***salue la deuxième conférence d'adhésion avec l'Albanie et de***

plus tarder; souligne la nécessité d'accélérer encore les réformes pour remédier aux manquements qui persistent en ce qui concerne les «fondamentaux»;

l'ouverture des négociations ***d'adhésion sur le groupe 1 de chapitres sur les «fondamentaux»***; souligne la nécessité d'accélérer encore les réformes pour remédier aux manquements qui persistent en ce qui concerne les «fondamentaux» ***et d'augmenter le rythme du processus de réformes liées à l'Union***;

Or. en

Amendement 108
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de l'Albanie; ***réitère son appel à entrer dans la phase suivante*** des négociations ***sans plus tarder***; souligne la nécessité d'accélérer encore les réformes pour remédier aux manquements qui persistent en ce qui concerne les «fondamentaux»;	– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de l'Albanie; ***demande une évaluation complète des incidences potentielles de l'élargissement de l'Union sur les États membres actuels avant toute poursuite*** des négociations ***avec les pays candidats***; souligne la nécessité d'accélérer encore les réformes pour remédier aux manquements qui persistent en ce qui concerne les «fondamentaux»;

Or. en

Amendement 109
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– ***la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de l'Albanie***; réitère son appel ***à entrer dans la phase suivante des négociations sans***	– ***l'absence totale de progrès en Albanie***; réitère son appel ***en faveur de*** réformes ***profondes visant à*** remédier aux ***énormes*** manquements qui ***existent*** en ce

plus tarder; souligne la nécessité d'accélérer encore les réformes ***pour*** remédier aux manquements qui ***persistent*** en ce qui concerne les «fondamentaux»;

qui concerne les «fondamentaux»; ***appelle à garantir les droits de la minorité ethnique grecque d'Épire du Nord;***

Or. el

Amendement 110
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de l'Albanie; réitère son appel à entrer dans la phase suivante des négociations ***sans plus tarder***; souligne la nécessité ***d'accélérer encore*** les réformes pour remédier aux manquements qui persistent en ce qui concerne les «fondamentaux»;	– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de l'Albanie; réitère son appel à entrer dans la phase suivante des négociations ***en tenant compte du principe d'égalité des États souverains***: souligne la nécessité ***de poursuivre*** les réformes pour remédier aux manquements qui persistent en ce qui concerne les «fondamentaux»;

Or. en

Amendement 111
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de l'Albanie; ***réitère son appel à entrer dans la phase suivante des négociations sans plus tarder;*** souligne la nécessité d'accélérer encore les réformes ***pour remédier aux manquements qui persistent en ce qui concerne les «fondamentaux»***;	– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de l'Albanie ***et l'ouverture des négociations sur le premier groupe de chapitres avec l'Albanie***; souligne la nécessité d'accélérer encore les réformes***, particulièrement en ce qui concerne l'état de droit, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, et la liberté des médias***;

Or. en

Amendement 112
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Vasile Dîncu et Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de l'Albanie; ***réitère son appel à entrer dans la phase suivante*** des négociations ***sans plus tarder***; souligne la nécessité d'accélérer encore les réformes pour remédier aux manquements qui persistent en ce qui concerne les «fondamentaux»;	– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de l'Albanie; ***se félicite de l'ouverture*** des négociations ***sur le premier groupe de chapitres***; souligne la nécessité d'accélérer encore les réformes pour remédier aux manquements qui persistent en ce qui concerne les «fondamentaux»;

Or. en

Amendement 113
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Bosnie-Herzégovine; encourage les autorités à prendre toutes les mesures pertinentes énoncées dans la recommandation de la Commission du 12 octobre 2022; déplore les discours incendiaires récurrents et les lois et politiques sécessionnistes des dirigeants de l'entité «Republika Srpska» et rappelle, dans ce contexte, l'importance de la présence visible d'EUFOR Althea;	***supprimé***

Or. de

Amendement 114
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Bosnie-Herzégovine; encourage les autorités à prendre toutes les mesures pertinentes énoncées dans la recommandation de la Commission du 12 octobre 2022; déplore les discours incendiaires récurrents et les lois et politiques sécessionnistes des dirigeants de l'entité «Republika Srpska» et rappelle, dans ce contexte, l'importance de la présence visible d'EUFOR Althea;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 115
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Bosnie-Herzégovine; encourage les autorités à prendre toutes les mesures pertinentes énoncées dans la recommandation de la Commission du 12 octobre 2022; déplore les discours incendiaires récurrents et les lois et politiques sécessionnistes des dirigeants de l'entité «Republika Srpska» et rappelle, dans ce contexte, l'importance de la présence visible d'EUFOR Althea;	***supprimé***

Or. en

Amendement 116

Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Bosnie-Herzégovine; encourage les autorités à prendre toutes les mesures pertinentes énoncées dans la recommandation de la Commission du 12 octobre 2022; déplore les discours incendiaires récurrents et les lois et politiques sécessionnistes des dirigeants de l'entité «Republika Srpska» et rappelle, dans ce contexte, l'importance de la présence visible d'EUFOR Althea;	– l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Bosnie-Herzégovine; encourage les autorités à prendre toutes les mesures pertinentes énoncées dans la recommandation de la Commission du 12 octobre 2022 ***et à redoubler d'efforts pour conclure un accord politique sur la réforme électorale et constitutionnelle conformément aux décisions de la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine afin de garantir les principes constitutionnels d'égalité et de non-discrimination des peuples constitutifs et de tous les citoyens; rappelle que l'aide de l'Union en Bosnie-Herzégovine devrait se concentrer sur la réforme de la loi électorale conformément à l'accord de Mostar et dans l'esprit de l'accord de paix de Dayton fondé sur le partage du pouvoir; souligne que l'Union devrait jouer un rôle central dans ce processus en tant que médiatrice; appelle à la conclusion d'un accord interne en Bosnie-Herzégovine au sujet de l'harmonisation des obligations de visa avec les pays tiers***; déplore les discours incendiaires récurrents et les lois et politiques sécessionnistes des dirigeants de l'entité «Republika Srpska» et rappelle, dans ce contexte, l'importance de la présence visible d'EUFOR Althea;

Or. en

Amendement 117
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Bosnie-Herzégovine; encourage les autorités à prendre toutes les mesures pertinentes énoncées dans la recommandation de la Commission du 12 octobre 2022; déplore les discours incendiaires récurrents et les lois et politiques sécessionnistes des dirigeants de l'entité «Republika Srpska» et ***rappelle***, dans ce contexte, ***l'importance de la présence visible d'***EUFOR Althea;	– l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Bosnie-Herzégovine; encourage les autorités à prendre toutes les mesures pertinentes énoncées dans la recommandation de la Commission du 12 octobre 2022***, y compris l'alignement de la constitution sur la convention européenne des droits de l'homme, le respect de la décision Sejdić-Finci et d'autres décisions connexes, comme la décision Kovačević***; déplore les discours incendiaires récurrents et les lois et politiques sécessionnistes des dirigeants de l'entité «Republika Srpska» et ***réitère***, dans ce contexte, ***sa demande d'une évaluation approfondie de la situation en matière de sécurité et des capacités sur le terrain, et que soit envisagé le déploiement de personnel et de capacités supplémentaires pour*** EUFOR Althea***, y compris dans le district de Brčko***;

Or. en

Amendement 118
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Bosnie-Herzégovine; encourage les autorités à prendre toutes les mesures pertinentes énoncées dans la recommandation de la Commission du 12 octobre 2022; ***déplore les discours incendiaires récurrents et les lois et politiques sécessionnistes des dirigeants de l'entité «Republika Srpska» et rappelle, dans ce contexte, l'importance de la présence visible d'EUFOR Althea;***	– l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Bosnie-Herzégovine; encourage les autorités à prendre toutes les mesures pertinentes énoncées dans la recommandation de la Commission du 12 octobre 2022;

Or. en

Amendement 119
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Bosnie-Herzégovine; encourage les autorités à prendre toutes les mesures pertinentes énoncées dans la recommandation de la Commission du 12 octobre 2022; déplore les discours incendiaires récurrents et les lois et politiques sécessionnistes des dirigeants de l'entité «Republika Srpska» et rappelle, dans ce contexte, l'importance de la présence visible d'EUFOR Althea;	– l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Bosnie-Herzégovine; encourage les autorités à prendre toutes les mesures pertinentes énoncées dans la recommandation de la Commission du 12 octobre 2022***, et notamment à accélérer ses travaux visant à répondre aux 14 priorités essentielles établies dans l'avis de la Commission sur la demande d'adhésion du pays à l'Union***; déplore les discours incendiaires récurrents et les lois et politiques sécessionnistes des dirigeants de l'entité «Republika Srpska» et rappelle, dans ce contexte, l'importance de la présence visible d'EUFOR Althea;

Or. en

Amendement 120
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Bosnie-Herzégovine; encourage les autorités à prendre toutes les mesures pertinentes énoncées dans la recommandation de la Commission du 12 octobre 2022; déplore les discours incendiaires récurrents et les lois et politiques sécessionnistes des dirigeants de l'entité «Republika Srpska» et rappelle,	– l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Bosnie-Herzégovine; encourage les autorités à prendre toutes les mesures pertinentes énoncées dans la recommandation de la Commission du 12 octobre 2022; déplore les discours incendiaires récurrents et les lois et politiques sécessionnistes des dirigeants de l'entité «Republika Srpska» et rappelle,

dans ce contexte, l'importance de la présence visible d'EUFOR Althea;	dans ce contexte, l'importance de la présence visible d'EUFOR Althea; ***condamne les interventions déstabilisatrices auxquelles se livre la Turquie, en favorisant le fondamentalisme religieux;***

Or. el

Amendement 121
Nathalie Loiseau, Urmas Paet, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Bosnie-Herzégovine; encourage les autorités à prendre toutes les mesures pertinentes énoncées dans la recommandation de la Commission du 12 octobre 2022; déplore les discours incendiaires récurrents et les lois et politiques sécessionnistes des dirigeants de l'entité «Republika Srpska» et rappelle, dans ce contexte, l'importance de la présence visible d'EUFOR Althea;	– l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Bosnie-Herzégovine; encourage les autorités à prendre toutes les mesures pertinentes énoncées dans la recommandation de la Commission du 12 octobre 2022; déplore les discours incendiaires récurrents et les lois et politiques sécessionnistes des dirigeants de l'entité «Republika Srpska» et rappelle, dans ce contexte, l'importance de la présence visible d'EUFOR Althea ***et la nécessité d'une communication stratégique efficace pour lutter contre la manipulation de l'information***;

Or. en

Amendement 122
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– ***l'ouverture des*** négociations d'adhésion avec la Bosnie-Herzégovine; encourage les autorités à prendre toutes les	– ***la décision d'ouvrir les*** négociations d'adhésion avec la Bosnie-Herzégovine; encourage les autorités à

mesures pertinentes énoncées dans la recommandation de la Commission du 12 octobre 2022; déplore les discours incendiaires récurrents et les lois et politiques sécessionnistes des dirigeants de l'entité «Republika Srpska» et rappelle, dans ce contexte, l'importance de la présence visible d'EUFOR Althea;	prendre toutes les mesures pertinentes énoncées dans la recommandation de la Commission du 12 octobre 2022; déplore les discours incendiaires récurrents et les lois et politiques sécessionnistes des dirigeants de l'entité «Republika Srpska» et rappelle, dans ce contexte, l'importance de la présence visible d'EUFOR Althea;

Or. en

Amendement 123
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Bosnie-Herzégovine; encourage les autorités à prendre toutes les mesures pertinentes énoncées dans la recommandation de la Commission du 12 octobre 2022; ***déplore*** les discours incendiaires récurrents et les lois et politiques sécessionnistes des dirigeants de l'entité «Republika Srpska» et rappelle, dans ce contexte, l'importance de la présence visible d'EUFOR Althea;	– l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Bosnie-Herzégovine; encourage les autorités à prendre toutes les mesures pertinentes énoncées dans la recommandation de la Commission du 12 octobre 2022; ***condamne*** les discours incendiaires récurrents et les lois et politiques sécessionnistes des dirigeants de l'entité «Republika Srpska» et rappelle, dans ce contexte, l'importance de la présence visible d'EUFOR Althea;

Or. fi

Amendement 124
Jorge Martín Frías et António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– les avancées dans le dialogue entre Belgrade et Pristina, en particulier dans les domaines de la liberté de circulation et de l'énergie; regrette l'absence	***supprimé***

d'avancées dans la mise en œuvre de la voie de la normalisation et demande que des efforts soient entrepris et des moyens mis en place pour normaliser les relations et développer le dialogue mené grâce à la médiation de l'Union;

Or. en

Amendement 125
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– les avancées dans le dialogue entre Belgrade et Pristina, en particulier dans les domaines de la liberté de circulation et de l'énergie; regrette l'absence d'avancées dans la mise en œuvre de la voie de la normalisation et demande que des efforts soient entrepris et des moyens mis en place pour normaliser les relations et développer le dialogue mené grâce à la médiation de l'Union;	– les avancées dans le dialogue entre Belgrade et Pristina, en particulier dans les domaines de la liberté de circulation et de l'énergie; regrette l'absence d'avancées dans la mise en œuvre de la voie de la normalisation et demande que des efforts soient entrepris et des moyens mis en place pour normaliser les relations et développer le dialogue mené grâce à la médiation de l'Union; ***regrette que les sanctions injustifiées contre le Kosovo n'aient pas été levées, malgré la recommandation en ce sens du VP/HR, et exhorte les États membres à lever immédiatement les sanctions; regrette l'approche biaisée de l'Union européenne à l'égard de la Serbie, malgré des années de reculs en matière d'état de droit, de démocratie et de droits fondamentaux, qui poussent toujours plus le régime vers l'autoritarisme, ainsi que ses nombreuses actions perturbatrices dans la région et son manque d'alignement sur les sanctions de la PESC; réitère sa position selon laquelle les négociations d'adhésion de la Serbie ne devraient progresser que si le pays réalise des progrès significatifs dans ses réformes relatives à l'Union, en particulier dans le domaine des***

«fondamentaux» (pouvoir judiciaire et droits fondamentaux, justice, liberté et sécurité, marchés publics, statistiques, contrôle financier) et s'aligne sur les sanctions de l'Union contre la Russie;

Or. en

Amendement 126
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– les avancées dans le dialogue entre Belgrade et Pristina, en particulier dans les domaines de la liberté de circulation et de l'énergie; regrette l'absence d'avancées dans la mise en œuvre de la voie de la normalisation et demande que des efforts soient entrepris et des moyens mis en place pour normaliser les relations et développer le dialogue mené grâce à la médiation de l'Union;	– les avancées dans le dialogue entre Belgrade et Pristina, en particulier dans les domaines de la liberté de circulation et de l'énergie; regrette l'absence d'avancées dans la mise en œuvre de la voie de la normalisation et demande que des efforts soient entrepris et des moyens mis en place pour normaliser les relations et développer le dialogue mené grâce à la médiation de l'Union; ***invite la Serbie à s'aligner pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Europe, notamment en ce qui concerne l'adoption du régime de sanctions en réponse à l'invasion de l'Ukraine par la Russie; rappelle que la Serbie, en tant que pays aspirant à l'intégration européenne, doit adhérer aux valeurs communes;***

Or. en

Amendement 127
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*

– les avancées dans le dialogue entre Belgrade et Pristina***, en particulier dans les domaines de la liberté de circulation et de l'énergie***; ***regrette l'absence d'avancées dans la mise en œuvre de la voie de la normalisation et demande que des efforts soient entrepris et des moyens mis en place pour normaliser les relations et développer le dialogue mené grâce à la médiation de l'Union;***	– les avancées dans le dialogue entre Belgrade et Pristina;

Or. en

Amendement 128
Andrey Kovatchev et Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– les avancées dans le dialogue entre Belgrade et Pristina, en particulier dans les domaines de la liberté de circulation et de l'énergie; regrette l'absence d'avancées dans la mise en œuvre de la voie de la normalisation et demande que des efforts soient entrepris et des moyens mis en place pour normaliser les relations et développer le dialogue mené grâce à la médiation de l'Union;	– les avancées dans le dialogue entre Belgrade et Pristina, en particulier dans les domaines de la liberté de circulation et de l'énergie; regrette l'absence d'avancées dans la mise en œuvre de la voie de la normalisation et demande que des efforts soient entrepris et des moyens mis en place pour normaliser les relations et développer le dialogue mené grâce à la médiation de l'Union; ***déplore les attaques survenues en 2023 dans le nord du Kosovo et s'attend à ce que la Serbie prenne toutes les mesures nécessaires pour appréhender les auteurs de ces attaques ainsi que pour les traduire rapidement en justice;***

Or. en

Amendement 129
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– les avancées dans le dialogue entre Belgrade et Pristina, en particulier dans les domaines de la liberté de circulation et de l'énergie; regrette l'absence d'avancées dans la mise en œuvre de la voie de la normalisation et demande que des efforts soient entrepris et des moyens mis en place pour normaliser les relations et développer le dialogue mené grâce à la médiation de l'Union;	– les avancées dans le dialogue entre Belgrade et Pristina, en particulier dans les domaines de la liberté de circulation et de l'énergie; regrette l'absence d'avancées dans la mise en œuvre de la voie de la normalisation et demande que des efforts soient entrepris et des moyens mis en place pour normaliser les relations et développer le dialogue mené grâce à la médiation de l'Union; ***s'engage à collaborer étroitement avec le représentant spécial sortant de l'Union européenne pour le dialogue entre Belgrade et Pristina et les autres questions régionales concernant les Balkans occidentaux et avec le prochain représentant spécial;***

Or. en

Amendement 130
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– la décision de l'ALECE autorisant le Kosovo à être représenté par ses propres institutions, ainsi que la levée des restrictions à l'entrée au Kosovo de produits finis en Serbie;

Or. en

Amendement 131
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 4

Proposition de résolution	*Amendement*

– les progrès accomplis par le Monténégro pour ce qui est de satisfaire aux critères provisoires fixés pour les chapitres 23 et 24 de l'acquis de l'Union; encourage le pays à continuer de progresser sur la voie d'une mise en œuvre rapide des réformes liées à l'Union;	***supprimé***

Or. en

Amendement 132
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– les progrès accomplis par le Monténégro pour ce qui est de satisfaire aux critères provisoires fixés pour les chapitres 23 et 24 de l'acquis de l'Union; encourage le pays à continuer de progresser sur la voie d'une mise en œuvre rapide des réformes liées à l'Union;	– les progrès accomplis par le Monténégro pour ce qui est de satisfaire aux critères provisoires fixés pour les chapitres 23 et 24 de l'acquis de l'Union; encourage le pays à continuer de progresser sur la voie d'une mise en œuvre rapide des réformes liées à l'Union; ***condamne les tentatives par la Russie et les pays voisins d'exploiter les tensions ethniques au Monténégro afin d'alimenter les conflits et de diviser les communautés; constate l'utilisation de l'Église orthodoxe serbe en tant qu'instrument d'influence extérieure et condamne son ingérence à cet égard;***

Or. en

Amendement 133
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 4

Proposition de résolution	*Amendement*

– les progrès accomplis par le Monténégro pour ce qui est de satisfaire aux critères provisoires fixés pour les chapitres 23 et 24 de l'acquis de l'Union; encourage ***le pays à continuer de progresser sur la voie d'une*** mise en œuvre rapide des réformes liées à l'Union;	– les progrès accomplis par le Monténégro pour ce qui est de satisfaire aux critères provisoires fixés pour les chapitres 23 et 24 de l'acquis de l'Union; encourage ***la*** mise en œuvre rapide des réformes liées à l'Union; ***exprime son inquiétude quant à l'ingérence étrangère, à la montée dans le pays de discours antioccidentaux et de discorde, ainsi qu'aux propositions législatives controversées concernant la citoyenneté et les agents étrangers;***

Or. en

Amendement 134
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet, Roberto Vannacci

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– les progrès accomplis par le Monténégro pour ce qui est de satisfaire aux critères provisoires fixés pour les chapitres 23 et 24 de l'acquis de l'Union; encourage le pays à continuer de progresser sur la voie d'une mise en œuvre rapide des réformes liées à l'Union;	– les progrès accomplis par le Monténégro pour ce qui est de satisfaire aux critères provisoires fixés pour les chapitres 23 et 24 de l'acquis de l'Union; encourage le pays à continuer de progresser sur la voie d'une mise en œuvre rapide des réformes liées à l'Union; ***appelle l'Union à mettre fin à des processus d'élargissement qu'elle ne pourra assumer, au risque de menacer les intérêts vitaux des actuels États membres;***

Or. fr

Amendement 135
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*

– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de la Macédoine du Nord; appelle à entamer la phase suivante des négociations sans plus tarder; invite le gouvernement de la Macédoine du Nord à travailler de manière constructive avec les pays voisins afin de lever les obstacles qui subsistent pour faire avancer les négociations d'adhésion;	***supprimé***

Or. en

Amendement 136
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– la ***finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de la Macédoine du Nord; appelle à entamer la phase suivante des négociations sans plus tarder; invite le gouvernement de la Macédoine du Nord à travailler de manière constructive avec les pays voisins afin de lever les obstacles qui subsistent pour faire avancer les négociations d'adhésion***;	– la ***nécessité de geler complètement les relations avec Skopje***;

Or. el

Amendement 137
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de la Macédoine du Nord; appelle ***à entamer la***	– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de la Macédoine du Nord; appelle le

phase suivante des négociations sans plus tarder; invite le gouvernement de la Macédoine du Nord à ***travailler de manière constructive avec les pays voisins afin de lever les obstacles qui subsistent pour faire avancer les négociations d'adhésion***;	gouvernement de la Macédoine du Nord à ***parvenir à des résultats tangibles dans le respect de ses obligations découlant du cadre de négociation avec l'Union, à adopter les modifications constitutionnelles nécessaires et à mettre en œuvre de bonne foi l'accord de Prespa et le traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération avec la Bulgarie et ses protocoles afin d'engager la phase suivante du processus***;

Or. en

Amendement 138
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de la Macédoine du Nord; appelle à entamer la phase suivante des négociations ***sans plus tarder***; ***invite le gouvernement de la Macédoine du Nord à travailler de manière constructive avec les pays voisins afin de lever les obstacles qui subsistent pour faire avancer les négociations d'adhésion;***	– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de la Macédoine du Nord; appelle à entamer la phase suivante des négociations;

Or. en

Amendement 139
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de la	– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de la

Macédoine du Nord; appelle à entamer la phase suivante des négociations ***sans plus tarder***; invite le gouvernement de la Macédoine du Nord à travailler de manière constructive ***avec les pays voisins*** afin de lever les obstacles qui subsistent pour faire avancer les négociations d'adhésion;	Macédoine du Nord; appelle à entamer la phase suivante des négociations ***une fois que les critères établis dans le cadre de négociation seront respectés***; invite le gouvernement de la Macédoine du Nord à travailler de manière constructive ***à ses engagements relatifs au cadre de la politique d'élargissement*** afin de lever les obstacles qui subsistent pour faire avancer les négociations d'adhésion;

Or. en

Amendement 140
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de la Macédoine du Nord***;*** appelle à entamer la phase suivante des négociations sans plus tarder; invite le gouvernement ***de la Macédoine du Nord*** à travailler de manière constructive ***avec les pays voisins*** afin de lever les obstacles qui subsistent pour faire avancer les négociations d'adhésion;	– la finalisation réussie, fin 2023, du processus d'examen analytique de la Macédoine du Nord ***et*** appelle à entamer la phase suivante des négociations sans plus tarder; invite le gouvernement ***et les pays voisins*** à travailler ***ensemble*** de manière constructive afin de lever les obstacles qui subsistent pour faire avancer les négociations d'adhésion***, et rappelle que les questions bilatérales doivent rester distinctes du processus d'adhésion***;

Or. en

Amendement 141
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– la finalisation réussie, fin 2023, du	– la finalisation réussie, fin 2023, du

processus d'examen analytique de la Macédoine du Nord; appelle à ***entamer la phase suivante des négociations sans plus tarder***; invite le gouvernement de la Macédoine du Nord à travailler de manière constructive avec les pays voisins afin de lever les obstacles qui subsistent pour faire avancer les négociations d'adhésion;	processus d'examen analytique de la Macédoine du Nord; appelle à ***une évaluation complète des incidences potentielles de l'adhésion de la Macédoine du Nord avant toute avancée vers cette adhésion*** invite le gouvernement de la Macédoine du Nord à travailler de manière constructive avec les pays voisins afin de lever les obstacles qui subsistent pour faire avancer les négociations d'adhésion;

Or. en

Amendement 142
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– le rôle constructif que joue une société civile locale dynamique dans le processus d'intégration de l'Union; encourage les pays concernés par l'élargissement à offrir un espace favorable et un cadre adapté pour la coopération afin de garantir une participation significative; souligne que la société civile est essentielle pour favoriser la démocratie et le pluralisme ainsi que pour promouvoir la bonne gouvernance et le progrès social;

Or. en

Amendement 143
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*

– la reprise réussie du dialogue sur la PESC entre l'Union européenne et ses partenaires dans les Balkans occidentaux et l'importance de ces partenariats pour la paix et la sécurité; rappelle que l'élargissement de l'Union est un investissement géostratégique qui exige un engagement tant de l'Union que des pays concernés par l'élargissement et en voie d'adhésion; rappelle, dans ce contexte, la nécessité de poursuivre les réformes concernant l'état de droit, les droits fondamentaux et l'administration publique, ainsi que de s'aligner sur la PESC, notamment en ce qui concerne les sanctions;	***supprimé***

Or. en

Amendement 144
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– la reprise réussie du dialogue sur la PESC entre l'Union européenne et ses partenaires dans les Balkans occidentaux et l'importance de ces partenariats pour la paix et la sécurité; rappelle que l'élargissement de l'Union est un investissement géostratégique qui exige un engagement tant de l'Union que des pays concernés par l'élargissement et en voie d'adhésion; rappelle, dans ce contexte, la nécessité de poursuivre les réformes concernant l'état de droit, les droits fondamentaux et l'administration publique, ainsi que de s'aligner sur la PESC, notamment en ce qui concerne les sanctions;	– la reprise réussie du dialogue sur la PESC entre l'Union européenne et ses partenaires dans les Balkans occidentaux et l'importance de ces partenariats pour la paix et la sécurité; rappelle que l'élargissement de l'Union est un investissement géostratégique qui exige un engagement tant de l'Union que des pays concernés par l'élargissement et en voie d'adhésion; rappelle, dans ce contexte, la nécessité de poursuivre les réformes concernant l'état de droit, les droits fondamentaux et l'administration publique, ainsi que de s'aligner sur la PESC, notamment en ce qui concerne les sanctions; ***insiste en outre sur les menaces posées par les ingérences étrangères malintentionnées dans la région et souligne l'importance de la lutte contre la désinformation; met en garde contre des***

relations avec les rivaux systémiques de l'Union qui pourraient mettre en péril l'avenir prospère, durable et sûr offert par l'adhésion à l'Union, et rappelle à cet égard la valeur ajoutée des investissements réalisés par l'Union européenne dans le cadre de l'IAP III, de la facilité pour les réformes et la croissance en faveur des Balkans occidentaux nouvellement établie (et du plan de croissance), ainsi que du cadre d'investissement en faveur des Balkans occidentaux; invite le commissaire chargé de l'élargissement à renforcer la visibilité de l'action de l'Union dans les Balkans occidentaux;

Or. en

Amendement 145
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– la reprise réussie du dialogue sur la PESC entre l'Union européenne et ses partenaires dans les Balkans occidentaux et l'importance de ces partenariats pour la paix et la sécurité; rappelle que l'élargissement de l'Union est un investissement géostratégique qui exige un engagement tant de l'Union que des pays concernés par l'élargissement et en voie d'adhésion; rappelle, dans ce contexte, la nécessité de poursuivre les réformes concernant l'état de droit, les droits fondamentaux et l'administration publique, ainsi que de s'aligner sur la PESC, notamment en ce qui concerne les sanctions;	– la reprise réussie du dialogue sur la PESC entre l'Union européenne et ses partenaires dans les Balkans occidentaux et l'importance de ces partenariats pour la paix et la sécurité; rappelle que l'élargissement de l'Union est un investissement géostratégique qui exige un engagement tant de l'Union que des pays concernés par l'élargissement et en voie d'adhésion; rappelle, dans ce contexte, la nécessité de poursuivre les réformes concernant l'état de droit, les droits fondamentaux et l'administration publique, ainsi que de s'aligner sur la PESC, notamment en ce qui concerne les sanctions; ***estime qu'une condition absolument essentielle pour le rapprochement des partenaires des Balkans occidentaux avec l'Union européenne est que, par leur activité en***

matière de politique extérieure et par la manière dont ils votent les résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies, ces partenaires continuent de montrer qu'ils soutiennent l'Ukraine et qu'ils voient sous un jour positif les sanctions contre la Russie et leur renforcement;

Or. fi

Amendement 146
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– la reprise réussie du dialogue sur la PESC entre l'Union européenne et ses partenaires dans les Balkans occidentaux et l'importance de ces partenariats pour la paix et la sécurité; rappelle que l'élargissement de l'Union est un investissement géostratégique qui exige un engagement tant de l'Union que des pays concernés par l'élargissement et en voie d'adhésion; rappelle, dans ce contexte, la nécessité de poursuivre les réformes concernant l'état de droit, les droits fondamentaux et l'administration publique, ainsi que de s'aligner sur la PESC, notamment en ce qui concerne les sanctions;	– la reprise réussie du dialogue sur la PESC entre l'Union européenne et ses partenaires dans les Balkans occidentaux et l'importance de ces partenariats pour la paix et la sécurité ***à la lumière des évolutions dynamiques de l'environnement international***; rappelle que l'élargissement de l'Union est un investissement géostratégique ***fondé sur le mérite,*** qui exige un engagement tant de l'Union que des pays concernés par l'élargissement et en voie d'adhésion; ***rappelle que l'Union est fondée sur les valeurs de démocratie, d'état de droit et de respect des droits de l'homme, qui font partie des critères de Copenhague, lesquels constituent l'ensemble essentiel de critères pour l'adhésion à l'Union;*** rappelle, dans ce contexte, la nécessité de poursuivre les réformes concernant l'état de droit, les droits fondamentaux et l'administration publique, ainsi que de s'aligner sur la PESC, notamment en ce qui concerne les sanctions;

Or. en

Amendement 147
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– la reprise réussie du dialogue sur la PESC entre l'Union européenne et ses partenaires dans les Balkans occidentaux et l'importance de ces partenariats pour la paix et la sécurité; rappelle que l'élargissement de l'Union est un investissement géostratégique qui exige un engagement tant de l'Union que des pays concernés par l'élargissement et en voie d'adhésion; rappelle, dans ce contexte, la nécessité de poursuivre les réformes concernant l'état de droit, les droits fondamentaux et l'administration publique, ainsi que de s'aligner sur la PESC, notamment en ce qui concerne les sanctions;	– la reprise réussie du dialogue sur la PESC entre l'Union européenne et ses partenaires dans les Balkans occidentaux et l'importance de ces partenariats pour la paix et la sécurité; rappelle que l'élargissement de l'Union est un investissement géostratégique qui exige un engagement tant de l'Union que des pays concernés par l'élargissement et en voie d'adhésion; rappelle, dans ce contexte, la nécessité de poursuivre les réformes concernant l'état de droit, les droits fondamentaux et l'administration publique, ainsi que de s'aligner sur la PESC, notamment en ce qui concerne les sanctions ***et la politique de l'Union en matière de visas***; ***invite les pays des Balkans occidentaux à faire usage de toutes les ressources mises à leur disposition au titre de la facilité pour les réformes et la croissance en faveur des Balkans occidentaux afin de soutenir leur alignement sur les valeurs, les lois, les normes, les politiques et les pratiques de l'Union;***

Or. en

Amendement 148
António Tânger Corrêa, Jordan Bardella, Matthieu Valet et Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– la reprise réussie du dialogue sur la PESC entre l'Union européenne et ses partenaires dans les Balkans occidentaux et	– la reprise réussie du dialogue sur la PESC entre l'Union européenne et ses partenaires dans les Balkans occidentaux et

l'importance de ces partenariats pour la paix et la sécurité; ***rappelle que l'élargissement de l'Union est un investissement géostratégique qui exige un engagement tant de l'Union que des pays concernés par l'élargissement et en voie d'adhésion;*** rappelle, dans ce contexte, la nécessité de poursuivre les réformes concernant l'état de droit, les droits fondamentaux et l'administration publique***, ainsi que de s'aligner sur la PESC, notamment en ce qui concerne les sanctions***;	l'importance de ces partenariats pour la paix et la sécurité; rappelle, dans ce contexte, la nécessité de poursuivre les réformes concernant l'état de droit, les droits fondamentaux et l'administration publique;

Or. en

Amendement 149
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– la reprise réussie du dialogue sur la PESC entre l'Union européenne et ses partenaires dans les Balkans occidentaux et l'importance de ces partenariats pour la paix et la sécurité; rappelle que l'élargissement de l'Union est un investissement géostratégique qui exige un engagement tant de l'Union que des pays concernés par l'élargissement et en voie d'adhésion; rappelle, dans ce contexte, la nécessité de poursuivre les réformes concernant l'état de droit, les droits fondamentaux et l'administration publique, ainsi que de s'aligner sur la PESC, notamment en ce qui concerne les sanctions;	– la reprise réussie du dialogue sur la PESC entre l'Union européenne et ses partenaires dans les Balkans occidentaux et l'importance de ces partenariats pour la paix et la sécurité; rappelle que l'élargissement de l'Union est un investissement géostratégique qui exige un engagement tant de l'Union que des pays concernés par l'élargissement et en voie d'adhésion***, ainsi qu'une réponse à l'influence malintentionnée de la Russie, de la Chine et d'autres acteurs qui cherchent à saper la stabilité régionale***; rappelle, dans ce contexte, la nécessité de poursuivre les réformes concernant l'état de droit, les droits fondamentaux et l'administration publique, ainsi que de s'aligner sur la PESC, notamment en ce qui concerne les sanctions;

Or. en

Amendement 150
Francisco José Millán Mon

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– la reprise réussie du dialogue sur la PESC entre l'Union européenne et ses partenaires dans les Balkans occidentaux et l'importance de ces partenariats pour la paix et la sécurité; rappelle que l'élargissement de l'Union est un investissement géostratégique qui exige un engagement tant de l'Union que des pays concernés par l'élargissement et en voie d'adhésion; rappelle, dans ce contexte, la nécessité de poursuivre les réformes concernant l'état de droit, les droits fondamentaux et l'administration publique, ainsi que de s'aligner sur la PESC, notamment en ce qui concerne les sanctions;	– la reprise réussie du dialogue sur la PESC entre l'Union européenne et ses partenaires dans les Balkans occidentaux et l'importance de ces partenariats pour la paix et la sécurité; rappelle que l'élargissement de l'Union est un investissement géostratégique qui exige un engagement tant de l'Union que des pays concernés par l'élargissement et en voie d'adhésion; rappelle, dans ce contexte, la nécessité de poursuivre les réformes concernant l'état de droit, les droits fondamentaux et l'administration publique, ainsi que de s'aligner sur la PESC, notamment en ce qui concerne les sanctions; ***souligne également qu'il est nécessaire de tenir compte de la capacité d'intégration de l'Union européenne;***

Or. es

Amendement 151
Kinga Gál

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– la reprise réussie du dialogue sur la PESC entre l'Union européenne et ses partenaires dans les Balkans occidentaux et l'importance de ces partenariats pour la paix et la sécurité; rappelle que l'élargissement de l'Union est un investissement géostratégique qui exige un engagement tant de l'Union que des pays concernés par l'élargissement et en voie d'adhésion; rappelle, dans ce contexte, la	– la reprise réussie du dialogue sur la PESC entre l'Union européenne et ses partenaires dans les Balkans occidentaux et l'importance de ces partenariats pour la paix et la sécurité; rappelle que l'élargissement de l'Union est un investissement géostratégique qui exige un engagement tant de l'Union que des pays concernés par l'élargissement et en voie d'adhésion; rappelle, dans ce contexte, la

nécessité de poursuivre les réformes concernant l'état de droit, les droits fondamentaux et l'administration publique, ainsi que de s'aligner sur la PESC***, notamment en ce qui concerne les sanctions***;	nécessité de poursuivre les réformes concernant l'état de droit, les droits fondamentaux et l'administration publique, ainsi que de s'aligner sur la PESC; ***souligne toutefois que l'adhésion ne peut être que fondée sur le mérite, et non conditionnée à des exigences idéologiques;***

Or. en

Amendement 152
Nathalie Loiseau, Urmas Paet, Hilde Vautmans, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– la reprise réussie du dialogue sur la PESC entre l'Union européenne et ses partenaires dans les Balkans occidentaux et l'importance de ces partenariats pour la paix et la sécurité; rappelle que l'élargissement de l'Union est un investissement géostratégique qui exige un engagement tant de l'Union que des pays concernés par l'élargissement et en voie d'adhésion; rappelle, dans ce contexte, la nécessité de poursuivre les réformes concernant l'état de droit, les droits fondamentaux et l'administration publique, ainsi que de s'aligner sur la PESC, notamment en ce qui concerne les sanctions;	– la reprise réussie du dialogue sur la PESC entre l'Union européenne et ses partenaires dans les Balkans occidentaux et l'importance de ces partenariats pour la paix et la sécurité; rappelle que l'élargissement de l'Union est un investissement géostratégique qui exige un engagement tant de l'Union que des pays concernés par l'élargissement et en voie d'adhésion; rappelle, dans ce contexte, ***qu'il s'agit d'un processus réversible et fondé sur le mérite, ce qui implique*** la nécessité de poursuivre les réformes concernant l'état de droit, les droits fondamentaux et l'administration publique, ainsi que de s'aligner sur la PESC, notamment en ce qui concerne les sanctions;

Or. en

Amendement 153
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– la reprise réussie du dialogue sur la PESC entre l'Union européenne et ses partenaires dans les Balkans occidentaux et l'importance de ces partenariats pour la paix et la sécurité; rappelle que l'élargissement de l'Union est un investissement géostratégique qui exige un engagement tant de l'Union que des pays concernés par l'élargissement et en voie d'adhésion; rappelle, dans ce contexte, la nécessité de poursuivre les réformes concernant l'état de droit, les droits fondamentaux ***et*** l'administration publique, ainsi que de s'aligner sur la PESC, notamment en ce qui concerne les sanctions;	– la reprise réussie du dialogue sur la PESC entre l'Union européenne et ses partenaires dans les Balkans occidentaux et l'importance de ces partenariats pour la paix et la sécurité; rappelle que l'élargissement de l'Union est un investissement géostratégique qui exige un engagement tant de l'Union que des pays concernés par l'élargissement et en voie d'adhésion; rappelle, dans ce contexte, la nécessité de poursuivre les réformes concernant l'état de droit, les droits fondamentaux***,*** l'administration publique ***et l'alignement en matière de visas***, ainsi que de s'aligner ***pleinement*** sur la PESC, notamment en ce qui concerne les sanctions;

Or. en

Amendement 154
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– la reprise réussie du dialogue sur la PESC entre l'Union européenne et ses partenaires dans les Balkans occidentaux et l'importance de ces partenariats pour la paix et la sécurité; rappelle que l'élargissement de l'Union ***est un investissement géostratégique qui*** exige un engagement tant de l'Union que des pays concernés par l'élargissement et en voie d'adhésion; rappelle, dans ce contexte, la nécessité de poursuivre les réformes concernant l'état de droit, les droits fondamentaux et l'administration publique, ainsi que de s'aligner sur la PESC***, notamment en ce qui concerne les sanctions***;	– la reprise réussie du dialogue sur la PESC entre l'Union européenne et ses partenaires dans les Balkans occidentaux et l'importance de ces partenariats pour la paix et la sécurité; rappelle que l'élargissement de l'Union ***peut entraîner des risques géostratégiques dont l'évaluation minutieuse*** exige un engagement tant de l'Union que des pays concernés par l'élargissement et en voie d'adhésion; rappelle, dans ce contexte, la nécessité de poursuivre les réformes concernant l'état de droit, les droits fondamentaux et l'administration publique, ainsi que de s'aligner sur la PESC;

Or. de

Amendement 155
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– la décision d'ouvrir des négociations d'adhésion avec l'Ukraine et la Moldavie; se réjouit du fait que le taux d'alignement de la Moldavie sur la PESC ait considérablement augmenté, passant de 54 % en 2022 à 86 % en 2024; demande l'accélération du processus d'examen analytique et l'organisation en temps utile des conférences intergouvernementales ultérieures;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 156
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– la décision d'ouvrir des négociations d'adhésion avec l'Ukraine et la Moldavie; se réjouit du fait que le taux d'alignement de la Moldavie sur la PESC ait considérablement augmenté, passant de 54 % en 2022 à 86 % en 2024; demande l'accélération du processus d'examen analytique et l'organisation en temps utile des conférences intergouvernementales ultérieures;	***supprimé***

Or. en

Amendement 157
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– la décision d'ouvrir des négociations d'adhésion avec l'Ukraine et la Moldavie; se réjouit du fait que le taux d'alignement de la Moldavie sur la PESC ait considérablement augmenté, passant de 54 % en 2022 à 86 % en 2024; demande l'accélération du processus d'examen analytique et l'organisation en temps utile des conférences intergouvernementales ultérieures;	***Supprimé***

Or. de

Amendement 158
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– la décision d'ouvrir des négociations d'adhésion avec l'Ukraine et la Moldavie; se réjouit du fait que le taux d'alignement de la Moldavie sur la PESC ait considérablement augmenté, passant de 54 % en 2022 à 86 % en 2024; demande l'accélération du processus d'examen analytique et l'organisation en temps utile des conférences intergouvernementales ultérieures;	– la décision d'ouvrir des négociations d'adhésion avec l'Ukraine et la Moldavie; se réjouit du fait que le taux d'alignement de la Moldavie sur la PESC ait considérablement augmenté, passant de 54 % en 2022 à 86 % en 2024; ***encourage l'Ukraine et la Moldavie à maintenir cette tendance positive vers un alignement complet, y compris en accord avec les principes de souveraineté et d'intégrité territoriale de tous les États membres de l'Union;*** demande l'accélération du processus d'examen analytique et l'organisation en temps utile des conférences intergouvernementales ultérieures;

Or. en

Amendement 159
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Urmas Paet, Ilhan Kyuchyuk, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann et Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– la décision d'ouvrir des négociations d'adhésion avec l'Ukraine et la Moldavie; se réjouit du fait que le taux d'alignement de la Moldavie sur la PESC ait considérablement augmenté, passant de 54 % en 2022 à 86 % en 2024; demande l'accélération du processus d'examen analytique et l'organisation en temps utile des conférences intergouvernementales ultérieures;	– la décision d'ouvrir des négociations d'adhésion avec l'Ukraine et la Moldavie; se réjouit du fait que le taux d'alignement de la Moldavie sur la PESC ait considérablement augmenté, passant de 54 % en 2022 à 86 % en 2024; ***salue les résultats du référendum constitutionnel en Moldavie, qui sont l'expression de la volonté du peuple d'adhérer à l'Union;*** demande l'accélération du processus d'examen analytique et l'organisation en temps utile des conférences intergouvernementales ultérieures;

Or. en

Amendement 160
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– la décision d'ouvrir des négociations d'adhésion avec l'Ukraine et la Moldavie; se réjouit du fait que le taux d'alignement de la Moldavie sur la PESC ait considérablement augmenté, passant de 54 % en 2022 à 86 % en 2024; ***demande l'accélération du processus d'examen analytique et l'organisation en temps utile des conférences intergouvernementales ultérieures;***	– la décision d'ouvrir des négociations d'adhésion avec l'Ukraine et la Moldavie; se réjouit du fait que le taux d'alignement de la Moldavie sur la PESC ait considérablement augmenté, passant de 54 % en 2022 à 86 % en 2024;

Or. en

Amendement 161
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– la décision d'ouvrir des négociations d'adhésion avec l'Ukraine et la Moldavie; se réjouit du fait que le taux d'alignement de la Moldavie sur la PESC ait considérablement augmenté, passant de 54 % en 2022 à 86 % en 2024; demande l'accélération du processus d'examen analytique et l'organisation en temps utile des conférences intergouvernementales ultérieures;	– la décision d'ouvrir des négociations d'adhésion avec l'Ukraine et la Moldavie; se réjouit du fait que le taux d'alignement de la Moldavie sur la PESC ait considérablement augmenté, passant de 54 % en 2022 à 86 % en 2024; demande l'accélération du processus d'examen analytique et l'organisation en temps utile des conférences intergouvernementales ultérieures ***afin de confirmer la date visée par la Moldavie pour une adhésion d'ici 2030***;

Or. en

Amendement 162
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– la décision d'ouvrir des négociations d'adhésion avec l'Ukraine et la Moldavie; se réjouit du fait que le taux d'alignement de la Moldavie sur la PESC ait considérablement augmenté, passant de 54 % en 2022 à 86 % en 2024; ***demande l'accélération*** du processus d'examen analytique ***et*** l'organisation en temps utile des conférences intergouvernementales ultérieures;	– la décision d'ouvrir des négociations d'adhésion avec l'Ukraine et la Moldavie; se réjouit du fait que le taux d'alignement de la Moldavie sur la PESC ait considérablement augmenté, passant de 54 % en 2022 à 86 % en 2024; ***se félicite du début*** du processus d'examen analytique ***pour l'Ukraine et la Moldavie, malgré les précédents retards; demande*** l'organisation en temps utile des conférences intergouvernementales ultérieures;

Or. en

Amendement 163
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis et Vasile Dîncu

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– se félicite des niveaux élevés d'alignement avec la PESC dans la plupart des pays des Balkans occidentaux, à l'exception de la Serbie;

Or. en

Amendement 164
Nathalie Loiseau, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 8

Proposition de résolution	*Amendement*
– les tentatives en cours de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan visant à normaliser leurs relations; encourage ces pays à signer sans délai un accord de paix global;	***supprimé***

Or. en

Amendement 165
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 8

Proposition de résolution	*Amendement*
– les tentatives en cours de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan visant à normaliser leurs relations; encourage ces ***pays*** à signer	– les tentatives en cours de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan visant à normaliser leurs relations***, comme la déclaration conjointe de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan***

sans délai un accord de paix global;	***du 7 décembre 2023 sur les mesures visant à consolider la confiance ainsi que les progrès réalisés dans le cadre du processus de délimitation des frontières entre les l'Arménie et l'Azerbaïdjan, qui ont conduit à un accord concernant plusieurs segments de la frontière***; encourage ces ***deux parties*** à signer sans délai un accord de paix global; ***demande à l'Azerbaïdjan de prendre réellement des mesures à cette fin; réaffirme son attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale aussi bien de l'Arménie que de l'Azerbaïdjan et soutient vivement la normalisation de leurs relations sur la base des principes de la reconnaissance mutuelle de l'intégrité territoriale et de l'inviolabilité des frontières, conformément à la déclaration d'Alma-Ata de 1991; demande une nouvelle fois le retrait des troupes azerbaïdjanaises de l'ensemble du territoire souverain de l'Arménie;***

Or. en

Amendement 166
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 8

Proposition de résolution	*Amendement*
– les tentatives en cours de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan visant à normaliser leurs relations; encourage ces pays à signer sans délai un accord de paix global;	– les tentatives en cours de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan visant à normaliser leurs relations; encourage ces pays à signer sans délai un accord de paix global; ***condamne l'Azerbaïdjan pour es efforts continus visant à saper la possibilité d'une paix régionale et ses menaces continues à l'encontre de l'Arménie; demande à l'Union et à ses États membres d'exclure toute assistance à l'Azerbaïdjan en matière sécuritaire, technique ou financière, y compris au***

moyen des différents instruments de l'Union, qui pourrait contribuer au renforcement des capacités offensives de l'Azerbaïdjan ou mettre en péril la sécurité, l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Arménie; se félicite des réunions régulières sous le format du dialogue politique et de sécurité entre l'Union et l'Arménie, lequel constitue un jalon supplémentaire de la coopération entre les parties dans les domaines de la défense et de la sécurité;

Or. en

Amendement 167
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet, Jorge Martín Frías, Hermann Tertsch

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 8

Proposition de résolution	*Amendement*
– les tentatives en cours de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan visant à normaliser leurs relations; encourage ces pays à signer sans délai un accord de paix global;	– les tentatives en cours de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan visant à normaliser leurs relations; encourage ces pays à signer sans délai un accord de paix global; ***apporte son soutien total au peuple arménien et aux chrétiens d'orient de la région qui sont la cible des velléités expansionnistes de l'Azerbaïdjan; rappelle que l'Azerbaïdjan s'ingère de façon répétée et manifeste dans les affaires intérieures de la France, notamment en Nouvelle-Calédonie et en Martinique afin d'y fragiliser la paix civile et inciter à l'insurrection;***

Or. fr

Amendement 168
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis et Vasile Dîncu

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 8

Proposition de résolution	*Amendement*
– les tentatives en cours de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan visant à normaliser leurs relations; encourage ces pays à signer sans délai un accord de paix global;	– les tentatives en cours de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan visant à normaliser leurs relations; encourage ces pays à signer sans délai un accord de paix global; ***rappelle dans ce contexte sa position selon laquelle tout accord de partenariat entre l'Union européenne et l'Azerbaïdjan – y compris dans le domaine de l'énergie – doit être assorti de conditions strictes en ce qui concerne le respect du droit international, des droits fondamentaux et des obligations internationales, en particulier le fait que l'Azerbaïdjan doit faire des progrès substantiels vers un accord de paix global et durable avec l'Arménie;***

Or. en

Amendement 169
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 8

Proposition de résolution	*Amendement*
– les tentatives en cours de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan visant à normaliser leurs relations; encourage ces pays à signer sans délai un accord de paix global;	– les tentatives en cours de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan visant à normaliser leurs relations; encourage ces pays à signer sans délai un accord de paix global; ***condamne toute agression militaire, tout usage de la force ou toute menace hybride à l'encontre de l'Arménie, ainsi que toute ingérence étrangère et toute tentative de déstabiliser la situation politique en Arménie; salue en outre la décision d'adopter la première mesure d'assistance au titre de la facilité européenne pour la paix en soutien aux forces armées arméniennes;***

Or. en

Amendement 170
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Fernand Kartheiser, Charlie Weimers, Nikolaos Anadiotis

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 8

Proposition de résolution	*Amendement*
– les tentatives en cours de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan visant à normaliser leurs relations; encourage ces pays à signer sans délai un accord de paix global;	– les tentatives en cours de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan visant à normaliser leurs relations; encourage ces pays à signer sans délai un accord de paix global; ***appelle l'Azerbaïdjan, en vue de la normalisation des relations, à permettre aux réfugiés du Haut-Karabakh de retourner dans leurs foyers et à retirer ses troupes du territoire souverain de l'Arménie;***

Or. el

Amendement 171
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 8

Proposition de résolution	*Amendement*
– les tentatives en cours de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan visant à normaliser leurs relations; encourage ces pays à signer sans délai un accord de paix global;	– les tentatives en cours de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan visant à normaliser leurs relations; encourage ces pays à signer sans délai un accord de paix global ***et équitable***; ***demande instamment le retrait des troupes azerbaïdjanaises du territoire souverain internationalement reconnu de l'Arménie et la libération des otages arméniens encore détenus par l'Azerbaïdjan;***

Or. en

Amendement 172
Thijs Reuten et Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 8

Proposition de résolution	*Amendement*
– les tentatives en cours de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan visant à normaliser leurs relations; encourage ces pays à signer sans délai un accord de paix global;	– les tentatives en cours de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan visant à normaliser leurs relations; encourage ces pays à signer sans délai un accord de paix global ***et exhorte les autorités azerbaïdjanaises à se retirer de toutes les parties du territoire souverain de l'Arménie, ainsi qu'à libérer les 23 otages arméniens encore détenus***;

Or. en

Amendement 173
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 8

Proposition de résolution	*Amendement*
– les tentatives en cours de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan visant à normaliser leurs relations; encourage ces pays à signer sans délai un accord de paix global;	– les tentatives en cours de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan visant à normaliser leurs relations; encourage ces pays à signer sans délai un accord de paix global; ***exige que l'Azerbaïdjan respecte l'inviolabilité territoriale de l'Arménie; exige que l'Azerbaïdjan libère les prisonniers politiques qu'il détient;***

Or. fi

Amendement 174
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 8

Proposition de résolution	*Amendement*
– les tentatives en cours de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan visant à normaliser leurs relations; encourage ***ces pays à signer sans délai*** un accord de paix global;	– les tentatives en cours de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan visant à normaliser leurs relations; encourage ***la poursuite des négociations visant*** un accord de paix global ***et une large participation de la société civile sous toutes ses formes dans ces négociations***;

Or. en

Amendement 175
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 8

Proposition de résolution	*Amendement*
– les tentatives en cours de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan visant à normaliser leurs relations; encourage ces pays à signer ***sans délai*** un accord de paix global;	– les tentatives en cours de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan visant à normaliser leurs relations; encourage ces pays à signer un accord de paix global;

Or. en

Amendement 176
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– déplore le nettoyage ethnique du Haut-Karabakh, il y a un an, qui a entraîné le déplacement violent d'au moins 140 000 Arméniens de leurs foyers ancestraux; dénonce le soutien militaire apporté par la Turquie à l'Azerbaïdjan; souligne que l'attaque menée par l'Azerbaïdjan ne peut rester sans réponse et appelle à des sanctions contre les autorités azéries responsables du

nettoyage ethnique; demande la suspension du mémorandum sur l'énergie; demande l'arrêt des négociations sur un nouveau partenariat avec l'Azerbaïdjan, compte tenu de la situation inacceptable des droits de l'homme dans le pays;

Or. el

Amendement 177
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– les activités de la mission civile de l'Union européenne en Arménie (EUMA) au titre de la politique de sécurité et de défense commune, qui continue de contribuer à renforcer la sécurité dans la région en réduisant fortement le nombre d'incidents dans les zones frontalières et touchées par les conflits, réduisant ainsi le niveau de risque pour la population vivant dans ces zones; salue l'assistance apportée par l'Arménie aux activités de l'EUMA sur son territoire; salue la décision du Conseil d'augmenter le nombre d'observateurs déployés ainsi que la capacité de la mission et d'élargir le calendrier de son déploiement, et demande un nouvel élargissement et une présence renforcée dans la région;

Or. en

Amendement 178
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– le fait que l'Union et ses États membres sont restés parmi les plus importants soutiens de l'Autorité palestinienne et de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA);

Or. en

Amendement 179
Nacho Sánchez Amor, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio et Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– la requête soumise par le procureur de la CPI demandant aux chambres préliminaires de la Cour d'émettre des mandats d'arrêt à l'encontre de dirigeants du Hamas, ainsi que du Premier ministre et du ministre de la défense israéliens, et à raison de crimes de guerre;

Or. en

Amendement 180
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– les réunions régulières dans le format du dialogue politique et de sécurité entre l'Union et l'Arménie et le Conseil de partenariat UE-Arménie; salue également la première mesure d'assistance adoptée

pour les forces armées arméniennes en vertu de la facilité européenne pour la paix, ainsi que le soutien militaire apporté par plusieurs États membres à l'Arménie;

Or. en

Amendement 181
Nacho Sánchez Amor, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio et Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– l'affaire 192 de la CIJ — Application de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans la bande de Gaza (Afrique du Sud c. Israël);

Or. en

Amendement 182
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– demande à la Commission et au Conseil de bloquer toute fourniture d'un soutien militaire, technique et financier à l'Azerbaïdjan;

Or. el

Amendement 183
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution

Paragraphe 2 – tiret 8 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– la poursuite des travaux du SEAE visant à faire face aux activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger (FIMI) et à les contrer au moyen de la boîte à outils FIMI de l'Union, de l'établissement des task forces StratCom et d'une coopération étroite avec les États membres, les partenaires internationaux, la société civile et d'autres acteurs pertinents;

Or. en

Amendement 184
Nacho Sánchez Amor, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio et Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 8 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– l'avis consultatif de la CIJ sur les conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques d'Israël dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la présence continue et illicite d'Israël dans le Territoire palestinien occupé;

Or. en

Amendement 185
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 8 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

	– appelle la Commission à aider l'Arménie dans les opérations de déminage;

Or. el

Amendement 186
Nacho Sánchez Amor, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio et Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 2 – tiret 8 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– les récents rapports de la Commission internationale indépendante chargée d'enquêter dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et en Israël, ainsi que son analyse juridique et les recommandations de mise en œuvre de la Cour internationale de justice;

Or. en

Amendement 187
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – partie introductive

Proposition de résolution	*Amendement*
3. condamne***, en particulier***:	3. condamne ***avec la plus grande fermeté***:

Or. en

Amendement 188
Alexander Sell

Proposition de résolution

Paragraphe 3 – partie introductive

Proposition de résolution	*Amendement*
3. ***condamne***, en particulier:	3. ***relève***, en particulier***, ce qui suit***:

Or. en

Amendement 189
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – partie introductive

Proposition de résolution	*Amendement*
3. ***condamne, en particulier***:	3. ***déplore vivement***:

Or. en

Amendement 190
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la guerre d'agression en cours menée par la Russie contre l'Ukraine et les attaques russes, sans cesse plus nombreuses, contre des cibles et infrastructures civiles en Ukraine; demande que la Russie et ses forces supplétives cessent toute action militaire et que les dirigeants russes retirent immédiatement et sans condition leurs troupes d'Ukraine et de tous les autres pays dont ces dernières occupent illégalement le territoire, ou des parties de celui-ci;	– la guerre d'agression en cours menée par la Russie contre l'Ukraine et les attaques russes, sans cesse plus nombreuses, contre des cibles et infrastructures civiles en Ukraine; demande que la Russie et ses forces supplétives cessent toute action militaire et que les dirigeants russes retirent immédiatement et sans condition leurs troupes d'Ukraine et de tous les autres pays dont ces dernières occupent illégalement le territoire, ou des parties de celui-ci; ***exprime une profonde inquiétude quant aux informations selon lesquelles la Russie dispose de plus de 10 000 soldats nord-coréens; condamne sévèrement la participation de la Corée du Nord à la guerre d'agression menée par la***

Russie contre l'Ukraine;

Or. fi

Amendement 191
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la guerre ***d'agression*** en cours ***menée par la Russie contre l'***Ukraine ***et les attaques russes, sans cesse plus nombreuses, contre des cibles et infrastructures civiles en Ukraine; demande que la Russie et ses forces supplétives cessent toute action*** militaire ***et que les dirigeants russes retirent immédiatement et sans condition leurs troupes d'Ukraine et de tous les autres pays dont ces dernières occupent illégalement le territoire, ou des parties de celui-ci***;	– la guerre en cours ***en*** Ukraine ***requiert une approche diplomatique pour répondre au conflit, en exhortant à des négociations afin de réduire les tensions sans escalade de l'engagement*** militaire;

Or. en

Amendement 192
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la guerre d'agression en cours menée par la Russie contre l'Ukraine et les attaques russes, sans cesse plus nombreuses, contre des cibles et infrastructures civiles en Ukraine; demande que la Russie et ses forces supplétives cessent toute action militaire et que ***les dirigeants russes retirent*** immédiatement et sans condition ***leurs*** troupes d'Ukraine	– la guerre d'agression en cours menée par la Russie contre l'Ukraine et les attaques russes, sans cesse plus nombreuses, contre des cibles et infrastructures civiles ***et critiques*** en Ukraine; demande que la Russie et ses forces supplétives cessent toute action militaire et que ***la Russie retire*** immédiatement et sans condition ***son***

et de tous les autres pays dont ces dernières occupent illégalement le territoire, ou des parties de celui-ci;

équipement et ses troupes d'Ukraine et de tous les autres pays dont ces dernières occupent illégalement le territoire, ou des parties de celui-ci; ***condamne toutes les attaques hybrides menées par la Russie en Ukraine et condamne fermement la diffusion de la propagande russe sur sa guerre en Ukraine;***

Or. en

Amendement 193
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– ***la guerre d'agression en cours menée par la Russie contre l'Ukraine et*** les attaques ***russes, sans cesse plus nombreuses,*** contre des cibles et infrastructures civiles en Ukraine***; demande que la Russie et ses forces supplétives cessent toute action militaire et que les dirigeants russes retirent immédiatement et sans condition leurs troupes d'***Ukraine ***et de tous les autres pays dont ces dernières occupent illégalement le territoire, ou des parties de celui-ci***;	– les attaques contre des cibles et infrastructures civiles ***dans la guerre*** en Ukraine***, et l'absence d'initiatives contribuant à apporter la paix en*** Ukraine ***au moyen de négociations et de la diplomatie et aidant son secteur civil dévasté à se reconstruire après des années de guerre***;

Or. en

Amendement 194
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– ***la guerre d'agression en cours menée par la Russie contre l'Ukraine*** et	– ***les combats en cours dans le conflit ukrainien*** et les attaques, sans cesse

les attaques ***russes***, sans cesse plus nombreuses, contre des cibles et infrastructures civiles ***en Ukraine***; demande que ***la Russie et ses*** forces supplétives cessent toute action militaire ***et que les dirigeants russes retirent immédiatement et sans condition leurs troupes d'Ukraine et de tous les autres pays dont ces dernières occupent illégalement le territoire, ou des parties de celui-ci***;	plus nombreuses, ***des deux parties au conflit*** contre des cibles et infrastructures civiles; demande que ***les parties au conflit et leurs*** forces supplétives cessent toute action militaire***, afin de permettre l'ouverture sans délai d'un processus diplomatique de résolution du conflit***;

Or. de

Amendement 195
Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la guerre d'agression en cours menée par la Russie contre l'Ukraine et les attaques russes, sans cesse plus nombreuses, contre des cibles et infrastructures civiles en Ukraine; ***demande*** que la Russie et ses forces supplétives cessent toute action militaire et que les dirigeants russes retirent immédiatement et sans condition leurs troupes d'Ukraine et de tous les autres pays dont ces dernières occupent illégalement le territoire, ou des parties de celui-ci;	– la guerre d'agression en cours menée par la Russie contre l'Ukraine et les attaques russes, sans cesse plus nombreuses, contre des cibles et infrastructures civiles en Ukraine; ***exige*** que la Russie et ses forces supplétives ***respectent la souveraineté nationale de l'Ukraine et qu'elles*** cessent toute action militaire et que les dirigeants russes retirent immédiatement et sans condition leurs troupes d'Ukraine et de tous les autres pays dont ces dernières occupent illégalement le territoire, ou des parties de celui-ci;

Or. el

Amendement 196
Mariusz Kamiński et Michał Dworczyk
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la guerre d'agression en cours menée par la Russie contre l'Ukraine et les attaques russes, sans cesse plus nombreuses, contre des cibles et infrastructures civiles en Ukraine; demande que la Russie et ses forces supplétives cessent toute action militaire et que les dirigeants russes retirent immédiatement et sans condition leurs troupes d'Ukraine et de tous les autres pays dont ces dernières occupent illégalement le territoire, ou des parties de celui-ci;	– ***la nouvelle vague d'impérialisme russe marquée par*** la guerre d'agression en cours menée par la Russie contre l'Ukraine et les attaques russes, sans cesse plus nombreuses, contre des cibles et infrastructures civiles en Ukraine; demande que la Russie et ses forces supplétives cessent toute action militaire et que les dirigeants russes retirent immédiatement et sans condition leurs troupes d'Ukraine et de tous les autres pays dont ces dernières occupent illégalement le territoire, ou des parties de celui-ci;

Or. en

Amendement 197
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la guerre d'agression ***en cours*** menée par la Russie contre l'Ukraine et les attaques russes, sans cesse plus nombreuses, contre des cibles et infrastructures civiles en Ukraine; demande que la Russie et ses forces supplétives cessent toute action militaire et que les dirigeants russes retirent immédiatement et sans condition leurs troupes d'Ukraine et de tous les autres pays dont ces dernières occupent illégalement le territoire, ou des parties de celui-ci;	– la guerre d'agression ***illégale et injustifiable actuellement*** menée par la Russie contre l'Ukraine et les attaques russes, sans cesse plus nombreuses, contre des cibles et infrastructures civiles en Ukraine; demande que la Russie et ses forces supplétives cessent toute action militaire et que les dirigeants russes retirent immédiatement et sans condition leurs troupes d'Ukraine et de tous les autres pays dont ces dernières occupent illégalement le territoire, ou des parties de celui-ci;

Or. en

Amendement 198
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution

Paragraphe 3 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la guerre d'agression en cours menée par la Russie contre l'Ukraine et les attaques russes***, sans cesse plus nombreuses,*** contre des cibles et infrastructures civiles en Ukraine; demande que la Russie et ses forces supplétives cessent toute action militaire et que les dirigeants russes retirent immédiatement et sans condition leurs troupes d'Ukraine et de tous les autres pays dont ces dernières occupent illégalement le territoire, ou des parties de celui-ci;	– la guerre d'agression en cours menée par la Russie contre l'Ukraine et les attaques russes contre des cibles et infrastructures civiles en Ukraine; demande que la Russie et ses forces supplétives cessent toute action militaire et que les dirigeants russes retirent immédiatement et sans condition leurs troupes d'Ukraine et de tous les autres pays dont ces dernières occupent illégalement le territoire, ou des parties de celui-ci;

Or. en

Amendement 199
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Afroditi Latinopoulou, Fernand Kartheiser, Charlie Weimers, Nikolaos Anadiotis, Nicolas Bay

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– l'occupation continue et inacceptable de 37 % des territoires de la République de Chypre, qui, selon le protocole n° 10 de son traité d'adhésion, constituent des territoires européens; exige que la Turquie reconnaisse la République de Chypre, mette fin à toute action militaire et retire immédiatement et sans conditions ses troupes de Chypre dont elle occupe illégalement le territoire ou des parties de celui-ci;

Or. el

Amendement 200
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– le rôle du régime illégitime d'Alexandre Loukachenko qui, de fait, a abandonné au Kremlin la souveraineté nationale de la Biélorussie afin de se maintenir au pouvoir;	***supprimé***

Or. de

Amendement 201
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– le rôle du régime illégitime d'Alexandre Loukachenko qui, de fait, a abandonné au Kremlin la souveraineté nationale de la Biélorussie afin de se maintenir au pouvoir;	***supprimé***

Or. en

Amendement 202
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Urmas Paet, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann et Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– le rôle du régime illégitime d'Alexandre Loukachenko qui, de fait, a abandonné au Kremlin la souveraineté nationale de la Biélorussie afin de se maintenir au pouvoir;	– le rôle du régime illégitime d'Alexandre Loukachenko qui, de fait, a abandonné au Kremlin la souveraineté nationale de la Biélorussie afin de se maintenir au pouvoir ***et son soutien actif à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine***; ***appelle de nouveau à***

l'élargissement des sanctions de l'Union contre la Biélorussie en reproduisant les sanctions de l'Union contre la Russie; demande la poursuite du soutien de l'Union et des États membres aux forces démocratiques et aux prisonniers politiques biélorusses ainsi qu'à leurs familles; ne croit pas, à la lumière de l'environnement répressif en Biélorussie, que l'élection présidentielle annoncée pour janvier 2025 sera libre ni régulière;

Or. en

Amendement 203
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– le rôle du régime illégitime d'Alexandre Loukachenko qui, de fait, a abandonné au Kremlin la souveraineté nationale de la Biélorussie afin de se maintenir au pouvoir;	– le rôle du régime illégitime d'Alexandre Loukachenko qui, de fait, a abandonné au Kremlin la souveraineté nationale de la Biélorussie afin de se maintenir au pouvoir; ***relève qu'une Biélorussie libre et démocratique est essentielle à la sécurité de l'Ukraine et de l'Union; appelle à un soutien accru aux forces démocratiques biélorusses et à ce que le SEAE, le Conseil et les États membres continuent d'insister en faveur de la libération de tous les prisonniers politiques en Biélorussie;***

Or. en

Amendement 204
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– le rôle du régime illégitime d'Alexandre Loukachenko qui, de fait, a abandonné au Kremlin la souveraineté nationale de la Biélorussie afin de se maintenir au pouvoir;	– le rôle du régime illégitime d'Alexandre Loukachenko qui, de fait, a abandonné au Kremlin la souveraineté nationale de la Biélorussie afin de se maintenir au pouvoir; ***le rôle de la Biélorussie dans la migration instrumentalisée, en particulier à la lumière de l'afflux en Pologne de milliers de migrants, orchestré par la Biélorussie afin de forcer leur passage dans l'Union européenne;***

Or. en

Amendement 205
Mariusz Kamiński, Adam Bielan et Michał Dworczyk
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– le rôle du régime illégitime d'Alexandre Loukachenko qui, de fait, a abandonné au Kremlin la souveraineté nationale de la Biélorussie afin de se maintenir au pouvoir;	– le rôle du régime illégitime d'Alexandre Loukachenko qui, de fait, a abandonné au Kremlin la souveraineté nationale de la Biélorussie ***pour garder le contrôle du pays, tout en réprimant brutalement le peuple biélorusse*** afin de se maintenir au pouvoir***, ainsi qu'en faisant de la migration une arme contre l'Union et ses États membres***;

Or. en

Amendement 206
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*

– le rôle du régime illégitime d'Alexandre Loukachenko qui, de fait, a abandonné au Kremlin la souveraineté nationale de la Biélorussie afin de se maintenir au pouvoir;	– le rôle du régime illégitime d'Alexandre Loukachenko qui, de fait, a abandonné au Kremlin la souveraineté nationale de la Biélorussie afin de se maintenir au pouvoir; ***exprime son soutien à l'opposition démocratique en Biélorussie et à sa figure de proue, Svetlana Tikhanovskaïa;***

Or. fi

Amendement 207
Ana Miguel Pedro

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– le rôle du régime illégitime d'Alexandre Loukachenko qui, de fait, a abandonné au Kremlin la souveraineté nationale de la Biélorussie afin de se maintenir au pouvoir;	– le rôle du régime illégitime d'Alexandre Loukachenko qui, de fait, a abandonné au Kremlin la souveraineté nationale de la Biélorussie afin de se maintenir au pouvoir; ***et qui a permis au pays de servir de base militaire à la Russie;***

Or. en

Amendement 208
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Charlie Weimers

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– le rôle du régime illégitime d'Alexandre Loukachenko qui, de fait, a abandonné au Kremlin la souveraineté nationale de la Biélorussie afin de se maintenir au pouvoir;	– le rôle du régime illégitime d'Alexandre Loukachenko qui, de fait, a abandonné au Kremlin la souveraineté nationale de la Biélorussie afin de se maintenir au pouvoir***, ainsi que l'instrumentalisation de la question migratoire***;

Or. el

Amendement 209
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– condamne l'instrumentalisation par Alexandre Loukachenko et Vladimir Poutine de la migration en tant qu'arme hybride contre l'Union; exprime sa solidarité avec les États membres de l'Union affectés et demande à la Commission d'apporter tout le soutien nécessaire, y compris en érigeant des équipements de surveillance et des barrières physiques;

Or. en

Amendement 210
Urmas Paet, Hilde Vautmans, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Nathalie Loiseau, Ilhan Kyuchyuk et Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– l'ingérence de la Corée du Nord dans la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine par l'envoi en Russie d'équipement militaire et de munitions, ainsi que par l'envoi de milliers de soldats pour s'entraîner dans l'est de la Russie et pour rejoindre le combat contre l'Ukraine;

Or. en

Amendement 211
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'augmentation des activités malveillantes, de l'ingérence et de la guerre hybride déployées par la Fédération de Russie, ses institutions et ses forces supplétives pour saper et mettre à bas la stabilité démocratique et la souveraineté de la République de Moldavie;	***supprimé***

Or. de

Amendement 212
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'augmentation des activités malveillantes, de l'ingérence et de la guerre hybride déployées par la Fédération de Russie, ses institutions et ses forces supplétives pour saper et mettre à bas la stabilité démocratique et la souveraineté de la République de Moldavie;	***supprimé***

Or. en

Amendement 213
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'augmentation des activités malveillantes, de l'ingérence et de la guerre hybride déployées par la Fédération de Russie, ses institutions et ses forces supplétives pour saper et mettre à bas la stabilité démocratique et la souveraineté de la République de Moldavie;	***supprimé***

Or. en

Amendement 214
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'augmentation des activités malveillantes, de l'ingérence et de la guerre hybride déployées par la Fédération de Russie, ses institutions et ses forces supplétives pour saper et mettre à bas la stabilité démocratique et la souveraineté de la République de Moldavie;	– l'augmentation des activités malveillantes, de l'ingérence et de la guerre hybride déployées par la Fédération de Russie, ses institutions et ses forces supplétives pour saper et mettre à bas la stabilité démocratique et la souveraineté de la République de Moldavie; ***constate avec inquiétude les suspicions d'intervention russe dans les processus électoraux en Géorgie et en Moldavie et exige une enquête approfondie et transparente à ce sujet;***

Or. fi

Amendement 215
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Urmas Paet, Ilhan Kyuchyuk, Lucia Yar et Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*

– l'augmentation des activités malveillantes, de l'ingérence et de la guerre hybride déployées par la Fédération de Russie, ses institutions et ses forces supplétives pour saper et mettre à bas la stabilité démocratique et la souveraineté de la République de Moldavie;	– l'augmentation des activités malveillantes, de l'ingérence et de la guerre hybride déployées par la Fédération de Russie, ses institutions et ses forces supplétives pour saper et mettre à bas la stabilité démocratique et la souveraineté de la République de Moldavie***, notamment la récente ingérence dans le référendum constitutionnel sur l'adhésion à l'Union européenne et dans les élections présidentielles***;

Or. en

Amendement 216
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'augmentation des activités malveillantes, de l'ingérence et de la guerre hybride déployées par la Fédération de Russie, ses institutions et ses forces supplétives pour saper et mettre à bas la stabilité démocratique et la souveraineté de la République de Moldavie;	– l'augmentation des activités malveillantes, de l'ingérence***, y compris les activités de manipulation et d'ingérence menées depuis l'étranger,*** et de la guerre hybride déployées par la Fédération de Russie, ses institutions et ses forces supplétives pour saper et mettre à bas la stabilité démocratique et la souveraineté de la République de Moldavie;

Or. en

Amendement 217
Antonio López-Istúriz White

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'augmentation des activités malveillantes, de l'ingérence et de la guerre hybride déployées par la Fédération de	– l'augmentation des activités malveillantes, de l'ingérence et de la guerre hybride déployées par la Fédération de

Russie, ses institutions et ses forces supplétives pour saper et mettre à bas la stabilité démocratique et la souveraineté de la République de Moldavie;	Russie, ses institutions et ses forces supplétives pour saper et mettre à bas la stabilité démocratique et la souveraineté de la République de Moldavie ***et de la Géorgie***;

Or. en

Amendement 218
Mariusz Kamiński, Adam Bielan et Michał Dworczyk
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'augmentation des activités malveillantes, de l'ingérence et de la guerre hybride déployées par la Fédération de Russie, ses institutions et ses forces supplétives pour saper et mettre à bas la stabilité démocratique et la souveraineté de la République de Moldavie;	– l'augmentation des activités malveillantes, de l'ingérence et de la guerre hybride déployées par la Fédération de Russie, ses institutions et ses forces supplétives pour saper et mettre à bas la stabilité démocratique et la souveraineté de la République de Moldavie ***et, de même, de la Géorgie***;

Or. en

Amendement 219
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'augmentation des activités malveillantes, de l'ingérence et de la guerre hybride déployées par la Fédération de Russie, ses institutions et ses forces supplétives pour saper et mettre à bas la stabilité démocratique et la souveraineté de la République de Moldavie;	– l'augmentation des activités malveillantes, de l'ingérence et de la guerre hybride déployées par la Fédération de Russie, ses institutions et ses forces supplétives pour saper et mettre à bas ***le processus électoral,*** la stabilité démocratique et la souveraineté de la République de Moldavie;

Or. en

Amendement 220
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer et Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– le blanchiment de gaz russe par le truchement de l'Azerbaïdjan et l'aide apportée par les autorités azerbaïdjanaises au contournement par la Russie des sanctions de l'Union;

Or. en

Amendement 221
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer et Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– l'attaque menée contre des officiers de police kosovars par des troupes paramilitaires bien organisées à Banjska/Banjskë dans le nord du Kosovo, qui a eu lieu le 24 septembre 2023, au cours de laquelle le policier kosovar Afrim Bunjaku est décédé et deux autres policiers ont été blessés; souligne que les auteurs de cette funeste attaque doivent en répondre sans délai devant la justice;

Or. en

Amendement 222
Nathalie Loiseau, Hilde Vautmans et Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, ***qui ont donné lieu à un conflit*** à Gaza qui ***a un effet disproportionné sur les civils et*** a provoqué une situation humanitaire catastrophique;	– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, ***ainsi que la réponse disproportionnée d'Israël*** à Gaza qui a provoqué ***des morts civiles dans une mesure excessive et*** une situation humanitaire catastrophique ***laissant suspecter des violations majeures et à grande échelle du droit international***; ***l'alimentation délibérée et malintentionnée d'une situation exceptionnellement tendue, au moyen d'attaques répétées ciblant Israël depuis le 7 octobre 2023, par des acteurs étatiques et non étatiques dans la région, l'Iran en étant le premier instigateur, mais aussi les houthis au Yémen et le Hezbollah au Liban qui agissent comme certains de ses supplétifs; la décision d'Israël de s'engager dans une opération militaire de grande envergure au Liban le 30 septembre 2024 en réponse aux attaques du Hezbollah, ce qui constitue une nouvelle escalade du conflit;***

Or. en

Amendement 223
Sebastiaan Stöteler

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, qui ont donné lieu à un conflit ***à Gaza*** qui ***a*** un effet disproportionné sur les civils et ***a*** provoqué une situation humanitaire catastrophique;	– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023 ***et la détention persistante d'otages par le Hamas et d'autres groupes terroristes à Gaza***, qui ont donné lieu à un conflit ***entre le Hamas et Israël et*** qui ***ont***

eu un effet disproportionné sur les civils ***des deux côtés*** et provoqué une situation humanitaire catastrophique ***à Gaza, laquelle a été encore exploitée par le Hamas, un groupe inscrit à la liste de l'Union des organisations terroristes***;

Or. en

Amendement 224
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, qui ont donné lieu à un conflit à Gaza qui a un effet ***disproportionné*** sur les civils et a provoqué une situation humanitaire catastrophique;	– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, qui ont donné lieu à un conflit à Gaza qui a un effet ***dramatique*** sur les civils et a provoqué une situation humanitaire catastrophique; ***condamne avec la plus grande fermeté la prise et la détention continue par le Hamas de personnes innocentes, y compris de femmes et d'enfants, en tant qu'otages, et demande la libération immédiate et sans condition des otages;***

Or. sv

Amendement 225
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet, Roberto Vannacci

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, qui ont donné lieu à un conflit à Gaza qui a un effet disproportionné sur les civils et a provoqué	– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, qui ont donné lieu à un conflit à Gaza qui a un effet disproportionné sur les civils et a provoqué

une situation humanitaire catastrophique;	une situation humanitaire catastrophique; ***demande à la Commission de mieux contrôler le versement de fonds européens à des institutions palestiniennes, qui parfois peuvent être liées à des officiels du Hamas;***

Or. fr

Amendement 226
António Tânger Corrêa, Jordan Bardella, Matthieu Valet et Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, qui ont donné lieu à un conflit à Gaza qui a un effet disproportionné sur les civils et a provoqué une situation humanitaire catastrophique;	– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023***, dont le résultat a été le massacre de plus de 1 200 citoyens israéliens, y compris des femmes et des enfants, et la capture de plus de 250 otages***, ***et*** qui ont donné lieu à un conflit à Gaza qui a un effet disproportionné sur les civils et a provoqué une situation humanitaire catastrophique;

Or. en

Amendement 227
Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Marco Tarquinio, Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023***, qui ont donné lieu à un conflit à Gaza qui a un effet disproportionné sur les civils et a provoqué une situation humanitaire***	– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023;

catastrophique;

Or. en

Amendement 228
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– les attentats ***terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le*** 7 octobre 2023***, qui ont donné lieu à un conflit*** à Gaza ***qui a un effet disproportionné sur les civils et a provoqué une situation humanitaire catastrophique***;	– les ***pertes de vies civiles lors des*** attentats ***du*** 7 octobre 2023***; les pertes de vies écrasantes et la destruction sans précédent causées par Israël*** à Gaza ***ainsi que l'escalade continue de la guerre dans le Moyen-Orient; insiste sur la nécessité d'un cessez-le-feu de toute urgence, de la libération des otages et d'une résolution diplomatique juste et de long terme***;

Or. en

Amendement 229
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías et António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, qui ont donné lieu à un conflit à Gaza ***qui a un effet disproportionné sur les civils et a provoqué une situation humanitaire catastrophique***;	– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, qui ont donné lieu à un conflit à Gaza;

Or. en

Amendement 230

Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Charlie Weimers

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, qui ont donné lieu à un conflit à Gaza qui a un effet disproportionné sur les civils et a provoqué une situation humanitaire catastrophique;	– les attentats terroristes barbares et aveugles commis ***contre des civils*** par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, ***qui constituent des crimes contre l'humanité et*** qui ont donné lieu à un conflit à Gaza qui a un effet disproportionné sur les civils et a provoqué une situation humanitaire catastrophique;

Or. el

Amendement 231
Seán Kelly

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, ***qui ont donné lieu à un conflit*** à Gaza qui a un effet disproportionné sur les civils et a provoqué une situation humanitaire catastrophique;	– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, ***ainsi que la réaction des autorités israéliennes*** à Gaza ***et en Cisjordanie,*** qui a ***eu*** un effet disproportionné sur les civils et a provoqué une situation humanitaire catastrophique;

Or. en

Amendement 232
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis et Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 4

Proposition de résolution	*Amendement*

– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, ***qui ont donné lieu à un conflit à*** Gaza qui ***a un effet disproportionné sur les civils et a*** provoqué une situation humanitaire catastrophique;	– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, ***ainsi que les représailles disproportionnées des Forces de défense israéliennes dans la bande de*** Gaza ***et en Cisjordanie,*** qui ***ont*** provoqué une situation humanitaire catastrophique;

Or. en

Amendement 233
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, qui ont ***donné lieu à un conflit à Gaza qui a un effet disproportionné*** sur les civils et ***a*** provoqué une ***situation*** humanitaire catastrophique;	– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, ***ainsi que la réponse militaire disproportionnée d'Israël à ces attentats***, qui ont ***des effets dramatiques*** sur les civils et ***ont*** provoqué une ***crise*** humanitaire catastrophique ***à Gaza***;

Or. en

Amendement 234
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, qui ont ***donné lieu à un conflit à Gaza qui a*** un effet disproportionné sur les civils et ***a*** provoqué une situation humanitaire catastrophique;	– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, ***ainsi que les actions militaires menées par Israël à Gaza,*** qui ont ***eu*** un effet disproportionné sur les civils et ***ont*** provoqué une situation humanitaire catastrophique;

Or. en

Amendement 235
Marc Botenga, Rima Hassan et Özlem Demirel
au nom du groupe La gauche

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, qui ont ***donné lieu à un conflit*** à Gaza ***qui a un effet disproportionné sur les civils et a provoqué une situation humanitaire catastrophique***;	– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, qui ont ***été suivis par un génocide délibéré du peuple palestinien*** à Gaza ***par l'armée israélienne***;

Or. en

Amendement 236
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, qui ont donné lieu à un conflit à Gaza qui a un effet ***disproportionné*** sur les civils et a provoqué une situation humanitaire catastrophique;	– les attentats terroristes barbares et aveugles commis par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, qui ont donné lieu à un conflit à Gaza qui a un ***grave*** effet sur les civils et a provoqué une situation humanitaire catastrophique;

Or. en

Amendement 237
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution

Paragraphe 3 – tiret 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– toutes les formes de violence contre les civils dans la crise en cours au Moyen-Orient; condamne les actions au Liban du Hezbollah et d'Israël qui exacerbent le conflit; appelle toutes les parties impliquées à respecter le droit international humanitaire et à accorder une grande priorité aux efforts de désescalade afin de protéger les vies civiles; demande le désarmement du Hezbollah dans le cadre de mesures plus vastes pour réduire les hostilités et pour garantir la stabilité régionale;

Or. en

Amendement 238
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis et Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– la législation approuvée par le parlement israélien qui interdit les contacts entre les entités étatiques israéliennes et l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), au mépris du droit international et des principes humanitaires fondamentaux;

Or. en

Amendement 239
Sebastiaan Stöteler

Proposition de résolution

Paragraphe 3 – tiret 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– les attaques aux roquettes et aux drones ciblant Israël que continuent de lancer le Hezbollah au Liban, ainsi que les houthis au Yémen et des milices soutenues par l'Iran en Iraq et en Syrie, toutes ces attaques étant perpétrées à l'instigation de la République islamique d'Iran;

Or. en

Amendement 240
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Charlie Weimers

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– les menaces proférées par le président turc Recep Tayyip Erdogan contre Israël, qui enveniment encore davantage le climat dans la région du Moyen-Orient;

Or. el

Amendement 241
Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio et Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– le conflit en cours à Gaza, qui a un effet disproportionné sur les civils et a provoqué une situation humanitaire catastrophique;

Or. en

Amendement 242
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– la poursuite de l'établissement et de l'expansion de colonies israéliennes illégales en Cisjordanie; rappelle que ces colonies violent le droit international, sapent les efforts visant à parvenir à une solution à deux États et constituent un obstacle majeur à une paix durable; demande à Israël de cesser immédiatement et d'abandonner ces mesures afin de favoriser un environnement propice au dialogue constructif et à la résolution des conflits; demande la révocation de la citoyenneté des colons de Cisjordanie et de Jérusalem-Est bénéficiant d'une double nationalité;

Or. en

Amendement 243
Sebastiaan Stöteler

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– les attaques directes aux missiles et aux drones envoyées par l'Iran contre Israël, qui constituent une escalade d'un conflit déjà tendu au Moyen-Orient; demande à la République islamique d'Iran de cesser les escalades du conflit et d'arrêter de financer des supplétifs terroristes dans la région;

Or. en

Amendement 244
Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio et Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– les tentatives constantes des autorités israéliennes visant à affaiblir et discréditer les Nations unies, leur secrétaire général et, en particulier, l'UNRWA, ainsi que leurs attaques visant la FINUL;

Or. en

Amendement 245
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis et Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– la déclaration du gouvernement israélien par laquelle le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, António Guterres, était considéré comme «persona non grata»;

Or. en

Amendement 246
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 4 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– les évolutions récentes en Tunisie, qui ont engendré des préoccupations en matière de droits de l'homme et de normes démocratiques, des rapports faisant état d'une faible transparence, de restrictions à la participation de l'opposition et d'une concurrence politique réduite lors de l'élection présidentielle; poursuit l'engagement de l'Union et son soutien en faveur de la Tunisie au cours de cette période sensible sur les plans politique et socio-économique, en maintenant les contacts à divers niveaux;

Or. en

Amendement 247
Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio et Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 4 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– la législation adoptée par la Knesset interdisant les activités de l'UNRWA et mettant un terme à ses relations avec les autorités israéliennes; regrette les conséquences désastreuses qu'aura cet acte législatif sur la région, l'UNRWA étant la principale structure d'aide humanitaire à Gaza et en Cisjordanie, dont dépendent des millions de personnes pour des services vitaux; rappelle que cette législation enfreint le droit international;

Or. en

Amendement 248
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis et Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 4 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– les actions de certains membres du gouvernement israélien afin d'empêcher la Cisjordanie d'accéder à des ressources financières, comme affirmé dans une lettre du 25 octobre adressée par la secrétaire au Trésor américaine Janet Yellen, les ministres des pays du G7 et la commissaire chargée des services financiers au Premier ministre israélien Benyamin Netanyahou;

Or. en

Amendement 249
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis et Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 4 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– l'escalade militaire au Liban et le nombre inacceptable de victimes civiles, les déplacements forcés causés par l'escalade de la violence et l'usage persistant de la force militaire;

Or. en

Amendement 250
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– la violation persistante par l'Iran	***supprimé***

des obligations relatives au contrôle qui lui incombent en vertu du plan d'action global commun (PAGC), ainsi que le développement de son programme nucléaire au-delà de toute justification civile crédible;

Or. en

Amendement 251
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Urmas Paet, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann et Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– la violation persistante par l'Iran des obligations relatives au contrôle qui lui incombent en vertu du plan d'action global commun (PAGC), ainsi que le développement de son programme nucléaire au-delà de toute justification civile crédible;	– la violation persistante par l'Iran des obligations relatives au contrôle qui lui incombent en vertu du plan d'action global commun (PAGC), ainsi que le développement de son programme nucléaire au-delà de toute justification civile crédible; ***exprime son inquiétude quant à la coopération militaire croissante entre l'Iran et la Russie, en particulier leur intention de conclure un traité portant un partenariat stratégique global, et condamne fermement la fourniture par l'Iran de drones et de missiles balistiques à la Russie en vue de leur utilisation contre l'Ukraine et son peuple;***

Or. en

Amendement 252
Marc Botenga, Rima Hassan et Özlem Demirel
au nom du groupe La gauche

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*

– la violation persistante par l'Iran des obligations relatives au contrôle qui lui incombent en vertu du plan d'action global commun (PAGC), ainsi que le développement de son programme nucléaire au-delà de toute justification civile crédible;	– la violation persistante par l'Iran des obligations relatives au contrôle qui lui incombent en vertu du plan d'action global commun (PAGC), ainsi que le développement de son programme nucléaire au-delà de toute justification civile crédible; ***l'absence de volonté des États-Unis d'engager un dialogue significatif et constructif avec l'Iran conformément au droit international; salue les efforts du groupe E3 visant à montrer leur engagement pour le PAGC au moyen du véhicule spécial;***

Or. en

Amendement 253
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– la violation persistante par l'Iran des obligations relatives au contrôle qui lui incombent en vertu du plan d'action global commun (PAGC), ***ainsi que*** le développement de son programme nucléaire au-delà de toute justification civile crédible;	– la violation persistante par l'Iran des obligations relatives au contrôle qui lui incombent en vertu du plan d'action global commun (PAGC), le développement de son programme nucléaire au-delà de toute justification civile crédible***, ainsi que la déstabilisation du Moyen-Orient, y compris par le truchement de ses supplétifs, ses attaques contre Israël et le financement du terrorisme et de conflits civils***;

Or. en

Amendement 254
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer et Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– la violation persistante par l'Iran des obligations relatives au contrôle qui lui incombent en vertu du plan d'action global commun (PAGC), ainsi que le développement de son programme nucléaire au-delà de toute justification civile crédible;	– la violation persistante par l'Iran des obligations relatives au contrôle qui lui incombent en vertu du plan d'action global commun (PAGC), ainsi que le développement de son programme nucléaire au-delà de toute justification civile crédible; ***les attaques et tentatives d'attaques perpétrées sur le territoire de l'Union européenne par des organisations terroristes et des réseaux inféodés à l'Iran;***

Or. en

Amendement 255
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– la violation persistante par l'Iran des obligations relatives au contrôle qui lui incombent en vertu ***du plan d'action global commun (PAGC), ainsi que*** le développement de son programme nucléaire au-delà de toute justification civile crédible;	– ***le retrait unilatéral des États-Unis du plan d'action global commun (PAGC) et donc*** la violation persistante par l'Iran des obligations relatives au contrôle qui lui incombent en vertu ***de cet accord, notamment*** le développement de son programme nucléaire au-delà de toute justification civile crédible;

Or. de

Amendement 256
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– la violation persistante par l'Iran des obligations relatives au contrôle qui lui	– la violation persistante par l'Iran des obligations relatives au contrôle qui lui

incombent en vertu du plan d'action global commun (PAGC), ainsi que le développement de son programme nucléaire au-delà de toute justification civile crédible;	incombent ***au titre de son accord de garanties généralisées et de ses engagements*** en vertu du plan d'action global commun (PAGC), ainsi que le développement de son programme nucléaire au-delà de toute justification civile crédible;

Or. en

Amendement 257
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– la détention injustifiée de citoyens européens en Iran; exhorte le VP/HR à faire tout son possible pour libérer ces citoyens et mettre un terme à la pratique de la diplomatie des otages iraniens;	***supprimé***

Or. en

Amendement 258
António Tânger Corrêa, Hermann Tertsch et Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– la détention injustifiée de citoyens européens en Iran; ***exhorte le VP/HR à faire tout son possible pour libérer ces citoyens et mettre un terme à la pratique de la diplomatie des otages iraniens***;	– la détention injustifiée de citoyens européens en Iran; ***la responsabilité du Corps des gardiens de la révolution islamique iranien dans au moins 11 tentatives d'attentats sur le sol européen entre 2018 et 2024, faisant de l'Europe l'un des champs de bataille de sa guerre contre Israël et l'Occident, ce qui constitue une menace sérieuse à la sécurité européenne***;

Or. en

Amendement 259
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– la détention injustifiée de citoyens européens en Iran; exhorte le VP/HR à faire tout son possible pour libérer ces citoyens et mettre un terme à la pratique de la diplomatie des otages ***iraniens***;	– la détention injustifiée de citoyens européens en Iran ***et l'exécution en Iran du citoyen germano-iranien Jamshid Sharmahd***; exhorte le VP/HR à faire tout son possible pour libérer ces citoyens et mettre un terme à la pratique de la diplomatie des otages ***par laquelle l'Iran retient des civils étrangers et binationaux***;

Or. en

Amendement 260
Nathalie Loiseau, Urmas Paet, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– la détention injustifiée de citoyens européens en Iran; exhorte le VP/HR à faire tout son possible pour libérer ces citoyens et mettre un terme à la pratique de la diplomatie des otages iraniens;	– la détention injustifiée de citoyens européens en Iran ***et le recours récent à la peine de mort contre un citoyen européen***; exhorte le VP/HR à faire tout son possible pour libérer ces citoyens et mettre un terme à la pratique de la diplomatie des otages iraniens;

Or. en

Amendement 261
Mariusz Kamiński, Adam Bielan
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– la détention injustifiée de citoyens européens en Iran; exhorte le VP/HR à faire tout son possible pour libérer ces citoyens et mettre un terme à la pratique de la diplomatie des otages iraniens;	– ***l'oppression brutale du peuple iranien, en particulier des femmes, et*** la détention injustifiée de citoyens européens en Iran; exhorte le VP/HR à faire tout son possible pour libérer ces citoyens et mettre un terme à la pratique de la diplomatie des otages iraniens;

Or. en

Amendement 262
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis et Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– la signature du Mémorandum d'entente sur un partenariat stratégique et global entre l'Union européenne et la Tunisie en l'absence d'un contrôle démocratique adéquat par le Parlement européen; déplore en outre l'ensemble du processus par lequel la Commission européenne déboursera les 105 millions d'euros de soutien financier à la Tunisie en matière de migration, dont le but final est d'externaliser la politique migratoire de l'Union sans offrir de garanties adéquates aux migrants en matière de droits de l'homme;

Or. en

Amendement 263
Sebastiaan Stöteler

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– la répression persistante des droits de l'homme et des droits des femmes en Iran, ainsi que le recours à la peine de mort contre des civils innocents et des opposants au régime; rappelle la nécessité d'un moratoire sur le recours à la peine de mort;

Or. en

Amendement 264
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'adoption récente de la loi sur «la promotion de la vertu et la prévention du vice» en Afghanistan, ainsi que la violation systématique des droits de l'homme et des libertés fondamentales, en particulier l'interprétation extrême de la charia qui exclut les femmes de la vie publique, leur interdit de travailler, les empêche d'accéder aux soins de santé, à moins d'être accompagnées par un homme, et à l'éducation au-delà de la sixième année; demande aux autorités de facto de l'Afghanistan de lever toutes les restrictions fondées sur le genre à l'endroit des femmes et met l'accent sur le fait que cela constitue nécessairement une condition clé pour tout engagement de la communauté internationale avec les talibans; souligne qu'il faut continuer à subordonner les relations avec les talibans à des conditions strictes, fondées sur cinq critères fixés par le Conseil au regard du dialogue avec les autorités de fait de l'Afghanistan, et à veiller à ce que les	***supprimé***

auteurs des graves violations des droits des filles et des femmes aient à répondre de leurs actes, y compris au moyen de mesures restrictives;

Or. en

Amendement 265
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'adoption récente de la loi sur «la promotion de la vertu et la prévention du vice» en Afghanistan, ainsi que la violation systématique des droits de l'homme et des libertés fondamentales, en particulier l'interprétation extrême de la charia qui exclut les femmes de la vie publique, leur interdit de travailler, les empêche d'accéder aux soins de santé, à moins d'être accompagnées par un homme, et à l'éducation au-delà de la sixième année; demande aux autorités de facto de l'Afghanistan de lever toutes les restrictions fondées sur le genre à l'endroit des femmes ***et met l'accent sur le fait que cela constitue nécessairement une condition clé pour tout engagement de la communauté internationale avec les talibans***; ***souligne qu'il faut continuer à subordonner les relations avec les talibans à des conditions strictes, fondées sur cinq critères fixés par le Conseil au regard du dialogue avec les autorités de fait de l'Afghanistan, et à veiller à ce que les auteurs des graves violations des droits des filles et des femmes aient à répondre de leurs actes, y compris au moyen de mesures restrictives;***	– l'adoption récente de la loi sur «la promotion de la vertu et la prévention du vice» en Afghanistan, ainsi que la violation systématique des droits de l'homme et des libertés fondamentales, en particulier l'interprétation extrême de la charia qui exclut les femmes de la vie publique, leur interdit de travailler, les empêche d'accéder aux soins de santé, à moins d'être accompagnées par un homme, et à l'éducation au-delà de la sixième année; demande aux autorités de facto de l'Afghanistan de lever toutes les restrictions fondées sur le genre à l'endroit des femmes;

Or. de

Amendement 266
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'adoption récente de la loi sur «la promotion de la vertu et la prévention du vice» en Afghanistan, ainsi que la violation systématique des droits de l'homme et des libertés fondamentales, en particulier l'interprétation extrême de la charia qui exclut les femmes de la vie publique, leur interdit de travailler, les empêche d'accéder aux soins de santé, à moins d'être accompagnées par un homme, et à l'éducation au-delà de la sixième année; demande aux autorités de facto de l'Afghanistan de lever toutes les restrictions fondées sur le genre à l'endroit des femmes et met l'accent sur le fait que cela constitue nécessairement une condition clé pour tout engagement de la communauté internationale avec les talibans; souligne qu'il faut continuer à subordonner les relations avec les talibans à des conditions strictes, fondées sur cinq critères fixés par le Conseil au regard du dialogue avec les autorités de fait de l'Afghanistan, et à veiller à ce que les auteurs des graves violations des droits des filles et des femmes aient à répondre de leurs actes, y compris au moyen de mesures restrictives;	– l'adoption récente de la loi sur «la promotion de la vertu et la prévention du vice» en Afghanistan, ainsi que la violation systématique des droits de l'homme et des libertés fondamentales, en particulier l'interprétation extrême de la charia qui exclut les femmes de la vie publique, leur interdit de travailler, les empêche d'accéder aux soins de santé, à moins d'être accompagnées par un homme, et à l'éducation au-delà de la sixième année; demande aux autorités de facto de l'Afghanistan de lever toutes les restrictions fondées sur le genre à l'endroit des femmes ***et toutes les formes de ségrégation fondée sur le genre*** et met l'accent sur le fait que cela constitue nécessairement une condition clé pour tout engagement de la communauté internationale avec les talibans; souligne qu'il faut continuer à subordonner les relations avec les talibans à des conditions strictes, fondées sur cinq critères fixés par le Conseil au regard du dialogue avec les autorités de fait de l'Afghanistan, et à veiller à ce que les auteurs des graves violations des droits des filles et des femmes aient à répondre de leurs actes, y compris au moyen de mesures restrictives;

Or. en

Amendement 267
Nathalie Loiseau, Urmas Paet, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'adoption récente de la loi sur «la promotion de la vertu et la prévention du vice» en Afghanistan, ainsi que la violation systématique des droits de l'homme et des libertés fondamentales, en particulier l'interprétation extrême de la charia qui exclut les femmes de la vie publique, leur interdit de travailler, les empêche d'accéder aux soins de santé, à moins d'être accompagnées par un homme, et à l'éducation au-delà de la sixième année; demande aux autorités de facto de l'Afghanistan de lever toutes les restrictions fondées sur le genre à l'endroit des femmes et met l'accent sur le fait que cela constitue nécessairement une condition clé pour tout engagement de la communauté internationale avec les talibans; souligne qu'il faut continuer à subordonner les relations avec les talibans à des conditions strictes, fondées sur cinq critères fixés par le Conseil au regard du dialogue avec les autorités de fait de l'Afghanistan, et à veiller à ce que les auteurs des graves violations des droits des filles et des femmes aient à répondre de leurs actes, y compris au moyen de mesures restrictives;	– l'adoption récente de la loi sur «la promotion de la vertu et la prévention du vice» en Afghanistan, ainsi que la violation systématique des droits de l'homme et des libertés fondamentales, en particulier l'interprétation extrême de la charia qui exclut les femmes de la vie publique, leur interdit de travailler, les empêche d'accéder aux soins de santé, à moins d'être accompagnées par un homme, et à l'éducation au-delà de la sixième année***, ce qui équivaut à une ségrégation fondée sur le genre***; demande aux autorités de facto de l'Afghanistan de lever toutes les restrictions fondées sur le genre à l'endroit des femmes et met l'accent sur le fait que cela constitue nécessairement une condition clé pour tout engagement de la communauté internationale avec les talibans; souligne qu'il faut continuer à subordonner les relations avec les talibans à des conditions strictes, fondées sur cinq critères fixés par le Conseil au regard du dialogue avec les autorités de fait de l'Afghanistan, et à veiller à ce que les auteurs des graves violations des droits des filles et des femmes aient à répondre de leurs actes, y compris au moyen de mesures restrictives;

Or. en

Amendement 268
Sebastiaan Stöteler

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'adoption récente de la loi sur «la promotion de la vertu et la prévention du vice» en Afghanistan, ainsi que la violation systématique des droits de l'homme et des libertés fondamentales, en particulier	– l'adoption récente de la loi sur «la promotion de la vertu et la prévention du vice» en Afghanistan, ainsi que la violation systématique des droits de l'homme et des libertés fondamentales, en particulier

l'interprétation extrême de la charia qui exclut les femmes de la vie publique, leur interdit de travailler, les empêche d'accéder aux soins de santé, à moins d'être accompagnées par un homme, et à l'éducation au-delà de la sixième année; demande aux autorités de facto de l'Afghanistan de lever toutes les restrictions fondées sur le genre à l'endroit des femmes et met l'accent sur le fait que cela constitue nécessairement une condition clé pour tout engagement de la communauté internationale avec les talibans; souligne qu'il faut continuer à subordonner les relations avec les talibans à des conditions strictes, fondées sur cinq critères fixés par le Conseil au regard du dialogue avec les autorités de fait de l'Afghanistan, et à veiller à ce que les auteurs des graves violations des droits des filles et des femmes aient à répondre de leurs actes, y compris au moyen de mesures restrictives;	l'interprétation extrême de la charia qui exclut les femmes de la vie publique, leur interdit de travailler, les empêche d'accéder aux soins de santé, à moins d'être accompagnées par un homme, et à l'éducation au-delà de la sixième année; demande aux autorités de facto de l'Afghanistan de lever toutes les restrictions fondées sur le genre à l'endroit des femmes ***et des filles*** et met l'accent sur le fait que cela constitue nécessairement une condition clé pour tout engagement de la communauté internationale avec les talibans; souligne qu'il faut continuer à subordonner les relations avec les talibans à des conditions strictes, fondées sur cinq critères fixés par le Conseil au regard du dialogue avec les autorités de fait de l'Afghanistan, et à veiller à ce que les auteurs des graves violations des droits des filles et des femmes aient à répondre de leurs actes, y compris au moyen de mesures restrictives;

Or. en

Amendement 269
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'adoption récente de la loi sur «la promotion de la vertu et la prévention du vice» en Afghanistan, ainsi que la violation systématique des droits de l'homme et des libertés fondamentales, en particulier l'interprétation extrême de la charia qui exclut les femmes de la vie publique, leur interdit de travailler, les empêche d'accéder ***aux soins de santé***, à moins d'être accompagnées par un homme, et à l'éducation au-delà de la sixième année; demande aux autorités de facto de l'Afghanistan de lever toutes les	– l'adoption récente de la loi sur «la promotion de la vertu et la prévention du vice» en Afghanistan, ainsi que la violation systématique des droits de l'homme et des libertés fondamentales, en particulier l'interprétation extrême de la charia qui exclut les femmes de la vie publique, leur interdit de travailler, les empêche d'accéder ***à tous les lieux publics***, à moins d'être accompagnées par un homme, et à l'éducation au-delà de la sixième année; demande aux autorités de facto de l'Afghanistan de lever toutes les

restrictions fondées sur le genre à l'endroit des femmes et met l'accent sur le fait que cela constitue nécessairement une condition clé pour tout engagement de la communauté internationale avec les talibans; souligne qu'il faut continuer à subordonner les relations avec les talibans à des conditions strictes, fondées sur cinq critères fixés par le Conseil au regard du dialogue avec les autorités de fait de l'Afghanistan, et à veiller à ce que les auteurs des graves violations des droits des filles et des femmes aient à répondre de leurs actes, y compris au moyen de mesures restrictives;	restrictions fondées sur le genre à l'endroit des femmes et met l'accent sur le fait que cela constitue nécessairement une condition clé pour tout engagement de la communauté internationale avec les talibans; souligne qu'il faut continuer à subordonner les relations avec les talibans à des conditions strictes, fondées sur cinq critères fixés par le Conseil au regard du dialogue avec les autorités de fait de l'Afghanistan, et à veiller à ce que les auteurs des graves violations des droits des filles et des femmes aient à répondre de leurs actes, y compris au moyen de mesures restrictives;
	Or. en

Amendement 270
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'adoption récente de la loi sur «la promotion de la vertu et la prévention du vice» en Afghanistan, ainsi que la violation systématique des droits de l'homme et des libertés fondamentales, en particulier l'interprétation extrême de la charia qui exclut les femmes de la vie publique, leur interdit de travailler, les empêche d'accéder aux soins de santé, à moins d'être accompagnées par un homme, et à l'éducation au-delà de la sixième année; demande aux autorités de facto de l'Afghanistan de lever toutes les restrictions ***fondées sur le genre*** à l'endroit des femmes et met l'accent sur le fait que cela constitue nécessairement une condition clé pour tout engagement de la communauté internationale avec les talibans; souligne qu'il faut continuer à subordonner les relations avec les talibans à des conditions strictes, fondées sur cinq	– l'adoption récente de la loi sur «la promotion de la vertu et la prévention du vice» en Afghanistan, ainsi que la violation systématique des droits de l'homme et des libertés fondamentales, en particulier l'interprétation extrême de la charia qui exclut les femmes de la vie publique, leur interdit de travailler, les empêche d'accéder aux soins de santé, à moins d'être accompagnées par un homme, et à l'éducation au-delà de la sixième année; demande aux autorités de facto de l'Afghanistan de lever toutes les restrictions à l'endroit des femmes et met l'accent sur le fait que cela constitue nécessairement une condition clé pour tout engagement de la communauté internationale avec les talibans; souligne qu'il faut continuer à subordonner les relations avec les talibans à des conditions strictes, fondées sur cinq critères fixés par

critères fixés par le Conseil au regard du dialogue avec les autorités de fait de l'Afghanistan, et à veiller à ce que les auteurs des graves violations des droits des filles et des femmes aient à répondre de leurs actes, y compris au moyen de mesures restrictives;	le Conseil au regard du dialogue avec les autorités de fait de l'Afghanistan, et à veiller à ce que les auteurs des graves violations des droits des filles et des femmes aient à répondre de leurs actes, y compris au moyen de mesures restrictives;

Or. en

Amendement 271
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis et Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– les violations des droits de l'homme persistantes commises par la République populaire de Chine en Chine continentale, contre les personnes au Tibet, à Hong Kong et à Macao, la répression transnationale contre les dissidents chinois, ainsi que la présence persistante de bureaux de police chinois sur le territoire de l'Union;

Or. en

Amendement 272
Sebastiaan Stöteler

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– l'emploi de la charia et de lois sur le blasphème contre des minorités religieuses, telles que les chrétiens, au Moyen-Orient, qui sert à les persécuter et à réprimer leur liberté de religion ou de croyance;

Or. en

Amendement 273
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer et Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– la République populaire de Chine pour ne pas avoir mis en œuvre les recommandations du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH); invite la République populaire de Chine à permettre au HCDH d'accéder de manière indépendante à la région autonome ouïghoure du Xinjiang et invite le HCDH à publier une mise à jour complète de la situation et un plan d'action pour que la République populaire de Chine soit tenue responsable;

Or. en

Amendement 274
Sebastiaan Stöteler

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– les crimes d'honneur endémiques au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est, qui touchent de manière disproportionnée les femmes et les filles;

Or. en

Amendement 275

Sebastiaan Stöteler

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 7 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– la guerre qui se poursuit au Soudan, qui a une incidence dramatique sur les civils innocents, en particulier au Darfour;

Or. en

Amendement 276
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 8

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'ampleur et l'intensité croissantes des opérations d'intimidation des voisins de la Chine menées par des navires et aéronefs du gouvernement chinois; dénonce le système de travail forcé mis en place par le gouvernement chinois et les crimes contre l'humanité commis par la Chine au Xinjiang;	***supprimé***

Or. en

Amendement 277
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 8

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'ampleur et l'intensité croissantes des opérations d'intimidation des voisins de la Chine menées par des navires et aéronefs du gouvernement chinois;	– l'ampleur et l'intensité croissantes des opérations d'intimidation des voisins de la Chine menées par des navires et aéronefs du gouvernement chinois;

dénonce le système de travail forcé mis en place par le ***gouvernement*** chinois et les crimes contre l'humanité commis par la Chine au Xinjiang;

condamne fermement les exercices militaires injustifiés de la République populaire de Chine du 14 octobre 2024, ses provocations militaires répétées à l'encontre de Taïwan et son renforcement militaire continu qui altère l'équilibre des pouvoirs dans la région indo-pacifique, et réaffirme son rejet catégorique de toute modification unilatérale du statu quo dans le détroit de Taïwan; salue la retenue et la réaction disciplinée des autorités taïwanaises et plaide pour des échanges réguliers entre l'Union européenne et ses homologues taïwanais sur les questions de sécurité pertinentes; dénonce le système de travail forcé mis en place par le ***régime*** chinois et les crimes contre l'humanité commis par la Chine au Xinjiang ***et au Tibet, ainsi que la terreur, l'oppression et les violations systématiques des droits de l'homme qui règnent en Chine continentale, à Hong Kong et à Macao***;

Or. en

Amendement 278
Michael Gahler et Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 8

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'ampleur et l'intensité croissantes des opérations d'intimidation des voisins de la Chine menées par des navires et aéronefs du gouvernement chinois; dénonce le système de travail forcé mis en place par le gouvernement chinois et les crimes contre l'humanité commis par la Chine au Xinjiang;	– l'ampleur et l'intensité croissantes des opérations d'intimidation des voisins de la Chine menées par des navires et aéronefs du gouvernement chinois***, qui violent la paix et la stabilité dans le détroit de Taïwan et les eaux internationales environnantes, et entravent les droits de liberté de navigation de toutes les autres parties; condamne fermement les déclarations du président chinois selon lesquelles la République Populaire de Chine ne renoncera jamais au droit d'utiliser la force contre Taïwan, et insiste***

sur le fait que l'emploi de mesures de coercition pour parvenir à l'unification est contraire au droit international; dénonce le système de travail forcé mis en place par le gouvernement chinois et les crimes contre l'humanité commis par la Chine au Xinjiang;

Or. en

Amendement 279
Mariusz Kamiński et Michał Dworczyk
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 8

Proposition de résolution	*Amendement*
– ***l'ampleur*** et l'intensité croissantes des opérations d'intimidation des voisins de la Chine menées par des navires et aéronefs du gouvernement chinois; dénonce le système de travail forcé mis en place par le gouvernement chinois et les crimes contre l'humanité commis par la Chine au Xinjiang;	– ***la portée*** et l'intensité croissantes des opérations d'intimidation des voisins de la Chine menées par des navires et aéronefs du gouvernement chinois; ***met en garde contre la fusion civilo-militaire qui vise à intégrer les économies civile et de la défense, ainsi que leurs écosystèmes technologiques respectifs;*** dénonce le système de travail forcé mis en place par le gouvernement chinois et les crimes contre l'humanité commis par la Chine au Xinjiang ***ciblant les Ouïghours, ainsi que la persécution d'autres minorités, notamment les Tibétains, les chrétiens et les adeptes du Falun Gong***;

Or. en

Amendement 280
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 8

Proposition de résolution	*Amendement*

– l'ampleur et l'intensité croissantes des opérations d'intimidation des voisins de la Chine menées par des navires et aéronefs du gouvernement chinois; dénonce le système de travail forcé mis en place par le gouvernement chinois et les crimes contre l'humanité commis par la Chine au Xinjiang;	– l'ampleur et l'intensité croissantes des opérations d'intimidation des voisins de la Chine menées par des navires et aéronefs du gouvernement chinois; dénonce le système de travail forcé mis en place par le gouvernement chinois et les crimes contre l'humanité commis par la Chine au Xinjiang; ***invite les autorités chinoises à faire usage de leur influence sur la Russie pour que cette dernière cesse sa guerre d'agression brutale et retire ses troupes du territoire ukrainien, ce qui est une condition préalable à une paix juste;***

Or. fi

Amendement 281
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer et Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 8

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'ampleur et l'intensité croissantes des opérations d'intimidation ***des voisins de la Chine*** menées par des navires et aéronefs du gouvernement chinois; ***dénonce le système de travail forcé mis en place par le gouvernement chinois et les crimes contre l'humanité commis par la Chine au Xinjiang***;	– l'ampleur et l'intensité croissantes des opérations d'intimidation menées par des navires et aéronefs du gouvernement chinois ***à l'égard des voisins de la Chine, et particulièrement de Taïwan***; ***rappelle, concernant cette dernière, la nécessité de préserver le statu quo dans le détroit de Taïwan, de s'opposer à toute action unilatérale d'emploi de la force ou de la coercition, et d'appeler toutes les parties à faire preuve de retenue et à éviter toute action susceptible d'accroître les tensions de part et d'autre du détroit***;

Or. en

Amendement 282
Hans Neuhoff

Proposition de résolution

Paragraphe 3 – tiret 8

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'ampleur et l'intensité croissantes des opérations ***d'intimidation des voisins de la Chine*** menées par des navires et aéronefs ***du gouvernement chinois***; ***dénonce le système de travail forcé mis en place par le gouvernement chinois et les crimes contre l'humanité commis par la Chine au Xinjiang;***	– l'ampleur et l'intensité croissantes des opérations menées par des navires et aéronefs ***de tous les acteurs présents dans la région indo-pacifique***;

Or. de

Amendement 283
Seán Kelly

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 8

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'ampleur et l'intensité croissantes des opérations d'intimidation des voisins de la Chine menées par des navires et aéronefs du gouvernement chinois; dénonce le système de travail forcé mis en place par le gouvernement chinois et les crimes contre l'humanité commis par la Chine au Xinjiang;	– l'ampleur et l'intensité croissantes des opérations d'intimidation des voisins de la Chine menées par des navires et aéronefs du gouvernement chinois; dénonce le système de travail forcé mis en place par le gouvernement chinois et les crimes contre l'humanité commis par la Chine au Xinjiang***, ainsi que la répression intense des minorités au Tibet***;

Or. en

Amendement 284
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Urmas Paet, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann et Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 8

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'ampleur et l'intensité croissantes	– l'ampleur et l'intensité croissantes

des opérations d'intimidation des voisins de la Chine menées par des navires et aéronefs du gouvernement chinois; dénonce le système de travail forcé mis en place par le gouvernement chinois et les crimes contre l'humanité commis par la Chine au Xinjiang;	des opérations d'intimidation des voisins de la Chine menées par des navires et aéronefs du gouvernement chinois ***ainsi que par des activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et par des cyberattaques***; dénonce le système de travail forcé mis en place par le gouvernement chinois et les crimes contre l'humanité commis par la Chine au Xinjiang;

Or. en

Amendement 285
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 8

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'ampleur et l'intensité croissantes des ***opérations*** d'intimidation des voisins de la Chine menées par des navires et aéronefs du gouvernement chinois; dénonce le système de travail forcé mis en place par le gouvernement chinois et les crimes contre l'humanité commis par la Chine au Xinjiang;	– l'ampleur et l'intensité croissantes des ***tentatives*** d'intimidation des voisins de la Chine menées par des navires et aéronefs du gouvernement chinois; dénonce le système de travail forcé mis en place par le gouvernement chinois et les crimes contre l'humanité commis par la Chine au Xinjiang;

Or. en

Amendement 286
Pekka Toveri

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– l'approfondissement de la coopération militaire entre la Corée du Nord et la Russie, des rapports faisant état de la fourniture de munitions d'artillerie, de missiles balistiques et de plus de

10 000 soldats pour soutenir l'agression russe en Ukraine; exprime sa préoccupation quant à l'évolution de la coopération entre ces deux États autoritaires;

Or. en

Amendement 287
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Urmas Paet, Ilhan Kyuchyuk, Lucia Yar et Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– la poursuite par la Corée du Nord de tests d'armement et du développement de son programme nucléaire, qui aggrave les tensions dans la région, ainsi que le récent déploiement de milliers de soldats nord-coréens en Russie pour soutenir l'effort de guerre de cette dernière contre l'Ukraine;

Or. en

Amendement 288
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– condamne la relation «sans limites» qu'entretient la République populaire de Chine avec la Russie, son soutien persistant à la machine de guerre russe et son contournement des sanctions imposées à la Russie en conséquence de sa guerre d'agression contre l'Ukraine;

Or. en

Amendement 289
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– insiste sur la nécessité de répondre à la menace sécuritaire complexe et multidimensionnelle que pose la République populaire de Chine, laquelle comprend des menaces militaires, hybrides et économiques;

Or. en

Amendement 290
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 8 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– invite la Commission et le Conseil à réexaminer le statut du Bureau de commerce de Hong Kong à Bruxelles ainsi que le statut autonome de Hong Kong à la lumière de la loi sur la sécurité nationale et de la violation par la République Populaire de Chine de ses engagements internationaux, dont des violations de la déclaration commune sino-britannique, du principe «un pays, deux systèmes», des mesures portant atteinte à l'autonomie de Hong Kong, de la répression des figures de l'opposition, et de l'érosion de l'état de droit; invite le SEAE à suivre de près les procès des prisonniers politiques à Hong Kong et à demander la libération de tous les prisonniers politiques, y compris celle du fondateur d'Apple Daily, Jimmy Lai;

Or. en

Amendement 291
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 8 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– condamne une nouvelle fois la destruction par la Chine des libertés politiques et de l'autonomie de Hong Kong, en violation de ses obligations, ainsi que les violations des droits de l'homme qui en résultent, y compris la répression transnationale menée à l'encontre d'individus situés en dehors de Hong Kong; est préoccupé par le rôle de Hong Kong s'agissant d'aider la Russie à contourner les sanctions en vigueur et à acquérir des composants critiques pour la production d'armes, qui est la conséquence directe de la destruction par la Chine des libertés, de l'autonomie et de l'état de droit dont jouissait la ville; invite la Commission et les États membres à prendre des mesures immédiates, en coordination avec les alliés transatlantiques, pour répondre au contournement des sanctions par l'intermédiaire de la Chine continentale et de Hong Kong;

Or. en

Amendement 292
Marc Botenga, Rima Hassan et Özlem Demirel
au nom du groupe La gauche

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 9

Proposition de résolution	*Amendement*

– la décision des régimes militaires du Sahel central au Burkina Faso, au Mali et au Niger de quitter la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), plongeant ainsi cette dernière dans une crise politique profonde; prend acte de la fermeture de facto de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités au Niger (EUCAP Sahel Niger) et du non-renouvellement de la mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM);	***supprimé***

Or. en

Amendement 293
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 9

Proposition de résolution	*Amendement*
– la décision des régimes militaires du Sahel central au Burkina Faso, au Mali et au Niger de quitter la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), plongeant ainsi cette dernière dans une crise politique profonde; prend acte de la fermeture de facto de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités au Niger (EUCAP Sahel Niger) et du non-renouvellement de la mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM);	***supprimé***

Or. en

Amendement 294
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 9

Proposition de résolution	*Amendement*
– la décision des régimes militaires du Sahel central au Burkina Faso, au Mali et au Niger de quitter la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), plongeant ainsi cette dernière dans une crise politique profonde; prend acte de la fermeture ***de facto*** de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités au Niger (EUCAP Sahel Niger) ***et*** du non-renouvellement de la mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM);	– la décision des régimes militaires du Sahel central au Burkina Faso, au Mali et au Niger de quitter la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), plongeant ainsi cette dernière dans une crise politique profonde; ***condamne, de plus, l'attaque physique perpétrée le 29 septembre 2024 contre un député de la CEDEAO et d'autres participants dans un rassemblement d'opposition officiellement déclaré à Lomé; invite les autorités togolaises à assurer la promotion et la protection des principes fondamentaux des droits de l'homme et des peuples, consacrés à l'article 4 du traité révisé de la CEDEAO, comme le droit au rassemblement pacifique et la liberté d'association, de croyance et d'expression; invite les autorités de la CEDEAO et ses États membres à soutenir les efforts nécessaires pour protéger les principes de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples dans l'ensemble de la sous-région;*** prend acte de la fermeture ***de la mission de partenariat militaire de l'Union européenne au Niger (EUMPM Niger) et*** de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités au Niger (EUCAP Sahel Niger)***, ainsi que*** du non-renouvellement de la mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM); ***constate avec inquiétude que la Russie a intensifié le développement de ses relations interétatiques et de ses initiatives de coopération avec des États africains par la coopération militaire et l'engagement à coopérer pour le développement de l'énergie nucléaire;***

Or. en

Amendement 295
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 9

Proposition de résolution	*Amendement*
– la décision des régimes militaires du Sahel central au Burkina Faso, au Mali et au Niger de quitter la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), plongeant ainsi cette dernière dans une crise politique profonde; prend acte de la fermeture de facto de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités au Niger (EUCAP Sahel Niger) et du non-renouvellement de la mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM);	– la décision des régimes militaires du Sahel central au Burkina Faso, au Mali et au Niger de quitter la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), plongeant ainsi cette dernière dans une crise politique profonde; prend acte de la fermeture de facto de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités au Niger (EUCAP Sahel Niger) et du non-renouvellement de la mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM); ***condamne les abus commis par différentes factions djihadistes, armées locales, ainsi que le groupe Wagner, qui se multiplient dans le Sahel; est profondément préoccupé par les déplacements de population et les afflux de réfugiés provoqués par l'instabilité régionale; demande davantage d'intervention, d'assistance et d'aide de la part de l'Europe dans cette région; insiste notamment sur l'amélioration du rôle, de la visibilité et de la capacité d'action des missions et opérations PSDC; salue les activités et le rôle des missions civiles et militaires de l'Union en cours dans la région du Sahel, comme EUCAP Sahel Mali, dont la présence contribue grandement à la sûreté et à la sécurité de la région;***

Or. en

Amendement 296
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 9

Proposition de résolution	*Amendement*
– la décision des régimes militaires du Sahel central au Burkina Faso, au Mali et au Niger de quitter la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), plongeant ainsi cette dernière dans une crise politique profonde; prend acte de la fermeture de facto de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités au Niger (EUCAP Sahel Niger) et du non-renouvellement de la mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM);	– la décision des régimes militaires du Sahel central au Burkina Faso, au Mali et au Niger de quitter la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), plongeant ainsi cette dernière dans une crise politique profonde; prend acte de la fermeture de facto de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités au Niger (EUCAP Sahel Niger) et du non-renouvellement de la mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM); ***déplore le manque de coordination dans l'approche suivie par les États membres en Afrique, qui a contribué à l'arrêt de certaines missions et opérations PSDC sur le continent; déplore que certains États membres qui avaient contribué de façon marginale aux missions et opérations PSDC de l'Union en Afrique centrale et occidentale promettent aujourd'hui des troupes et des fonds de façon unilatérale; s'inquiète de la présence et de l'assertivité croissantes de forces militaires et paramilitaires tierces dans des pays où des États membres de l'Union mènent des missions militaires unilatérales;***

Or. en

Amendement 297
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis et Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 9

Proposition de résolution	*Amendement*
– la décision des régimes militaires du Sahel central au Burkina Faso, au Mali et au Niger de quitter la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), plongeant ainsi cette	– ***les coups d'État au Burkina Faso et au Niger, avec la détention du président Bazoum et la suspension de la constitution; condamne en outre*** la décision des régimes militaires du Sahel

dernière dans une crise politique profonde; prend acte de la fermeture de facto de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités au Niger (EUCAP Sahel Niger) et du non-renouvellement de la mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM);	central au Burkina Faso, au Mali et au Niger de quitter la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), plongeant ainsi cette dernière dans une crise politique profonde; prend acte de la fermeture de facto de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités au Niger (EUCAP Sahel Niger) et du non-renouvellement de la mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM); ***regrette que les forces françaises et le personnel de maintien de la paix des Nations unies se soient retirés et aient été remplacés par des mercenaires du groupe Wagner et par les armées russe et turque, dont les industries fournissent des armes aux capitales du Sahel;***

Or. en

Amendement 298
Nathalie Loiseau, Urmas Paet, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 9

Proposition de résolution	*Amendement*
– la décision des régimes militaires du Sahel central au Burkina Faso, au Mali et au Niger de quitter la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), plongeant ainsi cette dernière dans une crise politique profonde; prend acte de la fermeture de facto de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités au Niger (EUCAP Sahel Niger) et du non-renouvellement de la mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM);	– la décision des régimes militaires du Sahel central au Burkina Faso, au Mali et au Niger de quitter la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), plongeant ainsi cette dernière dans une crise politique profonde; prend acte de la fermeture de facto de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités au Niger (EUCAP Sahel Niger) et du non-renouvellement de la mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM); ***déplore la recrudescence des attentats terroristes et les lourdes pertes civiles dans la région, ainsi que la présence et les activités prédatrices des paramilitaires russes;***

Or. en

Amendement 299
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 9

Proposition de résolution	*Amendement*
– la décision des régimes militaires du Sahel central au Burkina Faso, au Mali et au Niger de quitter la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), plongeant ainsi cette dernière dans une crise politique profonde; prend acte de la fermeture de facto de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités au Niger (EUCAP Sahel Niger) et du non-renouvellement de la mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM);	– la décision des régimes militaires du Sahel central au Burkina Faso, au Mali et au Niger de quitter la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), plongeant ainsi cette dernière dans une crise politique profonde; prend acte de la fermeture de facto de la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités au Niger (EUCAP Sahel Niger) et du non-renouvellement de la mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM); ***constate l'intense activité que mène la Turquie dans la région en cultivant la haine anti-européenne par le biais du fanatisme religieux;***

Or. el

Amendement 300
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– le fait que la République populaire de Chine, la Russie, l'Iran et d'autres régimes totalitaires ou autoritaires aient recours à la manipulation de l'information et à l'ingérence malveillante en tant qu'instruments à part entière pour exercer une pression sur les

institutions multilatérales et les valeurs et normes démocratiques, pour commettre des abus de pouvoir, pour accroître l'incidence et la gravité des violations des droits de l'homme, pour restreindre l'espace dévolu à la société civile, museler les médias indépendants et réprimer les mouvements d'opposition démocratique, pour diffuser la désinformation antioccidentale et pour utiliser diverses formes de répression transnationale afin d'intimider la société civile, les médias indépendants et les mouvements d'opposition démocratique dans la diaspora et de restreindre l'espace qui leur est dévolu;

Or. en

Amendement 301
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis et Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– la guerre civile au Soudan entre le gouvernement militaire soudanais, les forces armées soudanaises et les Forces de soutien rapide, ainsi que les conséquences dévastatrices pour la population civile et les atrocités commises à leur encontre; souligne que l'Union devrait urgemment réviser sa stratégie régionale concernant le Sahel;

Or. en

Amendement 302
Nathalie Loiseau, Urmas Paet, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– l'abjecte utilisation à grande échelle du viol comme arme de guerre et l'aggravation dramatique de la situation humanitaire au Soudan;

Or. en

Amendement 303
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– l'augmentation des attaques, du harcèlement, des détentions arbitraires, de la torture et des meurtres dont sont victimes les défenseurs des droits de l'homme dans le monde entier, en particulier ceux qui plaident en faveur des droits de l'environnement, des peuples autochtones, des femmes, des personnes LGBTQI+ et de la lutte contre la corruption; relève en outre les tactiques de plus en plus sophistiquées employées par les acteurs étatiques et non étatiques, notamment la surveillance numérique et des campagnes de diffamation, dans le but de faire taire les défenseurs des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 304
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis et Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– les contraintes tactiques et techniques imposées à la dernière minute par les autorités de la RDC, qui ont empêché la MOE de surveiller les élections présidentielles; condamne les affrontements graves qui continuent de survenir entre l'armée et le mouvement rebelle M23, qui déstabilisent l'est de la RDC; demande le réexamen de la stratégie de l'Union pour la région des Grands Lacs;

Or. en

Amendement 305
Nathalie Loiseau, Urmas Paet, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– le risque d'effondrement des structures étatiques et la situation humanitaire difficile en Haïti en raison de la violence omniprésente des gangs;

Or. en

Amendement 306
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 9 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– les tentatives de contourner les sanctions internationales et de l'Union, étant donné que ces stratégies constituent une menace directe à l'ordre international fondé sur des règles;

Or. en

Amendement 307
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 10

Proposition de résolution	*Amendement*
– le régime autoritaire de Daniel Ortega et Rosario Murillo, qui portent systématiquement atteinte aux structures démocratiques du Nicaragua; rappelle que le régime nicaraguayen entretient des liens étroits avec d'autres autocraties, telles que celles de l'Iran, du Venezuela et de Cuba; condamne avec la plus grande fermeté les violations systématiques des droits de l'homme et les atteintes à ces droits commises par le régime cubain; condamne fermement et rejette catégoriquement la fraude électorale orchestrée par le régime vénézuélien et demande au gouvernement Maduro de cesser sa politique de répression et d'attaques contre la société civile et l'opposition;	***supprimé***

Or. de

Amendement 308
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 10

Proposition de résolution	*Amendement*
– le régime autoritaire de Daniel Ortega et Rosario Murillo, qui portent systématiquement atteinte aux structures démocratiques du Nicaragua; rappelle que le régime nicaraguayen entretient des liens étroits avec d'autres autocraties,	***supprimé***

telles que celles de l'Iran, du Venezuela et de Cuba; condamne avec la plus grande fermeté les violations systématiques des droits de l'homme et les atteintes à ces droits commises par le régime cubain; condamne fermement et rejette catégoriquement la fraude électorale orchestrée par le régime vénézuélien et demande au gouvernement Maduro de cesser sa politique de répression et d'attaques contre la société civile et l'opposition;

Or. en

Amendement 309
Hermann Tertsch et Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 10

Proposition de résolution	*Amendement*
– le régime autoritaire de Daniel Ortega et Rosario Murillo***, qui portent systématiquement atteinte aux structures démocratiques du Nicaragua***; rappelle que le régime nicaraguayen entretient des liens étroits avec d'autres autocraties, telles que celles de l'Iran, du Venezuela et de Cuba; condamne avec la plus grande fermeté les violations systématiques des droits de l'homme et les atteintes à ces droits commises par le régime cubain; condamne fermement et rejette catégoriquement la fraude électorale orchestrée par le régime vénézuélien et demande au gouvernement Maduro de ***cesser sa politique de répression et d'attaques contre la société civile*** et ***l'opposition***;	– ***le déclin dramatique et continu des droits et libertés fondamentaux, de la sécurité et des conditions de vie dans de nombreux pays ibéro-américains, qui résulte de la diffusion du socialisme; condamne*** le régime autoritaire de Daniel Ortega et Rosario Murillo; rappelle que le régime nicaraguayen entretient des liens étroits avec d'autres autocraties, telles que celles de l'Iran, du Venezuela et de Cuba; condamne avec la plus grande fermeté les violations systématiques des droits de l'homme et les atteintes à ces droits commises***, depuis des décennies,*** par le régime cubain ***dirigé par Miguel Díaz-Canel et les membres de la famille Castro, ainsi que ses efforts tendant à diffuser son modèle dictatorial dans la région, notamment grâce à deux organisations fantoches, le Forum de São Paulo et le Groupe de Puebla***; condamne fermement et rejette catégoriquement la fraude électorale orchestrée par le régime vénézuélien et demande au gouvernement

Maduro de ***démissionner immédiatement et de laisser pacifiquement la place à un nouvel exécutif dirigé par le président légitime et démocratiquement élu, Edmundo González Urrutia; condamne les tentatives du juge à la Cour suprême brésilienne Alexandre de Moraes visant à restreindre la liberté d'expression au Brésil dans le but de soutenir le régime de plus en plus répressif de Lula da Silva, notamment en interdisant le média social X, anciennement Twitter; dénonce la fausse représentation éhontée par la présidente mexicaine, Claudia Sheinbaum, de la découverte et de la conquête des Amériques par les explorateurs européens, ainsi que son langage hargneux et fallacieux à l'égard du peuple espagnol et de la Couronne d'Espagne en particulier, comme une attaque directe contre un État membre*** et ***ses institutions***;

Or. en

Amendement 310
Marc Botenga, Rima Hassan et Özlem Demirel
au nom du groupe La gauche

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 10

Proposition de résolution	*Amendement*
– le régime autoritaire de Daniel Ortega et Rosario Murillo, qui portent systématiquement atteinte aux structures démocratiques du Nicaragua; ***rappelle que le régime nicaraguayen entretient des liens étroits avec d'autres autocraties, telles que celles de l'Iran, du Venezuela et de Cuba;*** condamne avec la plus grande fermeté les violations systématiques des droits de l'homme ***et les atteintes à ces droits commises par le régime*** cubain; ***condamne fermement et rejette catégoriquement la fraude électorale***	– le régime autoritaire de Daniel Ortega et Rosario Murillo, qui portent systématiquement atteinte aux structures démocratiques du Nicaragua; condamne avec la plus grande fermeté les violations systématiques des droits de l'homme ***du peuple*** cubain ***par l'embargo économique des États-Unis et ses sanctions territoriales injustifiables***; ***condamne les sanctions des États-Unis contre le Venezuela, qui ont déclenché une crise économique sans précédent, qui est la plus grave crise en temps de paix de***

orchestrée par le régime vénézuélien et demande au gouvernement Maduro de cesser sa politique de répression et d'attaques contre la société civile et l'opposition;	***l'histoire moderne et a entraîné une inflation catastrophique et un déclin majeur des conditions de vie; demande à toutes les parties associées l'élection présidentielle vénézuélienne de juillet 2024 de publier tous les documents officiels relatifs au résultat final***; ***condamne la violence, qui est une façon inacceptable de résoudre ce conflit;***

Or. en

Amendement 311
Antonio López-Istúriz White

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 10

Proposition de résolution	*Amendement*
– le régime autoritaire de Daniel Ortega et Rosario Murillo, qui portent systématiquement atteinte aux structures démocratiques du Nicaragua; rappelle que le régime nicaraguayen entretient des liens étroits avec d'autres autocraties, telles que celles de l'Iran, du Venezuela et de Cuba; condamne avec la plus grande fermeté les violations systématiques des droits de l'homme et les atteintes à ces droits commises par le régime cubain; condamne fermement et rejette catégoriquement la fraude électorale orchestrée par le régime vénézuélien et demande au gouvernement Maduro de cesser sa politique de répression et d'attaques contre la société civile et l'opposition;	– le régime autoritaire de Daniel Ortega et Rosario Murillo, qui portent systématiquement atteinte aux structures démocratiques du Nicaragua; rappelle que le régime nicaraguayen entretient des liens étroits avec d'autres autocraties, telles que celles de l'Iran, du Venezuela et de Cuba; condamne avec la plus grande fermeté les violations systématiques des droits de l'homme et les atteintes à ces droits commises par le régime cubain; ***souligne notamment que la «brigade médicale cubaine» employée dans certains pays européens viole les droits et libertés fondamentaux et est une forme d'esclavage et de travail forcé;*** condamne fermement et rejette catégoriquement la fraude électorale orchestrée par le régime vénézuélien et demande au gouvernement Maduro de cesser sa politique de répression et d'attaques contre la société civile et l'opposition;

Or. en

Amendement 312
Carlo Fidanza, Alberico Gambino et Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 10

Proposition de résolution	*Amendement*
– le régime autoritaire de Daniel Ortega et Rosario Murillo, qui portent systématiquement atteinte aux structures démocratiques du Nicaragua; rappelle que le régime nicaraguayen entretient des liens étroits avec d'autres autocraties, telles que celles de l'Iran, du Venezuela et de Cuba; condamne avec la plus grande fermeté les violations systématiques des droits de l'homme et les atteintes à ces droits commises par le régime cubain; condamne fermement et rejette catégoriquement la fraude électorale orchestrée par le régime vénézuélien et demande au gouvernement Maduro de cesser sa politique de répression et d'attaques contre la société civile et l'opposition;	– le régime autoritaire de Daniel Ortega et Rosario Murillo, qui portent systématiquement atteinte aux structures démocratiques du Nicaragua; rappelle que le régime nicaraguayen entretient des liens étroits avec d'autres autocraties, telles que celles de l'Iran, du Venezuela et de Cuba; condamne avec la plus grande fermeté les violations systématiques des droits de l'homme et les atteintes à ces droits commises par le régime cubain; condamne fermement et rejette catégoriquement la fraude électorale orchestrée par le régime vénézuélien et ***exhorte l'Union et les États membres à reconnaître Edmundo González Urrutia comme président légitime et démocratiquement élu du Venezuela;*** demande au gouvernement Maduro de cesser sa politique de répression et d'attaques contre la société civile et l'opposition;

Or. en

Amendement 313
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 10

Proposition de résolution	*Amendement*
– le régime autoritaire de Daniel Ortega et Rosario Murillo, qui portent systématiquement atteinte aux structures démocratiques du Nicaragua; rappelle que le régime nicaraguayen entretient des liens étroits avec d'autres autocraties, telles que celles de l'Iran***,*** du Venezuela ***et de Cuba***;	– le régime autoritaire de Daniel Ortega et Rosario Murillo, qui portent systématiquement atteinte aux structures démocratiques du Nicaragua; rappelle que le régime nicaraguayen entretient des liens étroits avec d'autres autocraties, telles que celles de l'Iran ***et*** du Venezuela***, entre***

condamne ***avec la plus grande fermeté*** les violations ***systématiques*** des droits de l'homme et les atteintes à ces droits commises par le régime cubain; condamne fermement et rejette catégoriquement ***la*** fraude électorale orchestrée par le régime vénézuélien et demande au gouvernement Maduro de ***cesser sa politique de répression et d'attaques contre la société civile et l'opposition***;	***autres***; condamne les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits ***qui seraient*** commises par le régime cubain; condamne fermement et rejette catégoriquement ***les allégations de*** fraude électorale orchestrée par le régime vénézuélien et demande au gouvernement Maduro de ***favoriser la liberté de rassemblement et d'association***;

Or. en

Amendement 314
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 10

Proposition de résolution	*Amendement*
– le régime autoritaire de Daniel Ortega et Rosario Murillo, qui portent systématiquement atteinte aux structures démocratiques du Nicaragua; rappelle que le régime nicaraguayen entretient des liens étroits avec d'autres autocraties, telles que celles de l'Iran, du Venezuela et de Cuba; condamne ***avec la plus grande fermeté*** les violations systématiques des droits de l'homme et les atteintes à ces droits commises par le régime cubain; condamne fermement et rejette catégoriquement la fraude électorale orchestrée par le régime vénézuélien et demande au gouvernement Maduro de cesser sa politique de répression et d'attaques contre la société civile et l'opposition;	– le régime autoritaire de Daniel Ortega et Rosario Murillo, qui portent systématiquement atteinte aux structures démocratiques du Nicaragua; rappelle que le régime nicaraguayen entretient des liens étroits avec d'autres autocraties, telles que celles de l'Iran, du Venezuela et de Cuba; condamne les violations systématiques des droits de l'homme et les atteintes à ces droits commises par le régime cubain; condamne fermement et rejette catégoriquement la fraude électorale orchestrée par le régime vénézuélien et demande au gouvernement Maduro de cesser sa politique de répression et d'attaques contre la société civile et l'opposition;

Or. en

Amendement 315
Nathalie Loiseau, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– le non-respect par l'Azerbaïdjan de l'ordonnance du 17 novembre 2023 de la Cour internationale de justice, qui énonçait des mesures provisoires concernant le retour sûr, rapide et sans obstacle des 100 000 personnes d'origine ethnique arménienne qui avaient fui le Haut-Karabakh après l'attaque militaire préméditée et injustifiée de septembre 2023 par l'Azerbaïdjan, qui équivalait à un nettoyage ethnique, ainsi que le refus par les autorités azerbaïdjanaises de libérer les 23 prisonniers de guerre arméniens qu'elle détient actuellement; insiste sur la nécessité de soutenir toutes les initiatives et activités susceptibles de conduire à l'établissement de la paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan ainsi qu'à la signature d'un accord de paix longtemps attendu, et demande à l'Azerbaïdjan de prendre réellement des mesures à cette fin; avertit l'Azerbaïdjan que toute action militaire contre l'Arménie serait inacceptable et aurait de graves conséquences pour le partenariat UE-Azerbaïdjan; souligne que les problèmes de connectivité de l'Azerbaïdjan avec son enclave du Nakhitchevan devraient être résolus dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Arménie; répète que l'Union européenne devrait être prête à imposer des sanctions à toute personne et entité menaçant la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Arménie; souligne que les multiples avertissements du Parlement européen concernant la situation n'ont entraîné aucun changement dans la position de l'Union à l'égard de l'Azerbaïdjan; demande à l'Union européenne de mettre un terme à sa dépendance à l'égard des exportations de gaz en provenance d'Azerbaïdjan; invite la Commission à

suspendre le protocole d'accord de 2022 sur un partenariat stratégique dans le domaine de l'énergie et à prendre les mesures qui s'imposent; demande à l'Union européenne de mettre un terme à toute assistance technique et financière en faveur de l'Azerbaïdjan qui pourrait contribuer au renforcement de ses capacités militaires ou en matière de sécurité; demande aux États membres de geler les exportations de tous les équipements militaires et de sécurité à destination de l'Azerbaïdjan; condamne les tentatives répétées de l'Azerbaïdjan de dénigrer et de déstabiliser les États membres, notamment par l'intermédiaire du «groupe d'initiative de Bakou»;

Or. en

Amendement 316
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– la tendance croissante à saper les décisions de la Cour internationale de justice (CIJ) et de la Cour pénale internationale (CPI), et souligne que de telles actions constituent une menace directe aux principes fondamentaux de la justice internationale; réaffirme l'engagement sans faille de l'Union européenne à protéger et respecter la CIJ et la CPI, en particulier face à des pressions croissantes qui mettent en péril leur indépendance; exhorte l'Union à accroître son soutien financier afin de garantir l'autonomie et l'impartialité durables de ces institutions; exprime sa profonde préoccupation quant à la possible adoption d'une loi actuellement à la Chambre des représentants des États-Unis visant à imposer des sanctions

ciblées contre des juges, des agents et des experts juridiques de la CPI;

Or. en

Amendement 317
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – tiret 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– l'intervention russe au Mali, au Niger et dans la région en soutien aux juntes militaires; condamne fermement l'emploi de mercenaires et la violence croissante dans la région, et demande une réponse internationale forte et des mesures de désescalade des conflits, avec le concours de la communauté internationale dans son ensemble;

Or. en

Amendement 318
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; ***se félicite de l'***apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;	– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie***, ce qui dépend de l'engagement constructif de la Turquie elle-même avec des résultats tangibles dans l'ensemble des relations entre l'Union et la Turquie, et en particulier concernant la question chypriote***; ***regrette que, malgré un*** apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée***, la Turquie poursuive sa politique agressive et sa contestation infondée de la souveraineté et des droits***

souverains d'États membres de l'Union dans la région; ***condamne à cet égard la signature et l'évocation par le gouvernement turc de protocoles d'accord, étroitement liés, entre la Turquie et la Libye concernant une coopération globale en matière de sécurité et de défense et une délimitation des zones maritimes, car ces protocoles constituent des violations flagrantes du droit international, des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies et des droits souverains des États membres de l'Union;*** réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;

Or. en

Amendement 319
Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; ***se félicite de l'***apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;	– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; ***regrette que, malgré un*** apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée***, la Turquie poursuive sa contestation infondée de la souveraineté et des droits souverains d'États membres de l'Union dans la région***; ***condamne à cet égard la signature et l'évocation par le gouvernement turc de protocoles d'accord, étroitement liés, entre la Turquie et la Libye concernant une coopération globale en matière de sécurité et de défense et une délimitation des zones maritimes, car ces protocoles constituent des violations flagrantes du droit international, des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies***

et des droits souverains des États membres de l'Union; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;

Or. en

Amendement 320
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;	– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC; ***exprime sa préoccupation quant à l'occupation persistante du territoire chypriote par la Turquie et souligne que toute amélioration des relations entre l'Union et la Turquie doit être adossée au retrait de la Turquie du territoire chypriote et à son respect de la souveraineté des États membres;***

Or. en

Amendement 321
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la nécessité ***d'améliorer*** les	– la nécessité ***de réexaminer*** les

relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;	relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC; ***souligne une nouvelle fois que la voie de la Turquie en direction de l'Union est fermée jusqu'à ce que la politique étrangère de la Turquie soit cohérente avec la PESC et que le gouvernement et les autorités turcs établissent le respect de l'état de droit et des droits et libertés fondamentaux;***

Or. sv

Amendement 322
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;	– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC; ***considère que toute ingérence dans la mise en œuvre de la souveraineté et des droits souverains des États membres qui découlent du droit international est un acte totalement inacceptable;***

Or. el

Amendement 323
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie ***continue d'être en porte-à-faux avec*** les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;	– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie ***montre non seulement un très faible alignement sur*** les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC***, mais éloigne même ce pays de la PESC de l'Union***; ***déplore l'absence de progrès en Turquie dans certains domaines capitaux, comme les droits fondamentaux;***

Or. en

Amendement 324
Marion Maréchal

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la nécessité ***d'améliorer*** les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;	– la nécessité ***de clarifier*** les relations avec la Turquie ***en mettant un terme définitif à son processus d'adhésion à l'Union européenne, maintenu en vie malgré le gel de plusieurs chapitres de l'acquis communautaire***; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;

Or. fr

Amendement 325

Emmanouil Kefalogiannis

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;	– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère***, tout en constatant avec inquiétude que la Turquie maintient ses allégations infondées contre la souveraineté et les droits souverains d'États membres de l'Union,*** sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;

Or. en

Amendement 326
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;	– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée***, tout en constatant avec inquiétude que la Turquie maintient ses allégations infondées contre la souveraineté et les droits souverains d'États membres de l'Union***; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;

Or. en

Amendement 327
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet, Jorge Martín Frías, Hermann Tertsch, Roberto Vannacci

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– ***la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie;*** se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;	– se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC; ***rappelle les actes d'agression de la Turquie en Méditerranée orientale contre la Grèce et Chypre, tous deux États membres de l'Union européenne;***

Or. fr

Amendement 328
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; ***réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;***	– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée;

Or. de

Amendement 329
Hermann Tertsch et Jorge Martín Frías

Proposition de résolution

Paragraphe 4 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la ***nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa*** préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;	– la préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;

Or. en

Amendement 330
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;	– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC; ***reconnaît que les conditions ne sont pas réunies pour faire avancer les négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union;***

Or. fi

Amendement 331
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; ***réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;***	– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée;

Or. en

Amendement 332
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; ***réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;***	– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée;

Or. en

Amendement 333
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– ***la nécessité d'améliorer les*** relations avec ***la Turquie***; ***se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée;*** réitère sa préoccupation de ce que la	– ***souligne que la possibilité pour la Turquie d'adhérer à l'Union dépend de son plein respect des critères de Copenhague et de la normalisation de ses*** relations avec ***tous les États membres de***

politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;

l'Union, notamment la République de Chypre; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;

Or. en

Amendement 334
Kinga Gál

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa ***préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC***;	– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa ***position selon laquelle la Turquie est un partenaire stratégique, en particulier s'agissant de bloquer les migrations illégales vers l'Union, ainsi que de la coopération militaire, économique et énergétique***;

Or. en

Amendement 335
Nathalie Loiseau, Hilde Vautmans et Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de	– ***les incertitudes relatives aux priorités de la Turquie en matière de politique étrangère;*** la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa préoccupation de ce

l'Union dans le cadre de la PESC;	que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;

Or. en

Amendement 336
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel ***des tensions*** en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;	– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel ***de l'agressivité turque*** en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue ***d'être expansionniste et*** d'être en porte-à-faux avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;

Or. el

Amendement 337
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer et Vasile Dîncu

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue ***d'être en porte-à-faux*** avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;	– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue ***de ne pas être alignée*** avec les priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;

Or. en

Amendement 338
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Afroditi Latinopoulou, Fernand Kartheiser, Charlie Weimers, Nikolaos Anadiotis

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie***; se félicite de l'apaisement partiel des tensions en Méditerranée orientale et en mer Égée; réitère sa préoccupation de ce que la politique étrangère de la Turquie continue d'être en porte-à-faux avec les*** priorités de l'Union dans le cadre de la PESC;	– la nécessité d'améliorer les relations avec la Turquie***, qui malheureusement ne respecte toujours pas le droit international, le droit de la mer, l'acquis européen, contrairement aux*** priorités de l'Union dans le cadre de la PESC***, causant, par son attitude révisionniste, des problèmes continus en Grèce et à Chypre***;

Or. el

Amendement 339
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– dénonce l'exportation de fournitures et d'expertise militaires vers la Turquie, pays qui viole le droit international:
	- en occupant 38 % du territoire de la République de Chypre,
	- en violant la souveraineté et les droits souverains de la Grèce et de la République de Chypre dans les domaines maritime et aérien,
	- en maintenant des troupes qui conduisent des opérations militaires en Syrie et en Iraq, en procédant notamment

à des actes de nettoyage ethnique et de génocide contre des groupes de population, les actes génocidaires en cours contre les Kurdes, en Turquie, en Syrie et en Iraq méritant une attention particulière à cet égard,

- en soutenant la poursuite de l'agression menée par l'Azerbaïdjan contre l'Arménie;

Or. el

Amendement 340
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– demande que soient respectés le statut de la zone tampon et le mandat de la Force des Nations unies chargée du maintien de la paix à Chypre; prie instamment la Turquie et les dirigeants chypriotes turcs de cesser et d'abandonner toutes les activités unilatérales de ce type et d'éviter toute nouvelle action ou provocation, y compris la militarisation croissante par la Turquie des zones occupées de la République de Chypre, qui ne serait pas propice à la reprise des négociations menées sous l'égide des Nations unies; appelle à entamer des négociations pacifiques et un véritable processus de dialogue conformément au cadre des Nations unies;

Or. en

Amendement 341
Alberico Gambino, Carlo Fidanza et Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– la nécessité d'examiner plus soigneusement les défis auxquels font face la Méditerranée et le voisinage méridional, défis qui concernent également le continent européen et constituent une menace manifeste à la sécurité et à la stabilité de la région euro-atlantique;

Or. en

Amendement 342
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– dénonce l'absence d'initiatives visant à empêcher l'agressivité turque contre la République de Chypre, la Grèce, la Syrie, l'Iraq et l'Arménie, ainsi que les actes génocidaires en cours perpétrés par la Turquie contre 18 millions de Kurdes en Turquie, en Syrie et en Iraq;

Or. el

Amendement 343
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– soutient qu'en l'absence d'un changement de cap radical de la part du gouvernement turc, le processus

	d'adhésion de la Turquie à l'Union ne peut pas reprendre;

Or. en

Amendement 344
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 1 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– demande à la Commission d'envisager comme solution au problème kurde la transformation de la Turquie en une fédération bizonale et bicommunautaire entre un État fédéral turc et un État fédéral kurde, placés sur un pied d'égalité politique, afin que les droits des Kurdes soient pleinement garantis;

Or. el

Amendement 345
Hermann Tertsch et Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'urgence pour l'Union et le gouvernement turc de progresser sur la voie d'un processus de réflexion commun débouchant sur un partenariat mutuellement bénéfique, plus dynamique et plus stratégique, compte tenu du rôle clé joué par la Turquie dans la région et de son importance en tant qu'allié de l'OTAN;	***supprimé***

Or. en

Amendement 346
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'urgence pour l'Union et le gouvernement turc de progresser sur la voie d'un processus de réflexion commun débouchant sur un partenariat mutuellement bénéfique, plus dynamique et plus stratégique, compte tenu du rôle clé joué par la Turquie dans la région et de son importance en tant qu'allié de l'OTAN;	***supprimé***

Or. en

Amendement 347
Nathalie Loiseau, Hilde Vautmans

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'urgence pour l'Union et le gouvernement turc de progresser sur la voie d'un processus de réflexion commun débouchant sur un partenariat mutuellement bénéfique, plus dynamique et plus stratégique, compte tenu du rôle clé joué par la Turquie dans la région et de son importance en tant qu'allié de l'OTAN;	***supprimé***

Or. en

Amendement 348
Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'urgence pour l'Union et le gouvernement turc de progresser sur la voie d'un processus de réflexion commun débouchant sur un partenariat mutuellement bénéfique, plus dynamique et plus stratégique, compte tenu du rôle clé joué par la Turquie dans la région et de son importance en tant qu'allié de l'OTAN;	***supprimé***

Or. en

Amendement 349
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Afroditi Latinopoulou, Fernand Kartheiser, Charlie Weimers, Nikolaos Anadiotis

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'urgence ***pour*** l'Union et le gouvernement turc ***de progresser*** sur la voie d'un processus de réflexion commun débouchant sur un partenariat mutuellement bénéfique, plus dynamique et plus stratégique, compte tenu du rôle clé joué par la Turquie dans la région ***et de son importance en tant qu'allié de l'OTAN***;	– l'urgence ***que la Turquie reconnaisse la République de Chypre, satisfaisant ainsi aux obligations qui lui incombent à Chypre en ce qui concerne la résolution adéquate de la question chypriote et la cessation de l'occupation illégale de territoires chypriotes, avant que*** l'Union et le gouvernement turc ***progressent*** sur la voie d'un processus de réflexion commun débouchant sur un partenariat mutuellement bénéfique, plus dynamique et plus stratégique, compte tenu du rôle clé joué par la Turquie dans la région**;**

Or. el

Amendement 350
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'urgence pour l'Union et le gouvernement turc de progresser sur la voie d'un processus de réflexion commun débouchant sur un partenariat mutuellement bénéfique, plus dynamique et plus ***stratégique, compte tenu du rôle clé joué par la Turquie dans la région et de son importance en tant qu'allié de l'OTAN***;	– l'urgence pour l'Union et le gouvernement turc de progresser sur la voie d'un processus de réflexion commun débouchant sur un partenariat mutuellement bénéfique, plus dynamique et plus ***productif***;

Or. en

Amendement 351
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– ***l'urgence*** pour l'Union et le gouvernement turc de ***progresser sur la voie d'un processus de réflexion commun débouchant sur*** un partenariat mutuellement bénéfique, ***plus dynamique et plus stratégique***, compte tenu du rôle clé joué par la Turquie dans la région et de son importance en tant qu'allié de l'OTAN;	– ***l'importance*** pour l'Union et le gouvernement turc de ***réfléchir à des moyens d'élaborer*** un partenariat ***coopératif et*** mutuellement bénéfique, ***conformément aux récentes conclusions du Conseil européen des 17 et 18 avril 2024***, compte tenu du rôle clé joué par la Turquie dans la région et de son importance en tant qu'allié de l'OTAN;

Or. en

Amendement 352
Emmanouil Kefalogiannis

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– ***l'urgence*** pour l'Union et le gouvernement turc de ***progresser sur la voie d'un processus de réflexion commun débouchant sur*** un partenariat mutuellement bénéfique, ***plus dynamique et plus stratégique***, compte tenu du rôle clé joué par la Turquie dans la région et de son importance en tant qu'allié de l'OTAN;	– ***l'importance*** pour l'Union et le gouvernement turc de ***réfléchir à des moyens d'élaborer*** un partenariat ***coopératif et*** mutuellement bénéfique, ***conformément aux récentes conclusions du Conseil européen des 17 et 18 avril 2024***, compte tenu du rôle clé joué par la Turquie dans la région et de son importance en tant qu'allié de l'OTAN;

Or. en

Amendement 353
Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– ***l'urgence*** pour ***l'Union et*** le gouvernement turc ***de progresser sur la voie d'un processus de réflexion commun débouchant sur un partenariat*** mutuellement bénéfique***, plus dynamique et plus*** stratégique, compte tenu du ***rôle clé joué par*** la Turquie ***dans la région et de son importance en tant qu'allié*** de l'OTAN;	– ***la nécessité*** pour le gouvernement turc ***d'améliorer les relations avec l'Union et ses États membres d'une façon*** mutuellement bénéfique ***ainsi que d'élaborer un partenariat*** stratégique ***coopératif conformément aux récentes conclusions du Conseil européen des 17 et 18 avril 2024***, compte tenu du ***fait que*** la Turquie ***est un membre*** de l'OTAN;

Or. en

Amendement 354
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'urgence pour l'Union et le gouvernement turc de progresser sur la voie d'un processus de réflexion commun	– l'urgence pour l'Union et le gouvernement turc de progresser sur la voie d'un processus de réflexion commun

débouchant sur un partenariat mutuellement bénéfique, plus dynamique et plus stratégique, compte tenu du rôle clé joué par la Turquie dans la région et de son importance en tant qu'allié de l'OTAN;

débouchant sur un partenariat mutuellement bénéfique, plus dynamique et plus stratégique, compte tenu du rôle clé joué par la Turquie***, par exemple*** dans la région ***de la mer Noire,*** et de son importance en tant qu'allié de l'OTAN;

Or. en

Amendement 355
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– ***l'urgence*** pour l'Union et le gouvernement turc de progresser sur la voie d'un processus de réflexion commun débouchant sur un partenariat mutuellement bénéfique, plus dynamique et plus stratégique, compte tenu du rôle clé joué par la Turquie dans la région et de son importance en tant qu'allié de l'OTAN;	– ***la nécessité*** pour l'Union et le gouvernement turc de progresser sur la voie d'un processus de réflexion commun débouchant sur un partenariat mutuellement bénéfique, plus dynamique et plus stratégique, compte tenu du rôle clé joué par la Turquie dans la région et de son importance en tant qu'allié de l'OTAN;

Or. en

Amendement 356
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– l'intérêt stratégique qu'a l'Union dans un environnement stable et sûr en Méditerranée orientale et dans le développement d'une relation coopérative et mutuellement bénéfique avec la Turquie selon une approche par étapes proportionnée et réversible, soumise aux conditions établies dans les conclusions du Conseil européen;

Or. en

Amendement 357
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– l'importance particulière que l'Union européenne attache à la reprise des pourparlers visant à régler la question chypriote et aux progrès réalisés dans ces pourparlers en vue de renforcer davantage la coopération entre l'UE et la Turquie;

Or. en

Amendement 358
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– le fait que la Turquie ne déploie pas d'efforts suffisants pour s'aligner sur la PESC de l'Union, notamment en ce qui concerne les sanctions et la lutte contre le contournement des sanctions, ainsi que sur la nécessité pour la Turquie de coopérer étroitement avec l'envoyé spécial de l'Union pour les sanctions; réprouve comme inacceptables la solidarité et le soutien publiquement apportés par le président turc à l'organisation terroriste Hamas;	***supprimé***

Or. en

Amendement 359
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet, Roberto Vannacci

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– le fait que la Turquie ne déploie pas d'efforts suffisants pour s'aligner sur la PESC de l'Union, notamment en ce qui concerne les sanctions et la lutte contre le contournement des sanctions, ainsi que sur la nécessité pour la Turquie de coopérer étroitement avec l'envoyé spécial de l'Union pour les sanctions; réprouve comme inacceptables la solidarité et le soutien publiquement apportés par le président turc à l'organisation terroriste Hamas;	– le fait que la Turquie ne déploie pas d'efforts suffisants pour s'aligner sur la PESC de l'Union, notamment en ce qui concerne les sanctions et la lutte contre le contournement des sanctions, ainsi que sur la nécessité pour la Turquie de coopérer étroitement avec l'envoyé spécial de l'Union pour les sanctions; réprouve comme inacceptables la solidarité et le soutien publiquement apportés par le président turc à l'organisation terroriste Hamas; ***demande au conseil de condamner fermement le comportement géopolitique hostile de la Turquie dans la région et de mettre un terme aux négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne ainsi qu'à tous les financements et programmes de l'Union associés liés à l'adhésion de la Turquie;***

Or. fr

Amendement 360
Nathalie Loiseau, Hilde Vautmans, Lucia Yar et Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– le fait que la Turquie ne déploie pas d'efforts suffisants pour s'aligner sur la PESC de l'Union, notamment en ce qui concerne les sanctions et la lutte contre le contournement des sanctions, ainsi que sur la nécessité pour la Turquie de coopérer étroitement avec l'envoyé spécial de l'Union pour les sanctions; réprouve comme inacceptables la solidarité et le	– le fait que la Turquie ne déploie pas d'efforts suffisants pour s'aligner sur la PESC de l'Union, notamment en ce qui concerne les sanctions et la lutte contre le contournement des sanctions, ainsi que sur la nécessité pour la Turquie de coopérer étroitement avec l'envoyé spécial de l'Union pour les sanctions; réprouve comme inacceptables la solidarité et le

soutien publiquement apportés par le président turc à l'organisation terroriste Hamas;	soutien publiquement apportés par le président turc à l'organisation terroriste Hamas; ***exprime de nouveau son inquiétude quant à l'actuelle détérioration des normes démocratiques en Turquie; rappelle que la Turquie est également à l'origine d'activités de manipulation et d'ingérence menées depuis l'étranger au sein de l'Union, et que son gouvernement envisage de mettre en place une loi sur les acteurs étrangers inspirée de la Russie;***

Or. en

Amendement 361
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– ***le fait que la Turquie ne déploie pas d'efforts suffisants pour s'aligner sur la PESC de l'Union, notamment en ce qui concerne les sanctions et la lutte contre le contournement des sanctions, ainsi que sur la nécessité pour la Turquie de coopérer étroitement avec l'envoyé spécial de l'Union pour les sanctions;*** réprouve comme inacceptables la solidarité et le soutien publiquement apportés par le président turc à l'organisation terroriste Hamas;	– réprouve comme inacceptables la solidarité et le soutien publiquement apportés par le président turc à l'organisation terroriste Hamas;

Or. de

Amendement 362
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*

– ***le fait que la Turquie ne déploie pas d'efforts suffisants pour s'aligner sur la PESC de l'Union, notamment en ce qui concerne les sanctions et la lutte contre le contournement des sanctions, ainsi que sur la nécessité pour la Turquie de coopérer étroitement avec l'envoyé spécial de l'Union pour les sanctions;*** réprouve ***comme inacceptables*** la solidarité et ***le*** soutien publiquement apportés par le président turc à l'organisation terroriste Hamas;	– réprouve ***la nature de*** la solidarité et ***du*** soutien publiquement apportés par le président turc à l'organisation terroriste Hamas;

Or. en

Amendement 363
Costas Mavrides et Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– le fait que la Turquie ne déploie pas d'efforts suffisants pour s'aligner sur la PESC de l'Union, notamment en ce qui concerne les sanctions et la lutte contre le contournement des sanctions, ainsi que sur la nécessité pour la Turquie de coopérer étroitement avec l'envoyé spécial de l'Union pour les sanctions; réprouve comme inacceptables la solidarité et le soutien publiquement apportés par le président turc à l'organisation terroriste Hamas;	– le fait que la Turquie ne déploie pas d'efforts suffisants pour s'aligner sur la PESC de l'Union, notamment en ce qui concerne les sanctions et la lutte contre le contournement des sanctions, ainsi que sur la nécessité pour la Turquie de coopérer étroitement avec l'envoyé spécial de l'Union pour les sanctions; ***souligne, à cet égard, que l'Office de lutte antifraude de l'Union européenne (OLAF) a entamé une enquête concernant une faille permettant à des pays comme la Turquie de changer l'origine du pétrole russe soumis à des sanctions afin de l'exporter à destination de l'Union;*** réprouve comme inacceptables la solidarité et le soutien publiquement apportés par le président turc à l'organisation terroriste Hamas;

Or. en

Amendement 364

Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– le fait que la Turquie ne déploie pas d'efforts suffisants pour s'aligner sur la PESC de l'Union, notamment en ce qui concerne les sanctions et la lutte contre le contournement des sanctions, ainsi que sur la nécessité pour la Turquie de coopérer étroitement avec l'envoyé spécial de l'Union pour les sanctions; réprouve comme inacceptables la solidarité et le soutien publiquement apportés par le président turc à l'organisation terroriste Hamas;	– le fait que la Turquie ne déploie pas d'efforts suffisants pour s'aligner sur la PESC de l'Union, notamment en ce qui concerne les sanctions et la lutte contre le contournement des sanctions, ainsi que sur la nécessité pour la Turquie de coopérer étroitement avec l'envoyé spécial de l'Union pour les sanctions; ***considère comme positives les informations selon lesquelles la Turquie a empêché l'importation en Russie de produits originaires des États-Unis et susceptibles de favoriser les actes de guerre russes;*** réprouve comme inacceptables la solidarité et le soutien publiquement apportés par le président turc à l'organisation terroriste Hamas;

Or. fi

Amendement 365
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– le fait que la Turquie ne déploie pas d'efforts suffisants pour s'aligner sur la PESC de l'Union, notamment en ce qui concerne les sanctions et la lutte contre le contournement des sanctions, ainsi que sur la nécessité pour la Turquie de coopérer étroitement avec l'envoyé spécial de l'Union pour les sanctions; réprouve comme inacceptables la solidarité et le soutien publiquement apportés par le président turc à l'organisation terroriste Hamas;	– le fait que la Turquie ne déploie pas d'efforts suffisants pour s'aligner sur la PESC de l'Union, notamment en ce qui concerne les sanctions et la lutte contre le contournement des sanctions, ainsi que sur la nécessité pour la Turquie de coopérer étroitement avec l'envoyé spécial de l'Union pour les sanctions; réprouve comme inacceptables la solidarité et le soutien publiquement apportés par le président turc à l'organisation terroriste Hamas***, tandis que le Hamas est accueilli***

sur le territoire turc;

Or. el

Amendement 366
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Fernand Kartheiser, Charlie Weimers

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– le fait que la Turquie ne déploie pas d'efforts suffisants pour s'aligner sur la PESC de l'Union, notamment en ce qui concerne les sanctions et la lutte contre le contournement des sanctions, ainsi que sur la nécessité pour la Turquie de coopérer étroitement avec l'envoyé spécial de l'Union pour les sanctions; réprouve comme inacceptables la solidarité et le soutien publiquement apportés par le président turc à l'organisation terroriste Hamas;	– le fait que la Turquie ne déploie pas d'efforts suffisants pour s'aligner sur la PESC de l'Union, notamment en ce qui concerne les sanctions et la lutte contre le contournement des sanctions, ainsi que sur la nécessité pour la Turquie de coopérer étroitement avec l'envoyé spécial de l'Union pour les sanctions; réprouve comme inacceptables la solidarité et le soutien publiquement apportés par le président turc à l'organisation terroriste Hamas ***ainsi que les menaces proférées contre l'État d'Israël***;

Or. el

Amendement 367
Emmanouil Kefalogiannis

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– l'intérêt stratégique qu'a l'Union dans un environnement stable et sûr en Méditerranée orientale et dans le développement d'une relation coopérative et mutuellement bénéfique avec la Turquie selon une approche par étapes proportionnée et réversible, soumise aux conditions établies dans les conclusions du Conseil européen;

Or. en

Amendement 368
Sebastiaan Stöteler

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– souligne que la Turquie ne respecte pas les critères de Copenhague; invite, à cet égard, le Conseil à mettre fin aux négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne ainsi qu'à tous les financements et programmes de l'Union européenne liés à l'adhésion de la Turquie;

Or. en

Amendement 369
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'appel lancé à la Turquie pour qu'elle œuvre en faveur d'une approche constructive, et pas assertive ou agressive, dans son voisinage;	***supprimé***

Or. en

Amendement 370
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 4

Proposition de résolution	*Amendement*

– l'appel lancé à la Turquie pour qu'elle ***œuvre en faveur d'une approche constructive, et pas assertive ou agressive, dans son voisinage***;	– l'appel lancé à la Turquie pour qu'elle ***adhère pleinement aux principes des relations de bon voisinage et qu'elle cesse toute action source de tensions en Méditerranée orientale, conformément au droit international, notamment la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM)***; ***souligne la nécessité d'une solidarité et d'une coopération renforcée au sein de l'Union s'agissant de protéger les droits souverains de ses États membres dans cette région d'importance stratégique;***

Or. en

Amendement 371
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'appel lancé à la Turquie pour qu'elle œuvre en faveur d'une approche constructive, et pas assertive ou agressive, dans son voisinage;	– l'appel lancé à la Turquie pour qu'elle œuvre en faveur d'une approche constructive, et pas assertive ou agressive, dans son voisinage***, en soulignant la nécessité de normaliser les relations avec l'Arménie en tant qu'étape vers la normalisation des relations dans la région du Caucase du Sud***; ***exhorte la Turquie à ne pas fixer de conditions préalables à la normalisation en lien avec son soutien à l'Azerbaïdjan et à ouvrir sa frontière avec l'Arménie;***

Or. en

Amendement 372
Yannis Maniatis, Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'appel lancé à la Turquie pour qu'elle œuvre en faveur d'une approche constructive, et pas assertive ou agressive, dans son voisinage;	– l'appel lancé à la Turquie pour qu'elle œuvre en faveur d'une approche constructive, et pas assertive ou agressive, dans son voisinage***, et à cesser ses efforts visant à renforcer l'entité sécessionniste dans la zone illégalement occupée de la République de Chypre, ce qui met en péril les efforts de reprise des négociations sous l'égide des Nations unies***;

Or. en

Amendement 373
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet, Jorge Martín Frías, Hermann Tertsch, Roberto Vannacci

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'appel lancé à la Turquie pour qu'elle œuvre en faveur d'une approche constructive, et pas assertive ou agressive, dans son voisinage;	– l'appel lancé à la Turquie pour qu'elle œuvre en faveur d'une approche constructive, et pas assertive ou agressive, dans son voisinage; ***condamne à ce titre le rôle joué par la Turquie dans le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan y compris en utilisant des djihadistes syriens pour aider le régime d'Alyiev;***

Or. fr

Amendement 374
Mariusz Kamiński, Adam Bielan
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'appel lancé à la Turquie pour qu'elle œuvre en faveur d'une approche	– l'appel lancé à la Turquie pour qu'elle œuvre en faveur d'une approche

constructive, et pas assertive ou agressive, dans son voisinage;	constructive, et pas assertive ou agressive, dans son voisinage***, tout en comprenant les préoccupations de la Turquie en matière de sécurité, notamment les menaces terroristes***;

Or. en

Amendement 375
Costas Mavrides et Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– la demande que soient respectés le statut de la zone tampon et le mandat de la Force des Nations unies chargée du maintien de la paix à Chypre; prie instamment la Turquie et les dirigeants chypriotes turcs de cesser et d'abandonner toutes les activités unilatérales de ce type et d'éviter toute nouvelle action ou provocation, y compris la militarisation croissante par la Turquie des zones occupées de la République de Chypre, qui ne serait pas propice à la reprise des négociations menées sous l'égide des Nations unies; appelle à entamer des négociations pacifiques et un véritable processus de dialogue conformément au cadre des Nations unies;

Or. en

Amendement 376
Yannis Maniatis, Costas Mavrides

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

– l'intérêt stratégique à une Méditerranée orientale stable et sûre avec une relation mutuellement bénéfique avec tous les acteurs, sur la base du respect des droits de l'homme, du droit international et de la CNUDM, dans les domaines de la transition écologique, de la sécurité énergétique, de la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, ainsi que de la lutte contre le commerce illicite d'armes et la traite d'êtres humains;

Or. en

Amendement 377
Emmanouil Kefalogiannis

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– l'importance particulière que l'Union européenne attache à la reprise des pourparlers visant à régler la question chypriote et aux progrès réalisés dans ces pourparlers en vue de renforcer davantage la coopération entre l'UE et la Turquie;

Or. en

Amendement 378
Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis et Vasile Dîncu

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– les appels à une analyse attentive des incompatibilités entre la candidature de la Turquie aux BRICS+ et la PESC de l'Union;

Or. en

Amendement 379
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'incompatibilité de la loi sur la transparence de l'influence étrangère, de la loi relative à la protection des valeurs familiales et des mineurs, ainsi que des modifications apportées au code électoral en Géorgie, avec les valeurs et principes démocratiques de l'Union; rappelle que la candidature de la Géorgie à l'adhésion à l'Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union;	***supprimé***

Or. en

Amendement 380
Nathalie Loiseau, Urmas Paet, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'incompatibilité de la loi sur la transparence de l'influence étrangère, de la loi relative à la protection des valeurs familiales et des mineurs, ainsi que des modifications apportées au code électoral en Géorgie, avec les valeurs et principes démocratiques de l'Union; rappelle que la candidature de la Géorgie à l'adhésion à l'Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union;	***– le recul continu des normes démocratiques en Géorgie, malgré l'attribution du statut de pays candidat à l'adhésion le 14 décembre 2024 et parallèlement à celle-ci, comme le démontrent les intimidations et les irrégularités observées au cours des élections législatives du 26 octobre 2024;*** l'incompatibilité de la loi sur la transparence de l'influence étrangère, de la loi relative à la protection des valeurs familiales et des mineurs, ainsi que des

modifications apportées au code électoral en Géorgie, avec les valeurs et principes démocratiques de l'Union; rappelle que la candidature de la Géorgie à l'adhésion à l'Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union; ***rejoint les conclusions du Conseil européen du 27 juin 2024 selon lesquels le défaut de revenir sur sa ligne de e conduite actuelle compromet la progression de la Géorgie sur la voie de l'adhésion à l'Union, menant de fait à une interruption du processus d'adhésion; invite l'Union à réagir de manière significative aux conséquences du tournant que représentent les récentes élections irrégulières pour la démocratie et l'état de droit en Géorgie;***

Or. en

Amendement 381
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Urmas Paet, Ilhan Kyuchyuk, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann et Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'incompatibilité de la loi sur la transparence de l'influence étrangère, de la loi relative à la protection des valeurs familiales et des mineurs, ainsi que des modifications apportées au code électoral en Géorgie, avec les valeurs et principes démocratiques de l'Union; rappelle que la candidature de la Géorgie à l'adhésion à l'Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union;	– l'incompatibilité de la loi sur la transparence de l'influence étrangère, de la loi relative à la protection des valeurs familiales et des mineurs, ainsi que des modifications apportées au code électoral en Géorgie, avec les valeurs et principes démocratiques de l'Union; rappelle que la candidature de la Géorgie à l'adhésion à l'Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union; ***regrette profondément les conditions inéquitables des récentes élections législatives, les discours de campagne de***

discorde qui ont aggravé la polarisation de la population ainsi que les irrégularités signalées qui soulèvent des inquiétudes quant à la capacité qu'ont eue certains électeurs d'exprimer leur vote sans craindre de répercussions; appelle les autorités géorgiennes à écouter la volonté du peuple géorgien de rejoindre l'Union et, par conséquent, à garantir des élections libres et régulières, à cesser les reculs démocratiques, à abandonner les lois qui mettent en péril l'avenir européen de la Géorgie et à engager des réformes démocratiques proeuropéennes;

Or. en

Amendement 382
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'incompatibilité de la loi sur la transparence de l'influence étrangère, de la loi relative à la protection des valeurs familiales et des mineurs, ainsi que des modifications apportées au code électoral en Géorgie, avec les valeurs et principes démocratiques de l'Union; rappelle que la candidature de la Géorgie à l'adhésion à l'Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union;	– l'incompatibilité de la loi sur la transparence de l'influence étrangère, de la loi relative à la protection des valeurs familiales et des mineurs, ainsi que des modifications apportées au code électoral en Géorgie, avec les valeurs et principes démocratiques de l'Union; rappelle que la candidature de la Géorgie à l'adhésion à l'Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union; ***exprime sa vive préoccupation après les récentes déclarations de l'oligarque Bidzina Ivanishvili, ancien Premier ministre géorgien, concernant notamment la suppression des partis d'opposition en Géorgie dans l'hypothèse où le parti Rêve géorgien remporterait les élections; considère que compte tenu de ces faits, promouvoir l'adhésion de la Géorgie à l'Union n'est pas possible pour le***

moment;

Or. fi

Amendement 383
Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Vasile Dîncu et Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'incompatibilité de la loi sur la transparence de l'influence étrangère, de la loi relative à la protection des valeurs familiales et des mineurs, ainsi que des modifications apportées au code électoral en Géorgie, avec les valeurs et principes démocratiques de l'Union; rappelle que la candidature de la Géorgie à l'adhésion à l'Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union;	– l'incompatibilité de la loi sur la transparence de l'influence étrangère, de la loi relative à la protection des valeurs familiales et des mineurs, ainsi que des modifications apportées au code électoral en Géorgie, avec les valeurs et principes démocratiques de l'Union; rappelle que la candidature de la Géorgie à l'adhésion à l'Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union; ***constate que les citoyens de Géorgie ont fait montre de leur attachement aux valeurs démocratiques et aux progrès de leur pays sur la voie de l'intégration à l'Union; souligne que les reculs démocratiques en Géorgie doivent être inversés et qu'il y a lieu de garantir un environnement favorable aux médias, à la société civile et à l'opposition;***

Or. en

Amendement 384
Urmas Paet, Hilde Vautmans, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Nathalie Loiseau et Ilhan Kyuchyuk

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'incompatibilité de la loi sur la transparence de l'influence étrangère, de la loi relative à la protection des valeurs familiales et des mineurs, ainsi que des modifications apportées au code électoral en Géorgie, avec les valeurs et principes démocratiques de l'Union; rappelle que la candidature de la Géorgie à l'adhésion à l'Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union;	– l'incompatibilité de la loi sur la transparence de l'influence étrangère, de la loi relative à la protection des valeurs familiales et des mineurs, ainsi que des modifications apportées au code électoral en Géorgie, avec les valeurs et principes démocratiques de l'Union; rappelle que la candidature de la Géorgie à l'adhésion à l'Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union; ***considère qu'il est très malheureux que les autorités géorgiennes n'aient pas permis à leurs citoyens, lors des élections législatives, de choisir librement entre le retour à la voie menant à l'adhésion à l'Union européenne et un renforcement de l'autoritarisme;***

Or. en

Amendement 385
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'incompatibilité de la loi sur la transparence de l'influence étrangère, de la loi relative à la protection des valeurs familiales et des mineurs, ainsi que des modifications apportées au code électoral en Géorgie, avec les valeurs et principes démocratiques de l'Union; rappelle que la candidature de la Géorgie à l'adhésion à l'Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union;	– l'incompatibilité de la loi sur la transparence de l'influence étrangère, de la loi relative à la protection des valeurs familiales et des mineurs, ainsi que des modifications apportées au code électoral en Géorgie, avec les valeurs et principes démocratiques de l'Union; rappelle que la candidature de la Géorgie à l'adhésion à l'Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union; ***a observé avec inquiétude la campagne électorale tendue et extrêmement polarisée qui a précédé les élections***

parlementaires d'octobre 2024 en Géorgie, et est préoccupé par le recul démocratique constaté dans ce pays;

Or. en

Amendement 386
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– ***l'incompatibilité de la loi sur la transparence de l'influence étrangère, de la loi relative à la protection des valeurs familiales et des mineurs, ainsi que des modifications apportées au code électoral en Géorgie, avec les valeurs et principes démocratiques de l'Union;*** rappelle que la candidature de la Géorgie à l'adhésion à l'Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union;	– rappelle que la candidature de la Géorgie à l'adhésion à l'Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 387
Kinga Gál

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– ***l'incompatibilité de la loi sur la transparence de l'influence étrangère, de la loi relative à la protection des valeurs familiales et des mineurs, ainsi que des modifications apportées au code électoral en Géorgie, avec les valeurs et principes démocratiques de l'Union;*** rappelle que la candidature de la Géorgie à l'adhésion à	– rappelle que la candidature de la Géorgie à l'adhésion à l'Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union;

l’Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l’adhésion à l’Union;

Or. en

Amendement 388
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– ***l’incompatibilité de la loi sur la transparence de l’influence étrangère, de la loi relative à la protection des valeurs familiales et des mineurs, ainsi que des modifications apportées au code électoral en Géorgie, avec les valeurs et principes démocratiques de l’Union;*** rappelle que la candidature de la Géorgie à l’adhésion à l’Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l’adhésion à l’Union;	– rappelle que la candidature de la Géorgie à l’adhésion à l’Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l’adhésion à l’Union;

Or. en

Amendement 389
Mariusz Kamiński, Adam Bielan et Michał Dworczyk
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– l’incompatibilité de la loi sur la transparence de l’influence étrangère, de la loi relative à la protection des valeurs familiales et des mineurs, ainsi que des modifications apportées au code électoral en Géorgie, avec les valeurs et principes	– l’incompatibilité de la loi sur la transparence de l’influence étrangère, de la loi relative à la protection des valeurs familiales et des mineurs, ainsi que des modifications apportées au code électoral en Géorgie, avec les valeurs et principes

démocratiques de l'Union; rappelle que la candidature de la Géorgie à ***l'adhésion à*** l'Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union;	démocratiques de l'Union; rappelle que la candidature de la Géorgie à l'Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union; ***rappelle que, dans le même temps, la Géorgie devrait s'aligner sur les principes centraux de l'Union en matière d'affaires étrangères et de sécurité, notamment le respect des sanctions contre la Russie;***

Or. en

Amendement 390
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'incompatibilité de la loi sur la transparence de l'influence étrangère, de la loi relative à la protection des valeurs familiales et des mineurs, ainsi que des modifications apportées au code électoral en Géorgie, avec les valeurs et principes démocratiques de l'Union; rappelle que la candidature de la Géorgie à l'adhésion à l'Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union;	– l'incompatibilité de la loi sur la transparence de l'influence étrangère, de la loi relative à la protection des valeurs familiales et des mineurs, ainsi que des modifications apportées au code électoral en Géorgie, avec les valeurs et principes démocratiques de l'Union; rappelle que la candidature de la Géorgie à l'adhésion à l'Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union; ***exprime son inquiétude quant aux irrégularités de l'élection du 27 octobre 2027 et à l'éloignement du libéralisme en Géorgie;***

Or. en

Amendement 391
Adam Bielan

Proposition de résolution

Paragraphe 4 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– l'incompatibilité de la loi sur la transparence de l'influence étrangère***, de la loi relative à la protection des valeurs familiales et des mineurs***, ainsi que des modifications apportées au code électoral en Géorgie, avec les valeurs et principes démocratiques de l'Union; rappelle que la candidature de la Géorgie à l'adhésion à l'Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union;	– l'incompatibilité de la loi sur la transparence de l'influence étrangère, ainsi que des modifications apportées au code électoral en Géorgie, avec les valeurs et principes démocratiques de l'Union; rappelle que la candidature de la Géorgie à l'adhésion à l'Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 392
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– ***l'incompatibilité*** de la loi sur la transparence de l'influence étrangère, de la loi relative à la protection des valeurs familiales et des mineurs, ainsi que des modifications apportées au code électoral en Géorgie, avec les valeurs et principes démocratiques de l'Union; rappelle que la candidature de la Géorgie à l'adhésion à l'Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union;	– ***la compatibilité*** de la loi sur la transparence de l'influence étrangère, de la loi relative à la protection des valeurs familiales et des mineurs, ainsi que des modifications apportées au code électoral en Géorgie, avec les valeurs et principes démocratiques de l'Union; rappelle que la candidature de la Géorgie à l'adhésion à l'Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 393
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– ***l'incompatibilité*** de la loi sur la transparence de l'influence étrangère, de la loi relative à la protection des valeurs familiales et des mineurs, ainsi que des modifications apportées au code électoral en Géorgie***, avec les valeurs et principes démocratiques de l'Union***; rappelle que la candidature de la Géorgie à l'adhésion à l'Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union;	– ***le fait que l'adoption*** de la loi sur la transparence de l'influence étrangère, de la loi relative à la protection des valeurs familiales et des mineurs, ainsi que des modifications apportées au code électoral en Géorgie ***relève du droit souverain de ce pays***; rappelle que la candidature de la Géorgie à l'adhésion à l'Union sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de la capacité du pays à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union;

Or. de

Amendement 394
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– l'observation selon laquelle la Russie et la Chine sont devenues des acteurs majeurs dans le voisinage méridional, notamment en Afrique du Nord, tandis que la Turquie et les États du Golfe, à commencer par le Royaume d'Arabie saoudite, l'État du Qatar et les Émirats arabes unis, ont pris une place d'acteurs régionaux; soutient que l'idée d'un unique «voisinage» pour l'Europe de l'Est et du Sud ignore les défis distincts qu'elles connaissent; invite le VP/HR et la Commission à garantir des ressources suffisantes pour la mise en œuvre efficace et en temps utile du nouveau pacte pour la Méditerranée; réaffirme qu'un réseau dynamique de partenariats spécifiques adapté aux besoins et aux aspirations spécifiques de chaque pays de notre

	voisinage méridional devrait être au cœur de ce nouveau pacte; estime, dans ce contexte, que l'Union devrait procéder à un réexamen approfondi de sa structure d'incitations actuelle, qui allie la promesse d'aide financière et des avantages commerciaux en échange de réformes politiques et économiques; estime que ce réexamen devrait veiller à ce qu'elle s'aligne sur les objectifs plus généraux de l'Union, y compris la promotion des droits de l'homme et des valeurs démocratiques; souligne qu'outre la priorité donnée à la coopération bilatérale, l'Union devrait également continuer de favoriser la coopération régionale au moyen des cadres existants, comme l'Union pour la Méditerranée, qui offre une plateforme précieuse pour la promotion du dialogue et de l'action conjointe sur des sujets d'intérêt commun;

Or. en

Amendement 395
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– les préoccupations concernant les pressions exercées par la Russie et la Chine en Asie centrale et attire l'attention sur la nécessité d'y renforcer la présence de l'Union en réaction à celles-ci; souligne l'intérêt pour l'Union de renforcer les relations économiques et d'intensifier les relations politiques avec les pays d'Asie centrale, en partie pour remédier au contournement des sanctions infligées à la Russie et à la Biélorussie;	***supprimé***

Or. en

Amendement 396
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet, Jorge Martín Frías, Hermann Tertsch

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– les préoccupations concernant les pressions exercées par la Russie et la Chine en Asie centrale et attire l'attention sur la nécessité d'y renforcer la présence de l'Union en réaction à celles-ci; souligne l'intérêt pour l'Union de renforcer les relations économiques et d'intensifier les relations politiques avec les pays d'Asie centrale, en partie pour remédier au contournement des sanctions infligées à la Russie et à la Biélorussie;	– les préoccupations concernant les pressions exercées par la Russie et la Chine en Asie centrale et attire l'attention sur la nécessité d'y renforcer la présence de l'Union en réaction à celles-ci; souligne l'intérêt pour l'Union de renforcer les relations économiques et d'intensifier les relations politiques avec les pays d'Asie centrale, en partie pour remédier au contournement des sanctions infligées à la Russie et à la Biélorussie; ***souligne que les pays d'Asie centrale constituent des partenaires économiques clés pour assurer l'autonomie énergétique de l'Union à travers l'approvisionnement en métaux critiques, indispensables à la transition énergétique du continent;***

Or. fr

Amendement 397
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– les préoccupations concernant les pressions exercées par la Russie et la Chine en Asie centrale et attire l'attention sur la nécessité d'y renforcer la présence de l'Union en réaction à celles-ci; souligne l'intérêt pour l'Union de renforcer les relations économiques et d'intensifier les relations politiques avec les pays d'Asie	– les préoccupations concernant les pressions exercées par la Russie et la Chine en Asie centrale et attire l'attention sur la nécessité d'y renforcer la présence de l'Union en réaction à celles-ci; souligne l'intérêt pour l'Union de renforcer les relations économiques et d'intensifier les relations politiques avec les pays d'Asie

centrale, en partie pour remédier au contournement des sanctions infligées à la Russie et à la Biélorussie;

centrale, en partie pour remédier au contournement des sanctions infligées à la Russie et à la Biélorussie; ***appelle à un engagement européen renouvelé à l'égard de nos partenaires dans la région afin d'écarter la pression russe et chinoise; insiste sur l'importance de la région pour la sécurité énergétique de l'Europe et le commerce des matières premières critiques;***

Or. en

Amendement 398
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– ***les préoccupations concernant les pressions exercées par la Russie et la Chine en Asie centrale et attire l'attention sur la nécessité d'y renforcer la présence de l'Union en réaction à celles-ci;*** souligne l'intérêt pour l'Union de renforcer les relations économiques et d'intensifier les relations politiques avec les pays d'Asie centrale***, en partie pour remédier au contournement des sanctions infligées à la Russie et à la Biélorussie***;	– souligne l'intérêt pour l'Union de renforcer les relations économiques et d'intensifier les relations politiques avec les pays d'Asie centrale;

Or. de

Amendement 399
Mariusz Kamiński, Adam Bielan
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– les préoccupations concernant les	– les préoccupations concernant les

pressions exercées par la Russie et la Chine en Asie centrale et attire l'attention sur la nécessité ***d'y*** renforcer la présence de l'Union en réaction à celles-ci; souligne l'intérêt pour l'Union de renforcer les relations économiques et d'intensifier les relations politiques avec les pays d'Asie centrale, en partie pour remédier au contournement des sanctions infligées à la Russie et à la Biélorussie;	pressions exercées par la Russie et la Chine en Asie centrale et attire l'attention sur la nécessité ***de*** renforcer la présence de l'Union ***dans la région*** en réaction à celles-ci; souligne l'intérêt pour l'Union de renforcer les relations économiques et d'intensifier les relations politiques avec les pays d'Asie centrale***, du Caucase du Sud et du Golfe***, en partie pour remédier au contournement des sanctions infligées à la Russie et à la Biélorussie;
	Or. en

Amendement 400
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– ***les préoccupations concernant les*** pressions exercées par la Russie et la Chine en Asie centrale et ***attire l'attention sur la nécessité d'y renforcer la présence de l'Union en réaction à celles-ci***; souligne l'intérêt pour l'Union de renforcer les relations économiques et d'intensifier les relations politiques avec les pays d'Asie centrale, en partie pour remédier au contournement des sanctions infligées à la Russie et à la Biélorussie;	– ***la conscience des*** pressions exercées par la Russie et la Chine en Asie centrale et ***souligne que tout engagement de l'Union dans la région doit respecter la souveraineté des pays d'Asie centrale, en évitant des politiques susceptibles d'être perçues comme une ingérence étrangère***; souligne l'intérêt pour l'Union de renforcer les relations économiques et d'intensifier les relations politiques avec les pays d'Asie centrale, en partie pour remédier au contournement des sanctions infligées à la Russie et à la Biélorussie;
	Or. en

Amendement 401
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– les préoccupations concernant les pressions exercées par la Russie et la Chine en Asie centrale ***et attire l'attention sur la nécessité d'y renforcer la présence de l'Union en réaction à celles-ci***; souligne l'intérêt pour l'Union de renforcer les relations économiques et d'intensifier les relations politiques avec les pays d'Asie centrale, en partie pour remédier au contournement des sanctions infligées à la Russie et à la Biélorussie;	– les préoccupations concernant les pressions exercées par la Russie et la Chine en Asie centrale; souligne l'intérêt pour l'Union de renforcer les relations économiques et d'intensifier les relations politiques avec les pays d'Asie centrale, en partie pour remédier au contournement des sanctions infligées à la Russie et à la Biélorussie;

Or. en

Amendement 402
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer et Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– les préoccupations concernant les pressions exercées par la Russie et la Chine en Asie centrale et attire l'attention sur la nécessité d'y renforcer la présence de l'Union en réaction à celles-ci; souligne l'intérêt pour l'Union de renforcer les relations économiques et d'intensifier les relations politiques avec les pays d'Asie centrale, en partie pour remédier au contournement des sanctions infligées à la Russie et à la Biélorussie;	– les préoccupations concernant les pressions exercées par la Russie et la Chine en Asie centrale et attire l'attention sur la nécessité d'y renforcer la présence de l'Union en réaction à celles-ci***, compte tenu de son importance géostratégique***; souligne l'intérêt pour l'Union de renforcer les relations économiques et d'intensifier les relations politiques avec les pays d'Asie centrale, en partie pour remédier au contournement des sanctions infligées à la Russie et à la Biélorussie;

Or. en

Amendement 403
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– les préoccupations concernant les pressions exercées par la Russie et la Chine en Asie centrale et attire l'attention sur la nécessité d'y renforcer la présence de l'Union en réaction à celles-ci; souligne l'intérêt pour l'Union de renforcer les relations économiques et d'intensifier les relations politiques avec les pays d'Asie centrale, en partie pour remédier au contournement des sanctions infligées à la Russie et à la Biélorussie;	– les préoccupations concernant les pressions exercées par ***la Turquie,*** la Russie et la Chine en Asie centrale et attire l'attention sur la nécessité d'y renforcer la présence de l'Union en réaction à celles-ci; souligne l'intérêt pour l'Union de renforcer les relations économiques et d'intensifier les relations politiques avec les pays d'Asie centrale, en partie pour remédier au contournement des sanctions infligées à la Russie et à la Biélorussie;

Or. el

Amendement 404
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 6

Proposition de résolution	*Amendement*
– les préoccupations concernant les pressions exercées par la Russie et la Chine en Asie centrale et attire l'attention sur la nécessité d'y renforcer la présence de l'Union en réaction à celles-ci; souligne l'intérêt pour l'Union de renforcer les relations économiques et d'intensifier les relations politiques avec les pays d'Asie centrale, en partie pour remédier au contournement des sanctions infligées à la Russie et à la Biélorussie;	–

Or. en

Amendement 405
Antonio López-Istúriz White

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– l'importance stratégique du voisinage méridional, de sa stabilité, de son développement économique et de sa prospérité; souligne l'importance et l'interférence de concurrents stratégiques dans cette zone et insiste sur la nécessité pour l'Union européenne d'envoyer un message politique ferme et clair concernant l'importance d'un modèle de coopération renouvelé avec ces pays; rappelle que l'instabilité et l'insécurité dans le voisinage méridional demeurent un défi permanent pour la gestion des frontières extérieures de l'Europe;

Or. en

Amendement 406
Michael Gahler et Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– l'importance stratégique du détroit de Taïwan et de la région indo-pacifique à la lumière de l'intimidation croissante qu'y exerce la Chine, y compris par des moyens militaires et hybrides, et insiste sur la nécessité d'y accroître la présence de l'Union en réponse; souligne l'intérêt pour l'Union de renforcer les relations économiques et d'intensifier les relations politiques significatives avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, y compris Taïwan;

Or. en

Amendement 407
Vasile Dîncu

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– l'accent mis sur la réalisation de la responsabilité dans le cyberespace, par la mise en service de la boîte à outils de diplomatie numérique et l'attention donnée au renforcement de la cyberrésilience mondiale; appelle à renforcer l'accent mis sur le renforcement de la capacité de cyberrésilience des démocraties en développement, qui font face à des menaces hybrides à leurs systèmes électoraux;

Or. en

Amendement 408
Kinga Gál

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– souligne que les pays d'Asie centrale sont des partenaires économiques essentiels pour assurer l'autonomie énergétique de l'Union;

Or. en

Amendement 409
Antonio López-Istúriz White

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– l'efficacité de la mise en place d'une stratégie pour le Golfe, en avançant dans le cadre d'un accord de partenariat

stratégique avec chaque pays du Golfe collaborant pour promouvoir la stabilité et la prospérité régionales et mondiales;

Or. en

Amendement 410
Mariusz Kamiński et Michał Dworczyk
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– le fait que l'Arctique revêt une importance géostratégique en ce qui concerne l'expansion des routes maritimes ***possibles***, l'accès aux ressources naturelles, la préservation du climat, les revendications territoriales, notamment en raison de l'expansion militaire de la Russie dans le Grand Nord, ainsi que la liberté et la sécurité de la navigation;	– le fait que l'Arctique revêt une importance géostratégique en ce qui concerne l'expansion des routes maritimes ***potentielles***, l'accès aux ressources naturelles, la préservation du climat, les revendications territoriales, notamment en raison de l'expansion militaire de la Russie dans le Grand Nord, ainsi que la liberté et la sécurité de la navigation***, mais aussi l'autoproclamation de la Chine en tant qu'«État proche de l'Arctique» et ses efforts visant à développer, en partenariat avec la Russie, une route de la soie polaire***;

Or. en

Amendement 411
Ana Miguel Pedro

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– le fait que l'Arctique revêt une importance géostratégique en ce qui concerne l'expansion des routes maritimes possibles, l'accès aux ressources naturelles, la préservation du climat***,*** les	– le fait que l'Arctique revêt une importance géostratégique en ce qui concerne l'expansion des routes maritimes possibles, l'accès aux ressources naturelles, la préservation du climat ***et*** les

revendications territoriales***, notamment en raison de*** l'expansion militaire de la Russie dans le Grand Nord***, ainsi que*** la liberté et la sécurité de la navigation;	revendications territoriales***; relève que son importance est renforcée non seulement par*** l'expansion militaire de la Russie dans le Grand Nord***, mais aussi par la présence croissante de la Chine dans cette région et son intérêt grandissant pour celle-ci; insiste sur la nécessité de garantir*** la liberté et la sécurité de la navigation ***dans un contexte d'influence et de militarisation croissantes de ces deux États***;

Or. en

Amendement 412
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– le fait que l'Arctique revêt une importance géostratégique en ce qui concerne l'expansion des routes maritimes possibles, l'accès aux ressources naturelles, la préservation du climat***, les revendications territoriales, notamment en raison de l'expansion militaire de la Russie dans le Grand Nord***, ainsi que la liberté et la sécurité de la navigation;	– le fait que l'Arctique revêt une importance géostratégique en ce qui concerne l'expansion des routes maritimes possibles, l'accès aux ressources naturelles, la préservation du climat, ainsi que la liberté et la sécurité de la navigation;

Or. de

Amendement 413
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– le fait que l'Arctique revêt une importance géostratégique en ce qui concerne l'expansion des routes maritimes	– le fait que l'Arctique revêt une importance géostratégique en ce qui concerne l'expansion des routes maritimes

possibles, l'accès aux ressources naturelles, la préservation du climat, les revendications territoriales***, notamment en raison de l'expansion militaire de la Russie dans le Grand Nord***, ainsi que la liberté et la sécurité de la navigation;	possibles, l'accès aux ressources naturelles, la préservation du climat, les revendications territoriales, ainsi que la liberté et la sécurité de la navigation;

Or. en

Amendement 414
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis et Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– la nécessité de lutter contre l'impunité et de renforcer les efforts en faveur de la responsabilité à l'échelle mondiale, notamment à travers la Cour pénale internationale (CPI), ainsi que de défendre le droit international et le droit humanitaire international; demeure profondément préoccupé par la tendance de représentants étatiques à affaiblir les décisions des institutions internationales et leurs employés; déplore le fait que certains États membres de la CPI n'aient pas exécuté des mandats d'arrêt de la CPI, sapant de ce fait le travail de la Cour;

Or. en

Amendement 415
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

– le besoin urgent et persistant de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes dans toutes les actions extérieures de l'Union, conformément au troisième plan d'action de l'Union européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes, en particulier à la lumière du recul des droits des femmes observé à l'échelle mondiale; relève qu'au rythme actuel des avancées, l'égalité hommes-femmes ne sera atteinte dans le monde que dans 131 ans, ce qui met en évidence l'importance capitale d'accélérer les efforts pour protéger et faire protéger les droits et les perspectives des femmes;

Or. en

Amendement 416
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– l'importance pour les pays candidats à l'adhésion de respecter les normes de l'élargissement, notamment dans les domaines des normes environnementales et agricoles, ainsi que de la lutte contre la corruption;

Or. en

Amendement 417
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4 – tiret 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

– la nécessité urgente de protéger les défenseurs des droits de l'homme, qui jouent un rôle crucial dans la défense des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit dans le monde entier; demande des mécanismes de soutien de protection renforcés pour les défenseurs des droits de l'homme qui sont confrontés à des menaces, à du harcèlement et à des violences, en particulier ceux qui travaillent dans les zones à risque ou sur des questions sensibles comme les droits de l'environnement, des peuples autochtones et des femmes;

Or. en

Amendement 418
Marc Botenga, Rima Hassan et Özlem Demirel
au nom du groupe La gauche

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. souligne que l'élargissement devrait entraîner une spirale sociale ascendante et rappelle que le salaire minimal dans les pays candidats à l'adhésion est aujourd'hui bien inférieur à la moyenne de l'Union et que, dans ces conditions, l'élargissement exposerait les travailleurs à davantage de dumping social;

Or. en

Amendement 419
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. définit, dans la partie suivante, les objectifs du Parlement en matière de PESC en 2025***, et complète ainsi les points de vue exprimés dans le rapport annuel du VP/HR sur la PESC***;	5. définit, dans la partie suivante, les objectifs du Parlement en matière de PESC en 2025;

Or. en

Amendement 420
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. estime que la montée en puissance de la Chine demeure l'un des principaux défis géopolitiques du 21e siècle et constate que les relations entre l'Union et la Chine sont de plus en plus caractérisées par la concurrence économique et la rivalité systémique; appelle de nouveau à une approche renouvelée, plus affirmée et plus globale et cohérente à l'égard de la Chine, qui façonne les relations avec la Chine conformément aux intérêts de l'Union dans son ensemble et tienne pleinement compte des défis que pose l'ascension de la Chine en tant qu'acteur mondial ainsi que ses politiques nationales de plus en plus répressives et sa politique étrangère de plus en plus affirmée; souligne le fait que la crédibilité de l'approche de l'Union à l'égard de la Chine dépend fortement de la volonté des États membres d'afficher une position unie;

Or. en

Amendement 421

Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. invite le VP/HR à tenir un discours convaincant, cohérent et ciblé, qui démontre les vertus de la démocratie aux citoyens et aux sociétés du monde entier et sa résilience face aux pressions et aux influences des régimes autocratiques; encourage, dans ce contexte, à renforcer davantage la résilience démocratique des États membres de l'Union, au moyen de la lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et le renforcement subséquent de la boîte à outils de communication stratégique de l'Union; salue en ce sens les investissements dans la résilience des démocraties des États membres ainsi que dans les communications stratégiques, la lutte contre l'ingérence étrangère et la diffusion de la désinformation, et salue également le dialogue entre SEAE et les Nations unies sur un code de conduite mondial pour l'intégrité de l'information;

Or. en

Amendement 422
Mariusz Kamiński, Adam Bielan
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Sous-titre 3

Proposition de résolution	*Amendement*
Faire face ***aux conséquences mondiales de*** la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine	Faire face ***à*** la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine ***et à ses conséquences mondiales***

Or. en

Amendement 423
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Sous-titre 3

Proposition de résolution	*Amendement*
Faire face aux conséquences mondiales ***de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine***	Faire face aux conséquences mondiales ***du conflit ukrainien***

Or. de

Amendement 424
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Sous-titre 3

Proposition de résolution	*Amendement*
Faire face ***aux conséquences mondiales de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine***	Faire face ***à la nécessité d'une paix juste et durable en Ukraine***

Or. en

Amendement 425
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. constate que la réaction de l'Union à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine est suivie de près par des ***acteurs*** autocratiques dans le monde entier, ***et qu'elle aura une influence décisive sur le comportement que ces régimes***	6. constate que la réaction de l'Union à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine est ***non seulement*** suivie de près***, mais activement étudiée*** par des ***régimes*** autocratiques dans le monde entier, ***lesquels cherchent à saper l'ordre***

adopteront sur la scène internationale;	***international fondé sur des règles en repérant et en exploitant les faiblesses révélées du fait du conflit***; ***fait remarquer que la guerre en Ukraine est devenue un banc d'essai capital pour la résilience des alliances occidentales, les vulnérabilités perçues encourageant les puissances autocratiques à étendre leur influence, en particulier dans les pays du Sud; relève que des événements récents, comme le sommet des BRICS qui s'est tenu à Kazan, en Russie, du 22 au 24 octobre 2024, mettent en lumière la façon dont Vladimir Poutine tire parti des plateformes internationales pour contrebalancer son isolement et bâtir des alliances, ce qui souligne la nécessité d'une réponse unie et stratégique de l'Union afin de défendre les principes de l'ordre international;***

Or. en

Amendement 426
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. constate que la réaction de l'Union à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine est suivie de près par des acteurs autocratiques dans le monde entier, et qu'elle aura une influence décisive sur le comportement que ces régimes adopteront sur la scène internationale;	6. constate que la réaction de l'Union à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine est suivie de près par des acteurs autocratiques dans le monde entier, et qu'elle aura une influence décisive sur le comportement que ces régimes adopteront sur la scène internationale; ***constate que l'agression de la Russie contre l'Ukraine a profondément ébranlé la sécurité européenne et mondiale, engendrant ainsi des incertitudes économiques, l'insécurité alimentaire et la hausse des prix de l'énergie; fait remarquer que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine déstabilise à la fois le voisinage oriental et les Balkans occidentaux,***

menaçant directement la sécurité et la stabilité de l'Union; considère, à la lumière de ces risques croissants, que l'accélération du processus d'élargissement doit rester une priorité urgente pour l'Union;

Or. en

Amendement 427
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. constate que la réaction de l'Union à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine est suivie de près par des acteurs autocratiques dans le monde entier, et qu'elle aura une influence décisive sur le comportement que ces régimes adopteront sur la scène internationale;	6. constate que la réaction de l'Union à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine est suivie de près par des acteurs autocratiques dans le monde entier, et qu'elle aura une influence décisive sur le comportement que ces régimes adopteront sur la scène internationale***, y compris dans le détroit de Taïwan***; ***est préoccupé par la coopération et la coordination grandissantes entre les régimes autocratiques, notamment au moyen de leur soutien, matériel ou autre, à l'agression russe de l'Ukraine;***

Or. en

Amendement 428
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. constate que la réaction de l'Union à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine est suivie de près par des	6. constate que la réaction de l'Union à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine est suivie de près par des

acteurs autocratiques dans le monde entier, et qu'elle aura une influence décisive sur le comportement que ces régimes adopteront sur la scène internationale;	acteurs autocratiques dans le monde entier, et qu'elle aura une influence décisive sur le comportement que ces régimes adopteront sur la scène internationale; ***souligne que l'agression russe contre l'Ukraine viole l'ordre international fondé sur des règles, les principes fondamentaux du droit international tels que consacrés par la charte des Nations unies ainsi que des conventions et résolutions essentielles;***

Or. en

Amendement 429
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. constate que la réaction de l'Union à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine est suivie de près par des acteurs autocratiques dans le monde entier, et qu'elle aura une influence décisive sur le comportement que ces régimes adopteront sur la scène internationale;	6. constate que la réaction de l'Union à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine est suivie de près par des acteurs autocratiques dans le monde entier, et qu'elle aura une influence décisive sur le comportement que ces régimes adopteront sur la scène internationale; ***insiste donc sur la nature existentielle de la guerre pour l'ensemble du continent européen;***

Or. fi

Amendement 430
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. constate que la réaction de l'Union à la guerre ***d'agression menée par la Russie contre l'***Ukraine est suivie de près ***par des acteurs autocratiques*** dans le	6. constate que la réaction de l'Union à la guerre ***en*** Ukraine est suivie de près dans le monde entier, et qu'elle ***a eu une incidence négative sur la façon dont***

monde entier, et qu'elle ***aura une influence décisive sur le comportement que ces régimes adopteront*** sur la scène internationale;

l'Union est perçue sur la scène internationale;

Or. en

Amendement 431
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. constate que la réaction de l'Union ***à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine*** est suivie de près par des acteurs ***autocratiques*** dans le monde entier, et qu'elle aura une influence décisive sur le comportement que ces régimes adopteront sur la scène internationale;	6. constate que la réaction de l'Union ***au conflit ukrainien*** est suivie de près par des acteurs dans le monde entier, et qu'elle aura une influence décisive sur le comportement que ces régimes adopteront sur la scène internationale;

Or. de

Amendement 432
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 6 – point a (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	a) fait remarquer que l'invasion russe en Ukraine met clairement en évidence le lien entre les tentatives étrangères de manipulation de l'information et les menaces qui pèsent tant sur l'Union que sur la sécurité et la stabilité mondiales; demande de nouveau l'adoption d'une stratégie coordonnée de l'Union pour combattre les ingérences étrangères ainsi que pour renforcer la résilience démocratique, en particulier

dans le voisinage de l'Union;

Or. en

Amendement 433
Kinga Gál

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. réaffirme sa position en ce qui concerne la poursuite du soutien à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine; demande la cessation immédiate de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine ainsi que des tueries et de la destruction en Ukraine; est convaincu qu'il n'existe pas de solution militaire au conflit, et que, par conséquent, des efforts diplomatiques soutenus sont nécessaires pour mettre fin à la guerre et pour trouver une solution pacifique, dans l'intérêt de tous les citoyens affectés par le conflit;

Or. en

Amendement 434
Reinis Pozņaks

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. reconnaît que la fourniture de milliers de drones Shahed par la République islamique d'Iran à la Russie a encore renforcé le rôle de l'Iran en tant qu'État paria, ainsi que la possibilité d'une intervention militaire du Corps des gardiens de la révolution islamique

(CGRI) en Ukraine pour soutenir les objectifs de guerre de Moscou, tandis que le soutien continu apporté à la Russie par des pays tels que la Corée du Nord et la Chine démontre une fois de plus son hostilité inébranlable à l'égard des lois et des normes internationales;

Or. en

Amendement 435
Reinis Pozņaks

Proposition de résolution
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 ter. considère que les menaces qui pèsent sur le voisinage oriental de l'Union ne découlent pas seulement du conflit avec la Russie, mais aussi du terrorisme, de la criminalité organisée, de la traite d'êtres humains, de la corruption, de la migration irrégulière de masse et d'une multitude d'autres risques pour la cohésion des sociétés au sein et en dehors de l'Union;

Or. en

Amendement 436
Reinis Pozņaks

Proposition de résolution
Paragraphe 6 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 quater. condamne avec la plus grande fermeté le rôle de la Corée du Nord en soutien à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et demande des contre-mesures décisives pour mettre un terme au soutien direct et

indirect apporté par la Corée du Nord à l'armée russe et à sa participation au contournement des sanctions, ces deux éléments étant des menaces pour la paix qui enhardissent les forces œuvrant contre l'ordre international fondé sur des règles et les cadres de sécurité collective dans le monde entier;

Or. en

Amendement 437
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite l'Ukraine à poursuivre ses progrès sur la voie de l'adhésion à l'Union en utilisant toutes les ressources mises à sa disposition au titre de la facilité pour l'Ukraine et à assurer la participation significative de sa société civile aux phases de mise en œuvre et de suivi de celle-ci;	***supprimé***

Or. de

Amendement 438
Michael Von Der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite l'Ukraine à poursuivre ses progrès sur la voie de l'adhésion à l'Union en utilisant toutes les ressources mises à sa disposition au titre de la facilité pour l'Ukraine et à assurer la participation significative de sa société civile aux phases de mise en œuvre et de	***supprimé***

suivi de celle-ci;

Or. en

Amendement 439
Wouter Beke

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite l'Ukraine à poursuivre ses progrès sur la voie de l'adhésion à l'Union en utilisant toutes les ressources mises à sa disposition au titre de la facilité pour l'Ukraine et à assurer la participation significative de sa société civile aux phases de mise en œuvre et de suivi de celle-ci;	7. invite l'Ukraine à poursuivre ses progrès sur la voie de l'adhésion à l'Union en utilisant toutes les ressources mises à sa disposition au titre de la facilité pour l'Ukraine et à assurer la participation significative de sa société civile aux phases de mise en œuvre et de suivi de celle-ci; ***rappelle que l'adhésion à l'Union est un processus strictement fondé sur le mérite qui exige le respect des critères d'adhésion à l'Union, y compris ceux concernant la démocratie, l'état de droit, les valeurs fondamentales et la lutte contre la corruption;***

Or. en

Amendement 440
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite l'Ukraine à poursuivre ***ses progrès*** sur la voie de l'adhésion à l'Union en utilisant ***toutes*** les ressources ***mises à sa disposition*** au titre de la facilité pour l'Ukraine ***et*** à assurer la participation significative de sa société civile ***aux*** phases de mise en œuvre et de suivi de ***celle-ci***;	7. ***félicite l'Ukraine pour les progrès réalisés dans les consultations relevant du processus d'examen analytique en vue de l'adhésion à l'Union et*** invite l'Ukraine à poursuivre ***son travail assidu*** sur la voie de l'adhésion à l'Union en utilisant ***pleinement*** les ressources ***disponibles*** au titre de la facilité pour l'Ukraine***;***

	encourage l'Ukraine à assurer la participation significative de sa société civile ***tout au long des*** phases de mise en œuvre et de suivi de ***ce processus***;

Or. en

Amendement 441
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. ***invite*** l'Ukraine ***à poursuivre ses progrès*** sur la voie de l'adhésion ***à l'Union en utilisant toutes les ressources mises à sa disposition au titre de la facilité pour l'Ukraine et à assurer la participation significative de sa société civile aux phases de mise en œuvre et de suivi de celle-ci***;	7. ***demande une évaluation attentive de l'état de préparation de*** l'Ukraine ***avant d'avancer*** sur la voie de l'adhésion;

Or. en

Amendement 442
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite l'Ukraine à poursuivre ses progrès sur la voie de l'adhésion à l'Union ***en utilisant toutes les ressources mises à sa disposition au titre de la facilité pour l'Ukraine et à assurer la participation significative de sa société civile aux phases de mise en œuvre et de suivi de celle-ci***;	7. invite l'Ukraine à poursuivre ses progrès sur la voie de l'adhésion à l'Union ***conformément aux critères de Copenhague***;

Or. en

Amendement 443
Robert Biedroń, Sven Mikser et Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite l'Ukraine à poursuivre ses progrès sur la voie de l'adhésion à l'Union en utilisant toutes les ressources mises à sa disposition au titre de la facilité pour l'Ukraine et à assurer la participation significative de sa société civile aux phases de mise en œuvre et de suivi de celle-ci;	7. invite l'Ukraine à poursuivre ses progrès sur la voie de l'adhésion à l'Union en utilisant toutes les ressources mises à sa disposition au titre de la facilité pour l'Ukraine et à assurer la participation significative de sa société civile aux phases de mise en œuvre et de suivi de celle-ci; ***rappelle qu'une désoligarchisation réussie doit rester une priorité absolue;***

Or. en

Amendement 444
Ana Miguel Pedro

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite l'Ukraine à poursuivre ses progrès sur la voie de l'adhésion à l'Union en utilisant toutes les ressources mises à sa disposition au titre de la facilité pour l'Ukraine et à assurer la participation significative de sa société civile aux phases de mise en œuvre et de suivi de celle-ci;	7. invite l'Ukraine à poursuivre ses progrès sur la voie de l'adhésion à l'Union en utilisant toutes les ressources mises à sa disposition au titre de la facilité pour l'Ukraine et à assurer la participation significative de sa société civile aux phases de mise en œuvre et de suivi de celle-ci***, conformément aux critères de Copenhague***;

Or. en

Amendement 445
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite l'Ukraine ***à poursuivre ses progrès sur la voie de l'adhésion à l'Union en utilisant toutes les ressources mises à sa disposition au titre de la facilité pour*** l'Ukraine ***et à assurer la participation significative de sa société civile aux phases de mise en œuvre et de suivi de celle-ci***;	7. invite ***l'Union et ses États membres à maintenir leur soutien militaire envers*** l'Ukraine***, notamment en ce qui concerne le matériel de défense militaire, les munitions et obus ; considère que*** l'Ukraine ***est, d'une part, un pays en guerre et qui ne peut, d'autre part, selon les critères de Copenhague, être un candidat à l'entrée dans l'UE***;

Or. fr